

BUREAU CENTRAL DES RECENSEMENTS ET DES ETUDES DE POPULATION

WWW.BUCREP.CM / WWW.BUCREP.ORG

RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE LA POPULATION

ÉDITION 2011



ENJEUX ET DÉFIS D'UNE POPULATION DE 20 MILLIONS D'HABITANTS AU CAMEROUN EN 2011

RAPPORT NATIONAL SUR L'ETAT DE LA POPULATION

Édition 2011

***Enjeux et défis d'une population de
20 millions au Cameroun en 2011***

Novembre 2011

Sommaire

Sommaire.....	i
Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques et carte	v
Sigles et acronymes	vi
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 : CADRE GENERAL DE L'ETUDE	2
1.1. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HUMAIN ET ADMINISTRATIF.....	2
1.1.1. Milieu naturel.....	2
1.1.2. Cadre humain	4
1.1.3. Organisation administrative et politique	4
1.2. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE.....	5
1.3. CONTEXTE SOCIOCULTUREL.....	7
Chapitre 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	9
2.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	9
2.1.1. Evolution de la population de 1912 à 2011	9
2.1.2. Répartition spatiale de la population	10
2.1.3. Structure par sexe et par âge de la population en 2011	13
2.1.4. Composition selon la religion et la nationalité	16
2.2. EVOLUTION DES COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	17
2.2.1. Evolution de la fécondité	17
2.2.2. Evolution de la mortalité.....	18
2.2.3. Schéma de la transition démographique.....	19
2.2.4. Migrations	20
2.3. EVOLUTION FUTURE DE LA POPULATION CAMEROUNAISE	22
Chapitre 3 : CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DEMANDE SOCIALE EN INFRASTRUCTURES DE BASE	24
3.1. LOGEMENTS, ASSAINISSEMENT ET QUALITE DE L'HABITAT	24
3.1.1. Logements	24
3.1.2. Assainissement.....	26
3.1.3. Nature des matériaux de construction	27
3.1.4. Accès à l'eau potable.....	28
3.1.5. Accès à l'énergie électrique	31
3.2. DEMANDE POTENTIELLE EN EDUCATION DE BASE.....	33
3.2.1 Population scolarisable en 2011	33
3.2.2 Evolution de la population scolarisable.....	34
3.2.3 Niveaux et tendances de la scolarisation.....	34
3.2.4 Estimation de l'évolution du niveau de scolarisation à l'horizon 2020.....	35
3.2.5 Estimation des besoins en salles de classe dans le primaire	36

3.3.	BESOINS EN SERVICES ET SOINS SANITAIRES.....	38
3.3.1	Offre des services de santé	39
3.3.2	Pression démographique sur les districts de santé.....	40
Chapitre 4 :	EMPLOI DES JEUNES ET DEFIS EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE.....	44
4.1.	JEUNES ET EMPLOI	44
4.1.1.	Chômage des jeunes	46
4.1.2.	Emploi des jeunes : activités informelles comme refuge.....	48
4.2.	DEFIS DE LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL.....	52
4.2.1.	Quelques traits caractéristiques du travail informel au Cameroun.....	52
4.2.2.	Situation de quelques catégories de travailleurs de l'informel face à la protection sociale	54
4.2.3.	Dispositifs et mécanismes de protection sociale.....	56
4.3.	DEFIS DE LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES AGEES.....	57
4.3.1.	Quelques catégories des personnes âgées vulnérables	58
4.3.2.	Mécanismes de protection sociale en faveur des personnes âgées.....	59
CONCLUSION.....		61
BIBLIOGRAPHIE.....		63
ANNEXES.....		65
ANNEXE 1 :	Objectifs du Millénaire pour le développement et objectifs du DSCE	66
ANNEXE 2 :	Structure par âge et sexe de la population du Cameroun en 2011	68

Liste des tableaux

Tableau 2.1 :	Evolution de la population du Cameroun	9
Tableau 2.2 :	Effectif de population et taux d'accroissement annuel moyen de la population du Cameroun de 1976 à 2011 selon le milieu de résidence.....	10
Tableau 2.3 :	Effectif de population, poids démographique et densité par région en 2011	12
Tableau 2.4 :	Répartition de la population par région selon les grands groupes d'âges en 2011.....	15
Tableau 2.5 :	Quelques groupes d'âges spécifiques au Cameroun en 2011	15
Tableau 2.6 :	Répartition (%) de la population selon l'appartenance religieuse	16
Tableau 2.7 :	Impact du bilan migratoire interne sur la croissance démographique des régions de 1987 à 2005 ...	20
Tableau 2.8 :	Perspectives démographiques et quelques groupes d'âges cibles des programmes de développement	23
Tableau 3.1 :	Evolution du nombre de ménages de 1976 à 2005 et taux d'accroissement des ménages	24
Tableau 3.2 :	Estimation des besoins en logements de 2010 à 2020.....	25
Tableau 3.3 :	Répartition (%) des ménages par type de lieu d'aisance selon la région.....	26
Tableau 3.4 :	Répartition de centres de gestion d'eau potable par région en 2005.....	29
Tableau 3.5 :	Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la source d'approvisionnement en eau de boisson en 1976, 1987 et 2005.....	30
Tableau 3.6 :	Evolution du nombre de ménages devant avoir accès à l'eau potable d'ici 2020	31
Tableau 3.7 :	Evolution du nombre de ménages devant avoir accès à l'électricité d'ici 2020.....	33
Tableau 3.8 :	Population scolarisable par région dans l'enseignement primaire en 2011	34
Tableau 3.9 :	Population scolarisable (6-14 ans) par année de projection selon le sexe	34
Tableau 3.10 :	Taux net de scolarisation (6-14 ans) du primaire de 1976 à 2005.....	35
Tableau 3.11 :	Taux net de scolarisation (TNS) attendus dans le primaire entre 2005 et 2020	35
Tableau 3.12 :	Estimation de la population scolarisée parmi les enfants de 6-14 ans	36
Tableau 3.13 :	Estimation des besoins en salles de classe dans le primaire de 2011 à 2020	37
Tableau 3.14 :	Evolution de quelques indicateurs de mortalité au Cameroun.....	38
Tableau 3.15 :	Evolution du nombre de formations sanitaires par catégorie de 2001 à 2007	39
Tableau 3.16 :	Evolution du ratio population/district de santé de 2005 à 2015 par région	40
Tableau 3.17 :	Evolution de la charge démographique par centre de santé Intégré (public et privé) de 2005 à 2015 par région.....	41
Tableau 3.18 :	Répartition de quelques professionnels de santé et ratios en 2009	42
Tableau 3.19 :	Evolution des besoins cumulés des professionnels de santé par catégorie de 2011 à 2015 selon les normes de l'OMS	43
Tableau 4.1 :	Evolution du poids démographique des jeunes de 15-34 ans par sexe de 1976 à 2011.....	44
Tableau 4.2 :	Evolution des effectifs selon divers groupes d'âges de 2005 à 2020	45
Tableau 4.3 :	Quelques indicateurs du chômage des jeunes de 15-24 ans	46
Tableau 4.4 :	Taux d'emploi (%) des jeunes de 15-24 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe	49

Tableau 4.5 :	Répartition des jeunes actifs occupés de 15-24 ans par secteur dans l'emploi selon le sexe	50
Tableau 4.6 :	Répartition (%) de la population active occupée de 15-24 ans par statut dans l'emploi selon le sexe	51
Tableau 4.7 :	Rémunération dans le secteur informel	54
Tableau 4.8 :	Evolution des effectifs des personnes âgées selon le sexe entre 1976 et 2020 et rapport de masculinité	57
Tableau 4.9 :	Taux de vulnérabilité économique (%) des personnes âgées par milieu selon le sexe	59

ANNEXE :

Tableau A.1 :	Répartition de la population du CAMEROUN par région selon le sexe en 2011	69
Tableau A.2 :	Répartition de la population du CAMEROUN par âge selon le sexe en 2011	70
Tableau A.3 :	Répartition de la population de la région de l'ADAMAOUA par âge selon le sexe en 2011	72
Tableau A.4 :	Répartition de la population de la région du CENTRE par âge selon le sexe en 2011	74
Tableau A.5 :	Répartition de la population de la région de l'EST par âge selon le sexe en 2011	76
Tableau A.6 :	Répartition de la population de la région de l'EXTRÊME-NORD par âge selon le sexe en 2011	78
Tableau A.7 :	Répartition de la population de la région du LITTORAL par âge selon le sexe en 2011	80
Tableau A.8 :	Répartition de la population de la région du NORD par âge selon le sexe en 2011	82
Tableau A.9 :	Répartition de la population de la région du NORD-OUEST par âge selon le sexe en 2011	84
Tableau A.10 :	Répartition de la population de la région de l'OUEST par âge selon le sexe en 2011	86
Tableau A.11 :	Répartition de la population de la région du SUD par âge selon le sexe en 2011	88
Tableau A.12 :	Répartition de la population de la région du SUD-OUEST par âge selon le sexe en 2011	90
Tableau A.13 :	Répartition de la population de YAOUNDE par âge selon le sexe en 2011	92
Tableau A.14 :	Répartition de la population de DOUALA par âge selon le sexe en 2011	94

Liste des graphiques et carte

Graphique 2.1 : Evolution des taux annuels moyens d'accroissement (%) de la population entre 1976-1987 et 1987-2005.....	11
Graphique 2.2 : Pyramide des âges de la population du Cameroun en 2011	14
Graphique 2.3 : Répartition de la population de nationalité étrangère par grand groupes de pays en 2005	17
Graphique 2.4 : Evolution des taux brut de natalité (TBN) et des taux brut de mortalité (TBM) de 1960 à 2005	19
Graphique 2.5 : Bilan des migrations internes nettes entre 1987 et 2005	21
Graphique 3.1 : Répartition (%) des ménages par nature des matériaux de construction selon le milieu de résidence	28
Graphique 3.2 : Taux (%) d'accès des ménages à une source d'approvisionnement en eau de boisson salubre selon la région.....	30
Graphique 3.3 : Evolution du ratio population/Centre de Santé Intégré par région de 2010 à 2015	41
Graphique 4.1 : Taux d'activité (%) des jeunes de 15-24 ans par région	45
Graphique 4.2 : Taux de chômage (%) des jeunes de 15-24 ans par région	47
Graphique 4.3 : Taux de chômage (%) des jeunes de 15-34 ans selon le milieu de résidence et le sexe	47
Graphique 4.4 : Taux de chômage (%) des jeunes de 15-34 ans par région	48
Graphique 4.5 : Taux d'emploi (%) de la population des jeunes de 15-34 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe	49
Graphique 4.6 : Rapport de masculinité de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de résidence	53
Carte 2.1 : Densité de population (nombre d'habitants au Km ²) par région en 2011	13

Sigles et acronymes

AER	Agence d'Electrification Rurale
BIT	Bureau International du Travail
BCR	Bureau Central des Recensements
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CDC	Cameroon Development Corporation
CDE	Camerounaise des Eaux
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
CSI	Centre de Santé Intégré
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
EDSC	Enquête Démographique et de Santé du Cameroun
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
FNE	Fonds National de l'Emploi
HEVECAM	Hévéa du Cameroun
HYSACAM	Hygiène et Salubrité du Cameroun
INS	Institut National de la Statistique
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Energie et de l'Eau
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAJER-U	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PANERP	Plan d'Action National Energie pour la Réduction de la pauvreté
PCA	Paquet Complémentaire d'Activités
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIAASI	Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PMA	Paquet Minimum d'Activités
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDN	Société des Nations

SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquis
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SOCAPALM	Société Camerounaise des Palmeraies
TGFG	Taux Global de Fécondité Général
TNS	Taux Net de Scolarisation
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

Les facteurs démographiques d'un pays, au même titre que les facteurs politiques, économiques et sociaux, sont déterminants dans l'orientation de sa politique de développement. En effet, depuis les conférences internationales sur la population de Bucarest (1974), de Mexico (1984) et du Caire (1994), les interrelations entre population et développement mises en évidence ont amené nombre de pays africains à élaborer des stratégies de développement en tenant compte des variables démographiques.

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels le Cameroun a souscrit, intègrent pour leur atteinte des actions sur les variables sociodémographiques. Au Cameroun, le Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) et la Vision 2035, cadres de référence de l'action gouvernementale, se sont quasiment arrimés aux OMD, tout au moins en ce qui concerne les indicateurs sociodémographiques.

Le *Rapport National sur l'Etat de la Population du Cameroun* vient combler les attentes en indicateurs actualisés sur la situation démographique pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. Le présent rapport, fort de la disponibilité des données statistiques après la publication des résultats du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), ambitionne de mettre en évidence les caractéristiques de la population du Cameroun, tout en levant un pan de voile sur les enjeux et défis de la croissance démographique.

De manière spécifique, il est question de présenter, outre les contextes géographique, socioéconomique et socioculturel du pays, (i) le niveau et la structure de la population en 2011 ; (ii) l'évolution de cette population depuis 1976 ; (iii) l'évolution future jusqu'en 2020 ; (iv) les défis des ménages en matière de logement, (v) les besoins en eau et en sources d'énergie (vi) la demande en infrastructures de base, (vii) les enjeux de l'emploi et de la protection sociale.

Chapitre 1 : CADRE GENERAL DE L'ETUDE

Le cadre général de l'étude se réfère au contexte de production du présent rapport en termes de présentation du milieu naturel du Cameroun, de son organisation humaine, administrative et politique. Ce chapitre retrace également l'évolution socioéconomique du pays depuis son indépendance, ainsi que le contexte socio-culturel qui influence généralement le comportement démographique et social de la population.

1.1. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE, HUMAIN ET ADMINISTRATIF

1.1.1. Milieu naturel

Situé au fond du Golfe de Guinée, entre les 2^{ème} et 13^{ème} degrés de latitude nord et les 9^{ème} et 16^{ème} degrés de longitude Est, le Cameroun s'étire du nord au sud sur près de 1 500 km et d'Est en Ouest sur 800 km. Il est limité au Nord et au Nord-Est par la République du Tchad, à l'Est par la République Centrafricaine, au Sud par le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale, à l'Ouest par le Nigeria et l'Océan Atlantique. Le Cameroun couvre une superficie de 475 650 km² dont 466 050 km² de terres fermes et 9 600 km² de superficie en eau contenue dans les embouchures, les criques et les lacs. Sa situation charnière au sein du vaste continent africain en fait un pays fortement contrasté dans plusieurs domaines d'où son appellation d'« Afrique en miniature ».

Le Cameroun est un pays au relief contrasté, fait de montagnes, de hautes terres inégalement réparties sur l'ensemble du pays et de quelques plaines étroites. Les hautes terres sont plus fréquentes à l'Ouest, avec une chaîne montagneuse qui prend naissance sur la côte atlantique ayant pour point culminant le Mont Cameroun (4 070 mètres), et s'étire jusqu'au plateau de l'Adamaoua. L'extension du Cameroun du nord au sud lui confère une grande diversité géographique et écologique, que l'on peut découper en cinq zones agro-écologiques.

➤ Zone soudano-sahélienne (102 680 Km²)

La zone soudano-sahélienne couvre essentiellement la vallée de la Bénoué dans le Nord, les Monts Mandara et les plaines de l'Extrême-Nord. Du point de vue administratif, elle correspond globalement aux régions de l'Extrême-Nord et du Nord. Son relief est constitué d'une alternance de plateaux d'altitude moyenne variant entre 500 et 1 000 m, de pénéplaines d'altitude variant entre 200 et 300 m surplombées de quelques massifs montagneux et de plaines inondables ou "yaérés" parsemées d'inselbergs. Les précipitations annuelles sont concentrées pour l'essentiel sur 4 mois (de juillet à octobre). La végétation est constituée de steppes à épineux et prairies au Nord ; et de savanes arborées et arbustives au Sud. En somme, la zone soudano-sahélienne se caractérise par des écosystèmes fragiles, une forte densité des populations et une forte pression foncière.

➤ **Zone des hautes savanes guinéennes (138 000 Km²)**

La zone des hautes savanes guinéennes comprend la savane d'altitude de l'Adamaoua, les savanes basses du Centre et de l'Est et la Plaine Tikar. Plateau d'altitude moyenne supérieure à 1 000 m entaillé par des vallées, l'Adamaoua constitue une zone tampon entre les savanes soudano-sahéliennes du Nord et les forêts humides du Sud. Le plateau est surmonté par quelques monts élevés, comme le Tchabal Mbabo (2 460 m). Son climat est de type tropical à pluviométrie bimodale dans les savanes basses et monomodale (une saison sèche et une saison humide) dans le reste de la zone. Les précipitations sont comprises entre 1 200 et 1 600 mm/an. La zone comprend la savane d'altitude de l'Adamaoua, les savanes basses du Centre et de l'Est et la Plaine Tikar. L'Adamaoua est souvent considérée comme une région à double vocation agricole et surtout pastorale. La zone est propice aux activités pastorales et notamment l'élevage bovin (40% du cheptel national). Le système d'élevage est à 80% transhumant.

➤ **Zone des hauts plateaux de l'Ouest (43 618 Km²)**

La zone des hauts plateaux de l'Ouest couvre les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest. Zone de montagnes de moyenne à haute altitude (800 à plus de 1 800 m), elle connaît un climat tropical montagnoux de type subéquatorial perturbé par le relief accidenté et caractérisé par une longue saison des pluies (mars-novembre) et une courte saison sèche de 2 à 4 mois. Les précipitations annuelles varient en moyenne selon le relief de 1 500 à 2 600 mm. Les formations végétales se distinguent nettement en fonction des sous-zones : plateaux, montagnes, plaine à bas-fonds et zone de transition. Le couvert ligneux est essentiellement d'origine anthropique. Les exploitations agricoles familiales, souvent aménagées en bocages, ont en général moins de 2 ha de superficie. Dans les zones les plus élevées, est pratiqué un élevage bovin sur des prairies. Toutefois, l'espace pastoral ici est progressivement envahi par les cultures du fait de la saturation foncière due elle-même à une forte pression démographique.

➤ **Zone de forêts humides à pluviométrie monomodale (9 671 Km²)**

Elle couvre la région côtière et maritime située au fond du Golfe de Guinée et englobe les régions du Littoral et du Sud-Ouest. La partie septentrionale de cette zone est caractérisée par une abondance d'estuaires, de forêts, de mangroves et par la présence du Mont-Cameroun avec ses édifices volcaniques qui culminent à 4 070 m. Dans la partie méridionale, la bande côtière est rocheuse. La largeur des plaines n'y dépasse pas 150 km. Cette zone est sous l'influence d'un climat équatorial océanique chaud et humide à saisons peu différenciées avec une pluviométrie répartie tout au long de l'année (0 à 1 mois sec). Les précipitations moyennes se situent autour de 4 000 mm par an avec des records de 11 000 mm au Mont-Cameroun. Le développement des activités industrielles, agricoles, portuaires et pétrolières en a fait une zone d'immigration importante. Près de 53% de la superficie cultivable est mise en valeur, dont environ 60 % constituées de plantations industrielles de palmiers à huile, hévéa et bananiers qui trouvent dans la zone des conditions écologiques favorables. Des plantations villageoises se sont développées autour de la plupart des complexes agro-industriels (SOCAPALM, CDC, HEVECAM, ...) dans lesquels elles sont plus ou moins intégrées.

➤ **Zone des forêts à pluviométrie bimodale (181 681 Km²)**

Cette zone comprend les forêts dégradées des régions du Centre et du Littoral ainsi que la forêt dense humide du Sud et de l'Est. Elle couvre les régions du Centre, du Sud et de l'Est. Elle est constituée par un plateau d'altitude moyenne comprise entre 300 et 700 m. Son climat est de type équatorial avec deux saisons de pluies et deux saisons sèches, et des précipitations de l'ordre de 1 500 à 2 000 mm/an. Ce climat permet le développement d'une gamme variée de cultures en deux campagnes en raison de l'humidité prévalant toute l'année. Le couvert végétal est constitué, d'une part, par la forêt dense sempervirente de basse et moyenne altitude et atlantique de moyenne altitude, et d'autre part, par la forêt dense humide semi-décidue de moyenne altitude.

Au total, le Cameroun a un milieu naturel fortement diversifié. Ces différentes spécificités ont donné lieu à des zones agro-écologiques, présentant bien de similitudes eu égard aux contraintes naturelles et davantage aux groupes humains et aux éléments culturels qui les unissent.

1.1.2. Cadre humain

Le Cameroun est construit sur une multitude de segments sociologiques. La population se répartit en plus de 250 ethnies. La répartition spatiale actuelle des populations doit être située dans le cadre des mouvements migratoires qui ont marqué la sous-région Afrique centrale au cours des siècles derniers. Le peuplement de l'espace camerounais s'est opéré par migrations successives, mal connues pour la plupart.

Le grand nord (plateau de l'Adamaoua, cuvette de la Bénoué, Monts Mandara et plaine du Diamaré), peuplé principalement de Soudanais regroupe ainsi les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Par ailleurs, à forte dominance musulmane et animiste, les sociétés présentes ici sont généralement de type centralisé. Les régions du Centre, du Sud et de l'Est, peuplées majoritairement des Bantous de la forêt, couvrent le plateau sud camerounais. Les chrétiens et les animistes sont dominants et les sociétés rencontrées ici sont de type lignager. Les régions du Littoral et du Sud-ouest quant à elles sont peuplées des Bantous de la côte et couvrent la plaine côtière. Les chrétiens sont dominants ici et les sociétés sont dans la grande majorité de type lignager. Les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest peuplées de semi-Bantous couvrent les hautes terres de l'Ouest. Les principales religions du Cameroun sont relativement bien représentées ici (chrétiens, musulmans, animistes, etc.) et les sociétés sont de type centralisé.

1.1.3. Organisation administrative et politique

➤ **Organisation administrative**

Le pays est découpé en circonscriptions administratives hiérarchisées à trois niveaux : les régions, les départements et les arrondissements. Les arrondissements, unités administratives de base, sont organisés en unités de commandement traditionnel ou chefferies traditionnelles également hiérarchisées à trois niveaux : 1^{er} niveau (canton, lamidat, sultanat), 2^{ème} niveau (groupement) et 3^{ème} niveau (village/quartier, lawanat, customary area).

Au terme du décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun et du décret n°2010/198 du 16 juin 2010 portant érection des districts en arrondissements, le pays compte : 10 régions, 58 départements et 360 arrondissements. Ces unités administratives sont placées respectivement sous l'autorité des gouverneurs, des préfets et des sous-préfets.

Le pays vient de s'engager sur la voie de la décentralisation avec la récente promulgation d'une loi-cadre. Les collectivités territoriales décentralisées sont les régions et les communes. Sur le plan de l'organisation communale, le territoire du Cameroun est découpé en communes. Les communes sont dirigées par des maires et des conseils municipaux élus au suffrage universel. Actuellement, le pays compte 360 communes, toutes catégories confondues.

➤ **Organisation politique**

Après son indépendance en 1960 et la réunification en 1961, le Cameroun est devenu un État unitaire en 1972. Le pouvoir exécutif est exercé par un Président de la République élu au suffrage universel. Une Assemblée Nationale (composée de 180 députés, élus au suffrage universel parmi les membres des partis politiques) exerce le pouvoir législatif et la Cour Suprême, le pouvoir judiciaire. Il existe également un Conseil Économique et Social et une Chambre des Comptes. La constitution de janvier 1996 complétée et modifiée en avril 2008, prévoit par ailleurs un Sénat et un Conseil Constitutionnel.

Depuis le début des années 90, le Cameroun vit une période de transition démocratique et de modernisation de ses institutions. La libéralisation du paysage sociopolitique découlant de la promulgation des textes sur les Droits et Libertés en décembre 1990 a été suivie de la création de nombreux partis politiques couronnant l'avènement du multipartisme, et des milliers d'associations et d'organisations. Ces nouveaux partenaires animent aujourd'hui la vie politique et entendent jouer leur rôle de contrepoids social et politique.

1.2. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE

Le bien-être des populations est une quête permanente pour tout Etat. A cet effet, le Cameroun a souscrit à la déclaration du millénaire pour le développement visant à atteindre huit objectifs à l'horizon 2015. Ceux-ci, une fois atteints devraient contribuer à l'amélioration substantielle des conditions de vie des populations. En effet, ces objectifs mettent en relief un certain nombre de besoins et de droits fondamentaux parmi lesquels : le droit à un emploi décent susceptible d'assurer une protection sociale à l'individu ; le droit à un logement décent ; le droit d'accès à l'eau potable et à l'énergie ; le droit à l'éducation et à la santé grâce entre autres à l'existence d'infrastructures adéquates et de personnels qualifiés.

Les conditions de vie des populations sont fortement tributaires de la conjoncture économique ambiante. En d'autres termes, la croissance économique devrait être le facteur déterminant de la lutte contre la pauvreté qui affecte les populations bien qu'elle ne soit pas une condition suffisante. Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des populations, il faut les relier à l'évolution de l'économie camerounaise.

Dès le lendemain de son indépendance, l'économie camerounaise connaît une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 80. Durant cette période, le produit intérieur brut croît au rythme de 7% l'an en termes réels. Cette croissance est impulsée par les exportations des produits de rente (café, cacao, bois, coton etc.) et le pétrole, dont les cours étaient en hausse sur les marchés internationaux. Les finances publiques affichent une balance des paiements excédentaire, grâce à l'accumulation des devises. Cette expansion s'est traduite par la création de vastes structures agro-industrielles dont le rôle était d'accroître la production locale. Ces structures ont contribué à la création de nombreux emplois. Parallèlement le Gouvernement s'est lancé dans la mise en œuvre d'un programme de construction de plusieurs infrastructures à caractère économique et à fort coefficient de main-d'œuvre (axe-lourd Yaoundé/Douala, barrage de Songloulou, barrage de Lagdo, aéroport international de Yaoundé-Nsimalen etc.) et d'infrastructures sociales (écoles, hôpitaux, adductions d'eaux etc.). En outre, le Gouvernement n'éprouvait aucune difficulté à honorer les termes du contrat signé avec l'entreprise de ramassage d'ordures ménagères dans les centres urbains.

Ces mesures ont ainsi contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations, en viabilisant leur environnement et en mettant à leur disposition de nombreux emplois. Cet effort d'amélioration des conditions de vie a été renforcé par le recrutement de plus de trois mille diplômés de l'enseignement supérieur. Le chômage était par conséquent à son niveau le plus bas et l'inflation était à la fois maîtrisée et modérée. Les populations disposaient d'un pouvoir d'achat leur permettant d'acquérir aisément les produits de première nécessité.

Après cette période de croissance soutenue, l'économie camerounaise est entrée dans une phase de forte récession à partir de l'exercice 1985/86, laquelle est imputable entre autres, à la chute des cours mondiaux des principaux produits d'exportation qui, par le passé, étaient l'unique source de recette en devise. La conséquence immédiate a été pour le pays la dégradation de la balance des paiements et l'accumulation des arriérés de paiement de la dette tant intérieure qu'extérieure. L'Etat n'ayant plus suffisamment de ressources, le taux d'investissement public a atteint son niveau le plus bas et du fait, entre autres, de la croissance démographique, l'offre de service public est resté très en deçà de la demande sociale.

Le Cameroun est contraint, après une période d'hésitations, de se mettre sous ajustement structurel avec les institutions de Bretton Woods. Le plan d'ajustement ainsi conclu consacre entre autres, le gel des recrutements dans la Fonction Publique, l'allègement des effectifs dans l'administration publique. Dans le même ordre, certaines entreprises du secteur public et para public sont liquidées, d'autres par contre sont privatisées. Le secteur privé connaît lui aussi les mêmes difficultés, dues en particulier au non-paiement de ses prestations par l'Etat.

Le secteur de l'emploi, à l'instar d'ailleurs des autres secteurs se dégrade. Le chômage se généralise, avec un accent prononcé en milieu urbain, particulièrement dans les villes de Yaoundé et Douala. Les jeunes en sont les plus touchés et la zone rurale pour la première fois en est aussi atteinte.

L'économie informelle, devenue le principal refuge des déflatés et autres chômeurs de longue durée prend de l'ampleur et atteint des proportions jamais égalées par le passé. Le nombre d'enfants en détresse augmente et certains parmi eux sont contraints de renoncer à l'école pour exercer une activité économique.

Dès l'exercice 1994/1995, le Cameroun renoue avec la croissance, grâce notamment aux différentes réformes macroéconomiques et à la dévaluation du franc FCFA survenue en janvier 1994. En dépit de cette reprise, la pauvreté se généralise plutôt au sein des populations, signe que la croissance économique n'était pas forcément créatrice d'emplois et que les fruits de la croissance n'étaient pas équitablement distribués.

Face à cette situation, le Cameroun a élaboré en son temps, avec l'appui des partenaires au développement, un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), dont l'un des axes stratégiques concerne la promotion de l'emploi, notamment par l'insertion des jeunes et des femmes sur le marché du travail. Plus récemment, le Cameroun a adopté le Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) qui met plus que par le passé l'accent sur l'emploi. Il vise, entre autres, la création d'emplois décents et productifs et la rationalisation des activités du secteur informel.

Sur le plan institutionnel, des structures visant à suivre de près les problèmes d'emploi ont été mises en place, notamment le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP), le Fonds National de l'Emploi (FNE), le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), le Programme d'Appui au Jeunes Ruraux et Urbains (PAJER-U). De même, la politique nationale de l'emploi a été adoptée. En outre, des plates-formes de concertation entre le Gouvernement et le secteur privé ont été mises en place dans le double but d'améliorer le climat des affaires et de faire désormais du secteur privé le moteur de la croissance. Il s'agit à travers ce dispositif de libérer le génie créateur de ce secteur, en promouvant les initiatives de création des petites et moyennes entreprises dans la perspective de résorber le chômage.

1.3. CONTEXTE SOCIOCULTUREL

Malgré sa grande diversité ethnique, le Cameroun possède un fond socioculturel commun notamment en ce qui concerne la famille et le mariage. Les populations ont dans leur majorité, un comportement pronataliste, du fait des coutumes, des mentalités et de la tradition. Ce comportement est lié au prestige, à la satisfaction économique et psychologique que procure une descendance nombreuse. Cette attitude s'est reflétée dans les positions gouvernementales et les questions liées à la limitation des naissances étaient alors considérées comme tabous. Cependant, depuis le début des années 80, la position du Gouvernement sur la croissance démographique a évolué, passant d'un pronatalisme affirmé à une politique volontariste de maîtrise de la procréation.

Le contexte socioculturel camerounais est caractérisé par des us et coutumes dont la plupart encouragent les exclusions ou les restrictions fondées sur le sexe et consacrent la primauté de l'homme dans plusieurs domaines. Il s'agit notamment de l'exclusion de la femme à l'accès à la terre, de la primauté laissée à l'homme et parfois même à d'autres membres de la famille en ce qui concerne le nombre d'enfants que la femme doit faire, de la subordination de l'accès aux services de santé de la reproduction au consentement du mari, etc.

Par ailleurs, les représentations sociales des rôles masculin et féminin dans la société camerounaise contribuent encore à maintenir les disparités sexuelles en défaveur de la femme. Pendant longtemps, la maternité était considérée comme un facteur de valorisation de la femme : plus une femme avait des enfants, mieux elle était respectée dans la société. De nos jours, la contribution des femmes au

système productif et aux revenus monétaires de leurs familles bouscule quelque peu les traditions, lesquelles limitaient généralement leur rôle social à celui d'épouse et de mère.

Les us et coutumes au Cameroun sont fondés sur le système patriarcal traditionnel généralement défavorable à la promotion de la femme. Un des faits marquants de cette situation est la persistance des pesanteurs sociologiques dans certaines régions en matière de scolarisation des enfants en général et de la jeune fille en particulier.

Au plan linguistique, on dénombre plus de 270 langues en plus des deux langues officielles que sont le français et l'anglais. L'analphabétisme de la population en général et des femmes en particulier, est encore un problème préoccupant, ce qui limite, d'une part, la participation des femmes au processus de développement et à la gestion des affaires publiques, et d'autre part, leur accès aux sphères de prise de décision. En 2005, sur 100 femmes âgées de 15 ans ou plus, 36 environ sont analphabètes, c'est-à-dire ne savent ni lire, ni écrire l'une des deux langues officielles (français, anglais).

Le paysage religieux est dominé par les catholiques (38,4%), les protestants (26,3%), les musulmans (20,9%), suivis des adeptes des religions traditionnelles (animistes) et des religions chrétiennes émergentes.

Chapitre 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

La connaissance des tendances démographiques d'un pays est un préalable, à la mise en place de politiques et programmes de développement. Les indicateurs démographiques permettent non seulement de mesurer l'ampleur des défis qui s'imposent au Gouvernement, mais ils constituent également de véritables outils d'aide à la décision. Dans cette optique, ce chapitre entend présenter quelques tendances démographiques récentes du Cameroun. Les éléments qui y sont présentés se rapportent au volume de la population, à la croissance démographique, aux tendances de la fécondité et de la mortalité, aux migrations et à l'évolution démographique future du pays.

2.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

2.1.1. Evolution de la population de 1912 à 2011

L'estimation la plus ancienne de l'effectif de la population du Cameroun date de 1912. Les sources officielles allemandes indiquaient à l'époque une population totale de 2 649 000 habitants dont 649 000 dans la partie occidentale du pays. De 1921 à 1938, les rapports officiels successifs adressés à la Société des Nations (SDN) par les administrateurs français donnaient pour le Cameroun oriental une série de chiffres variant entre 2 514 000 et 2 600 000 habitants. Ces chiffres, manifestement approximatifs, n'indiquaient que des ordres de grandeur.

La réalisation de deux grands recensements administratifs au cours de la période 1936-1950 a permis d'évaluer avec plus de précision l'effectif de la population autochtone du Cameroun oriental variant entre 2 816 000 et 3 061 000 habitants. A partir de 1953, disposant des premières estimations de sources anglaises sur la partie occidentale du Cameroun, on a pu reconstituer dès lors l'effectif de la population totale du pays.

En couplant toutes ces données à celles des trois recensements démographiques déjà réalisés au Cameroun, ainsi qu'aux projections de la population en 2011, on peut ainsi retracer l'évolution de la population du Cameroun depuis 1912 (tableau 2.1).

Tableau 2.1 : Evolution de la population du Cameroun

Année	Effectif	Source
1912	2 649 000	Rapports administratifs coloniaux
1954	3 506 000	Rapports administratifs coloniaux
1965	5 009 000	Enquêtes régionales (1960-1965)
1976	7 663 246	RGPH 1976
1987	10 493 655	RGPH 1987
2005	17 463 836	RGPH 2005
2011	20 138 637	Projections

La comparaison des données des recensements du Cameroun de 1976, 1987 et 2005 met en évidence la persistance de taux d'accroissement démographiques encore élevés. La population du pays est passée de 7 663 246 à 10 493 655 habitants entre 1976 et 1987, puis à 17 463 836 habitants en 2005 soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,9% entre 1976-1987 et de 2,8% entre 1987-2005. En 2011, la population est estimée à 20 138 637 habitants.

2.1.2. Répartition spatiale de la population

La répartition spatiale de la population est un élément capital de l'aménagement du territoire notamment en matière d'implantation des infrastructures et services sociaux de base. Au Cameroun, la répartition spatiale présente des disparités importantes suivant le milieu de résidence, entre les régions et à l'intérieur de celles-ci.

Les résultats du 3^{ème} RGPH révèlent que la majorité de la population du Cameroun (51,2%) réside en milieu rural et 48,8% dans les villes. En 2011, cette tendance s'inverse dans la mesure où seulement 46,8% de la population résident en milieu rural. Une analyse de la dynamique de la répartition spatiale de 1976 à 2011, comme il ressort du tableau 2.2, montre que le poids de la population du milieu rural a baissé progressivement entre 1987 et 2011. Concomitamment, la population urbaine s'est accrue à un rythme soutenu. Le taux d'accroissement annuel moyen est passé de 5,7 % entre 1976 et 1987 à 4,2% entre 1987 et 2005 pour s'établir à 4,1% au cours de la période 2005-2011.

L'urbanisation est très certainement le fait démographique le plus marquant au Cameroun de ces dernières années. En effet, comme révèlent les résultats du 3^{ème} RGPH, le nombre de villes de plus de 100 000 habitants est passé de 6 à 9 entre 1987 et 2005, avec 2 villes, Douala et Yaoundé, qui avoisinent chacune 2 millions d'habitants. En conséquence, le taux d'urbanisation est passé de 37,9% à 48,8% de 1987 à 2005. En 1976, le taux d'urbanisation se situait à 28,1%.

Tableau 2.2 : Effectif de population et taux d'accroissement annuel moyen de la population du Cameroun de 1976 à 2011 selon le milieu de résidence

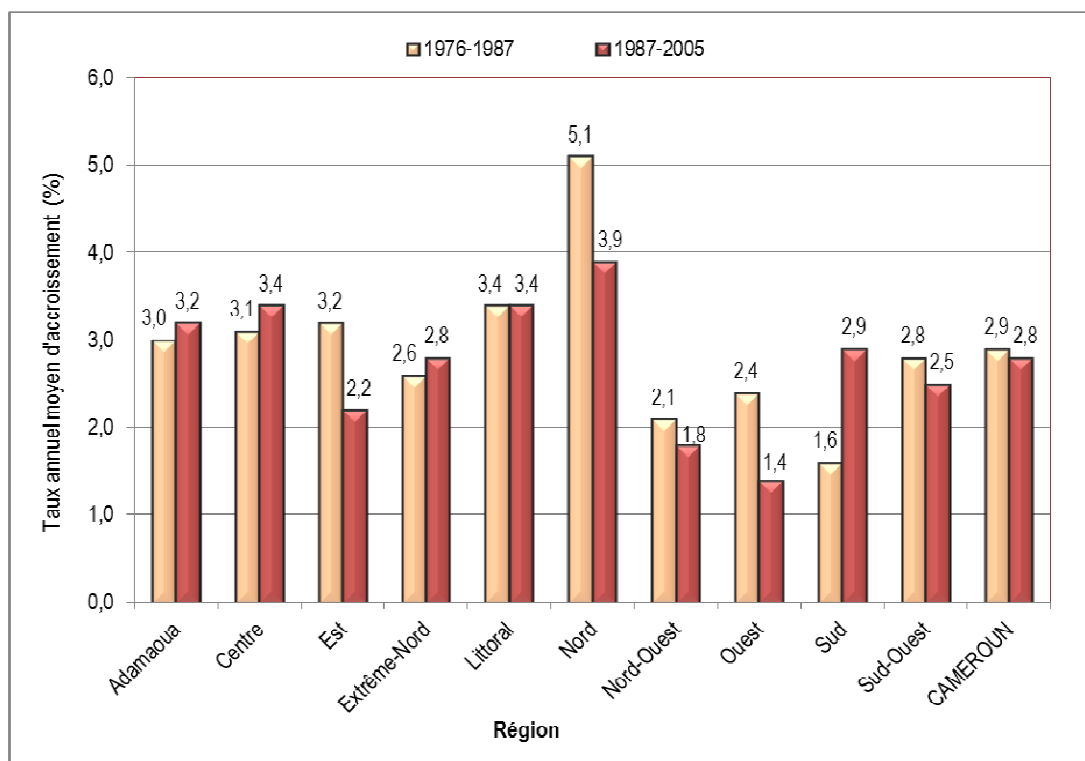
Année	Ensemble	Effectif de population		Taux d'accroissement (%)	
		Urbain	Rural	Urbain	Rural
1976	7 663 246	2 154 640	5 508 606	--	--
1987	10 493 655	3 968 919	6 524 736	5,7	1,6
2005	17 463 836	8 514 938	8 948 898	4,2	1,7
2011	20 138 637	10 708 558	9 430 079	4,1	0,9

Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005 ; Projections BUCREP

Au niveau régional, du fait des migrations internes qui interviennent dans la dynamique de la population à ce niveau, la situation observée est beaucoup plus variable d'une région à une autre et d'une période intercensitaire à l'autre. Au cours de la période 1976-1987, une seule région affiche un taux d'accroissement annuel moyen inférieur à 2% : c'est la région du Sud avec un taux de 1,6%. Au cours de la période 1987-2005, deux régions s'illustrent avec un taux annuel moyen de croissance démographique inférieur à 2% : ce sont les régions du Nord-Ouest (1,8%) et l'Ouest (1,4%). Entre 1976-

1987, l'on relève de fortes variations des taux annuels moyens de croissance au niveau régional dont la valeur maximale de 5,1% (région du Nord) et la valeur minimale de 1,6% (région du Sud). Les données du graphique 2.1 sont relatives aux taux annuels moyens d'accroissement de la population par région, respectivement pour les périodes intercensitaires 1976-1987 et 1987-2005.

Graphique 2.1 : Evolution des taux annuels moyens d'accroissement (%) de la population entre 1976-1987 et 1987-2005



Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005

Par ailleurs, la population du Cameroun est très inégalement répartie sur le territoire national (tableau 2.3). En fonction de l'importance numérique de leur population, les 10 régions administratives du Cameroun peuvent se classer en trois catégories en 2011 :

- la première catégorie regroupe les régions de plus de 2 millions d'habitants. Ces régions sont par ordre d'importance le Centre, l'Extrême-Nord, le Littoral et le Nord ;
- la deuxième catégorie concerne les régions dont l'effectif de population se situe entre 1 et 2 millions d'habitants. Ce sont les régions du Nord-Ouest, de l'Ouest, du Sud-Ouest et de l'Adamaoua ;
- la troisième catégorie comprend les régions ayant moins d'un million d'habitants qui sont l'Est et le Sud.

Tableau 2.3 : Effectif de population, poids démographique et densité par région en 2011

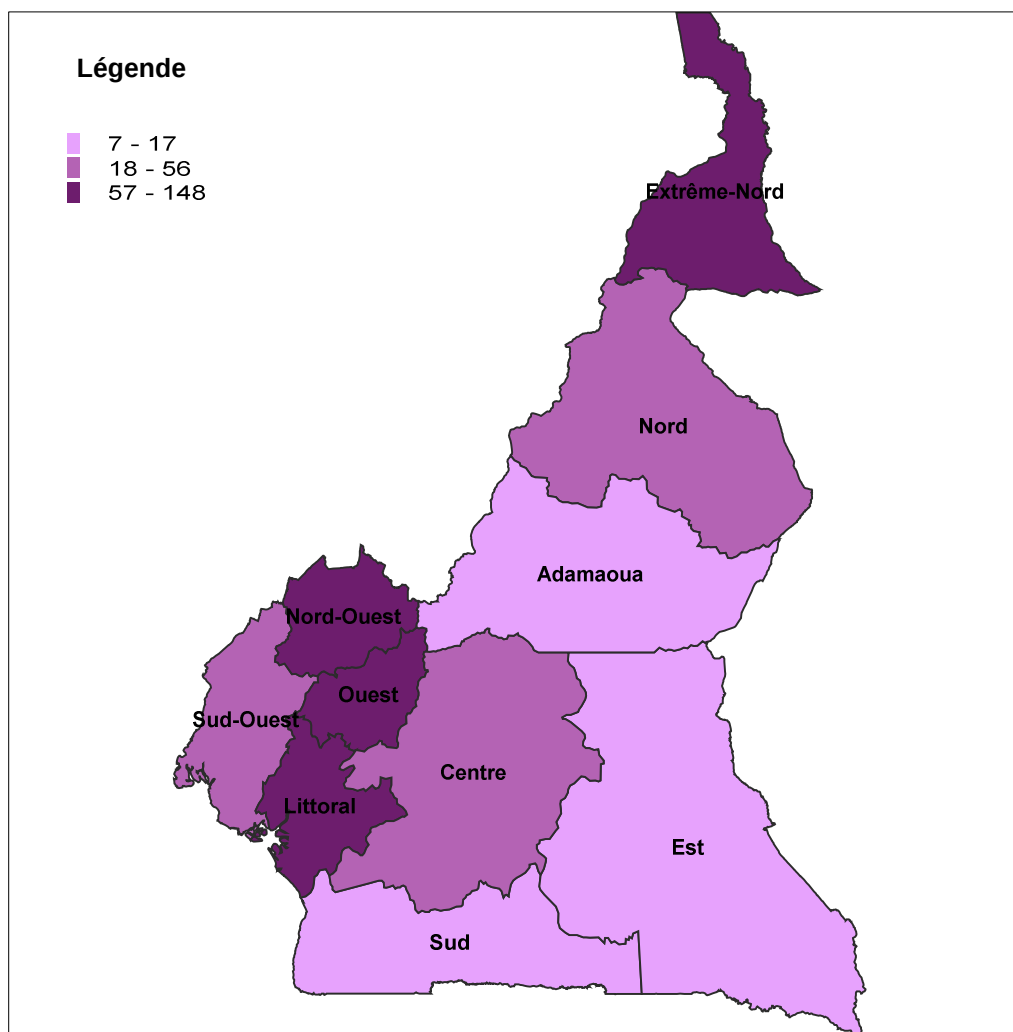
Région	Population	Poids démographique (%)	Superficie (km ²)	Densité (habitants/km ²)
Adamaoua	1 064 807	5,3	63 701	16,7
Centre	3 690 656	18,3	68 953	53,5
Est	811 844	4,0	109 002	7,4
Extrême-Nord	3 617 237	18,0	34 263	105,6
Littoral	2 996 931	14,9	20 248	148,0
Nord	2 166 897	10,8	66 090	32,8
Nord-Ouest	1 842 158	9,1	17 300	106,5
Ouest	1 816 775	9,0	13 892	130,8
Sud	709 876	3,5	47 191	15,0
Sud-Ouest	1 421 456	7,1	25 410	55,9
CAMEROUN	20 138 637	100,0	466 050	43,2

Source des données : Projections BUCREP

D'avril 1987 à novembre 2005, la densité de population du Cameroun est passée de 22,6 à 37,5 habitants au kilomètre carré (habitants/km²). En 2011, cet indicateur est de 43,2 habitants/km². La densité de population connaît de grandes variations régionales :

- 4 régions sont densément peuplées : le Littoral (148,0 habitants/km²), l'Ouest (130,8 habitants/km²), le Nord-Ouest (106,5 habitants/km²) et l'Extrême-Nord (105,6 habitants/km²).
- 3 sont moyennement peuplées : le Sud-Ouest (55,9 habitants/km²), le Centre (53,5 habitants/km²) et le Nord (32,8 habitants/km²) et ;
- 3 sont faiblement peuplées : l'Adamaoua (16,7 habitants/km²), le Sud (15,0 habitants/km²) et l'Est (7,4 habitants/km²).

Carte 2.1 : Densité de population (nombre d'habitants au Km²) par région en 2011



Source : BUCREP, 2011

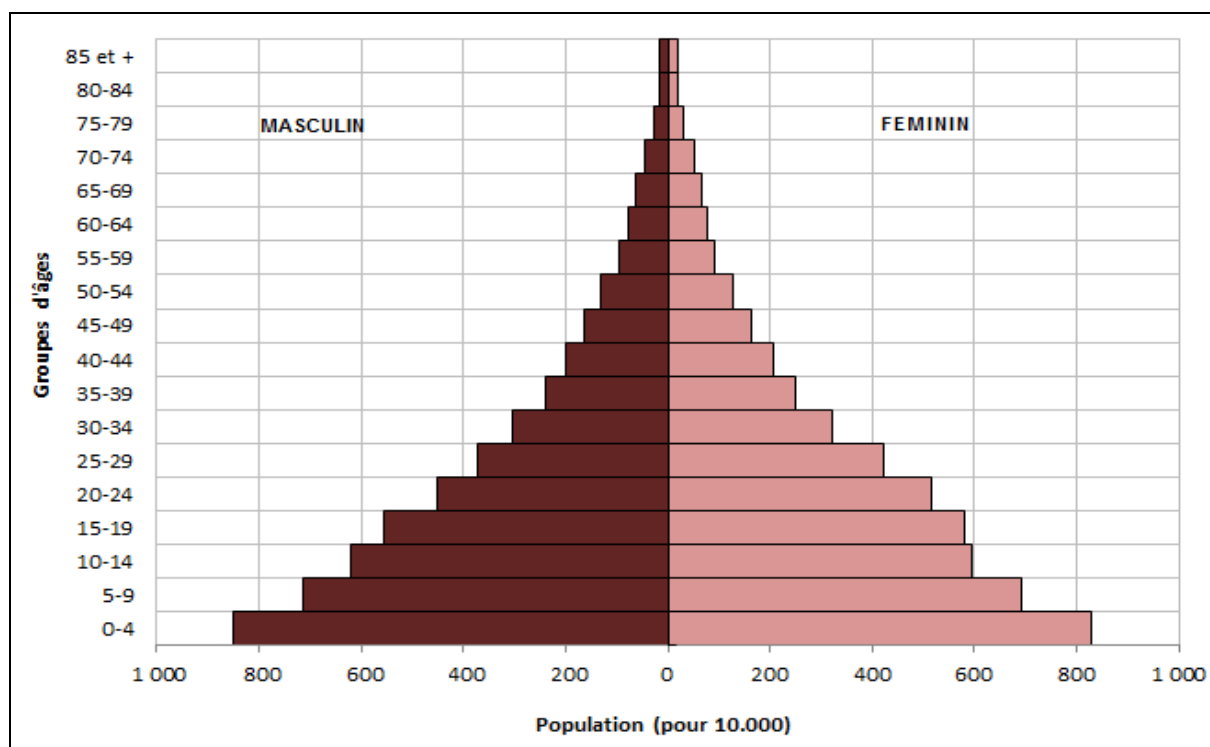
2.1.3. Structure par sexe et par âge de la population en 2011

Les données par âge et par sexe de la population constituent des éléments indispensables pour une bonne identification et une évaluation rationnelle des besoins sociaux essentiels de la population. Elles permettent également de suivre et d'évaluer les programmes de développement.

En 2011, la population du Cameroun est estimée à 20 138 637 dont 10 189 064 femmes et 9 949 573 hommes, soit un rapport de masculinité de 98 hommes pour 100 femmes. Les femmes représentent 50,6% de la population et les hommes 49,4%.

La pyramide par groupes d'âges de la population du Cameroun présente l'allure générale des pyramides des populations africaines au sud du Sahara, caractérisée par une base large, puis un rétrécissement progressif et régulier au fur et à mesure que l'on avance en âge. La pyramide des âges de la population totale en 2011 est marquée par une fécondité encore élevée associée à une mortalité tout aussi élevée. Aux âges jeunes, il n'y a pas de différences très marquées de la structure par sexe ; celles-ci n'interviennent qu'aux âges élevés. L'allure de la pyramide des âges met en évidence la grande jeunesse de la population du Cameroun.

Graphique 2.2 : Pyramide des âges de la population du Cameroun en 2011



Source : BUCREP, 2011

La moitié de la population a moins de 18 ans. En effet, l'âge médian est de 18,3 ans chez les femmes et de 17,1 ans chez les hommes. L'âge moyen de la population est de 22,1 ans dans l'ensemble, soit 22,3 ans chez les femmes et 21,8 ans chez les hommes. Le poids démographique des enfants âgés de moins de 15 ans se situe à 43,0 %. La population potentiellement active est de 52,0%. Le poids démographique des personnes âgées (60 ans ou plus) est encore relativement modeste (5,0%).

Encadré n°2.1 : Population jeune

La principale conséquence de l'évolution démographique «décalée» de l'Afrique subsaharienne est la poursuite d'une croissance exceptionnellement forte et longue de sa population, ainsi que son rajeunissement, qui s'oppose au vieillissement des populations des autres régions du monde. Ainsi, en 2005, deux subsahariens sur trois avaient moins de 25 ans, alors que ce groupe représentait, en Chine, 40 % de la population et 30 % en Europe. À l'autre extrémité des pyramides des âges, 5 % seulement des Subsahariens avaient plus de 60 ans, contre environ 10 % des Chinois et 20 % des Européens. Pour le XXI^e siècle, ces différences annoncent la poursuite d'une forte croissance démographique en Afrique subsaharienne, à l'inverse de la stagnation ou de la décroissance de la population dans les nombreux pays développés et en développement, où la fécondité est inférieure à 2 enfants par femme.

Source : *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain* (Sous la direction de Benoît Ferry), Karthala, CEPED, AFD, Paris, 2007

Tableau 2.4 : Répartition de la population par région selon les grands groupes d'âges en 2011

Région	Moins 15 ans		15-59 ans		60 ans ou plus		TOTAL	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Adamaoua	500 700	47,0	515 819	48,5	48 288	4,5	1 064 807	100
Centre	1 426 219	38,6	2 098 472	56,9	165 965	4,5	3 690 656	100
Est	370 325	45,6	405 300	49,9	36 219	4,5	811 844	100
Extrême-Nord	1 808 841	50,0	1 614 944	44,6	193 452	5,4	3 617 237	100
Littoral	1 029 344	34,3	1 844 608	61,6	122 979	4,1	2 996 931	100
Nord	1 051 177	48,5	1 031 345	47,6	84 375	3,9	2 166 897	100
Nord-Ouest	810 889	44,0	929 730	50,5	101 539	5,5	1 842 158	100
Ouest	821 693	45,2	854 812	47,1	140 270	7,7	1 816 775	100
Sud	274 390	38,7	370 130	52,1	65 356	9,2	709 876	100
Sud-Ouest	566 039	39,8	797 881	56,1	57 536	4,1	1 421 456	100
CAMEROUN	8 659 617	43,0	10 463 041	52,0	1 015 979	5,0	20 138 637	100

Source des données : Projections BUCREP

L'évolution de la structure par grands groupes d'âges dans les régions est caractérisée par des variations significatives d'une région à une autre. En fonction des poids démographiques par groupes d'âges, on peut distinguer plusieurs catégories de régions. Les régions septentrionales avec l'Extrême-Nord (50,8%), le Nord (49,1%), l'Adamaoua (47,8%) et dans une moindre mesure les régions de l'Est (46,4%), l'Ouest (46,1%) et le Nord-Ouest (44,7%) sont démographiquement les plus jeunes avec les proportions de moins de 15 ans largement supérieures à la moyenne nationale. Les régions de l'Ouest (7,7%) et du Sud (9,2%) affichent les proportions les plus élevées de personnes âgées. La particularité de la région de l'Ouest qui, en même temps, concentre une proportion importante de jeunes et de personnes âgées, est caractéristique d'une région de forte émigration.

S'agissant de certains groupes d'âges, cibles des programmes de développement leurs effectifs sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 2.5 : Quelques groupes d'âges spécifiques au Cameroun en 2011

Groupes spécifiques	Sexe			Poids démographique (%)
	Masculin	Féminin	Total	
Nourrissons (0-35 mois)	1 401 032	1 367 848	2 768 880	13,7
Population cible du PEV (enfants de 0 à 59 mois)	2 017 374	1 967 576	3 984 950	19,8
Population d'âge préscolaire (4-5 ans)	616 342	599 728	1 216 070	6,0
Population d'âge scolaire dans le primaire :				
- 6-11 ans	1 650 506	1 587 446	3 237 952	16,1
- 6-14 ans	2 384 174	2 290 491	4 674 665	23,2
Population en âge de début d'activité (15-24 ans)	2 026 631	2 212 900	4 239 531	21,1
Population des jeunes (15-34 ans)	3 388 758	3 709 875	7 098 633	35,2
Femmes en âge de procréer :				
- 15-49 ans	--	4 962 344	4 962 344	24,6
Personnes âgées (60 ans et +)	486 942	529 037	1 015 979	5,0

Source des données : Projections BUCREP

Le tableau 2.5 montre qu'en 2011, la population cible du Programme Elargi de Vaccination (PEV) représente 3 984 950 enfants de moins de cinq ans soit 19,8% de la population totale. La population scolarisable âgée de 6-14 ans, qui représente l'une des cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement, représente 23,2 %. La population de 15-34 ans, constituée en majorité de jeunes à la recherche du premier emploi, représente 35,2% de la population totale.

2.1.4. Composition selon la religion et la nationalité

Le paysage religieux camerounais est dominé par la religion catholique (38,4%), la religion protestante (26,3%) et la religion musulmane (20,9%). Le poids des pratiquants de l'animisme et des adeptes des religions émergentes « autres chrétiens » est encore modeste, avec respectivement 5,6% et 4,0%.

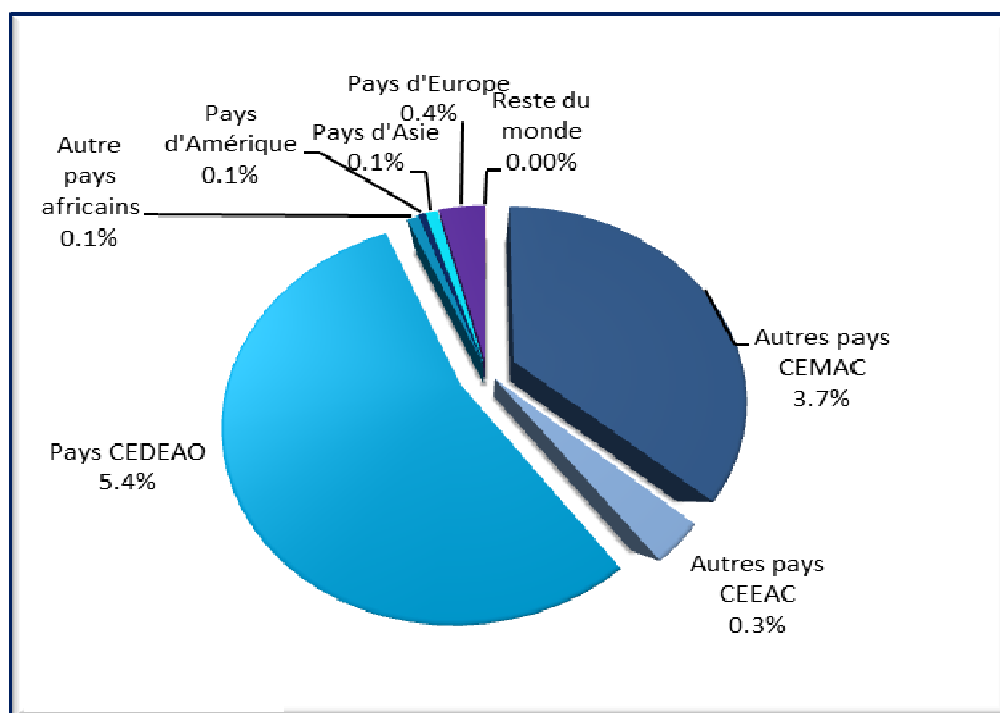
Tableau 2.6 : Répartition (%) de la population selon l'appartenance religieuse

Religion	Proportion (%)
Catholique	38,4
Orthodoxe	0,5
Protestant	26,3
Autres chrétiens	4,0
Musulman	20,9
Animiste	5,6
Autres religions	1,0
Libre penseur	3,3
TOTAL	100,0

Source des données : RGPH 2005

En 2005, la population étrangère représente 2,8% de la population totale du pays. Cette population étrangère est majoritairement constituée d'Africains (94,5%). Les Nigériens sont de loin la plus forte communauté (39,3 %) suivis des Tchadiens (27,4%) et des Centrafricains (5,7%). La France, avec 1,8%, représente la plus forte colonie de la population étrangère d'origine européenne. Elle est suivie par les ressortissants d'Italie (0,2%), d'Allemagne (0,11%) et du Royaume-Uni (0,10%). Les Asiatiques représentent 1,3% et les Américains 0,3%.

Graphique 2.3 : Répartition de la population de nationalité étrangère par grand groupes de pays en 2005



Source des données : RGPH 2005

2.2. EVOLUTION DES COMPOSANTES DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

La croissance de la population est la résultante des trois composantes que sont la natalité, la mortalité et les mouvements migratoires. Cette croissance a des incidences sur le développement du pays. Ainsi, la forte natalité, la maternité précoce, les grossesses répétées et rapprochées peuvent nuire à la santé de la femme et de l'enfant et limiter les possibilités d'épanouissement social et économique de la femme. La connaissance des niveaux et tendances de chacune de ses composantes est donc indispensable pour l'élaboration des politiques de développement et d'aménagement du territoire d'un pays.

2.2.1. Evolution de la fécondité

Bien que le volume global des naissances soit en hausse constante parce que lié à l'accroissement de la population, le niveau de la natalité, mesuré par le taux brut de natalité, est en baisse continue depuis 1976. En effet, pour l'ensemble du pays, le taux brut de natalité est passé de 45,0‰ en 1976 à 41,2‰ en 1987 pour atteindre 39,6‰ en 2005. Cette baisse est beaucoup plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Sur la base de ces résultats, on observe qu'à l'instar des autres pays de l'Afrique au

Sud du Sahara, le Cameroun aurait amorcé la phase de la baisse de la fécondité, étape capitale dans la transition démographique¹.

A l'exemple de la natalité, la fécondité aussi est en baisse depuis 1976. L'indice synthétique de fécondité (ISF) est passé ainsi de 6,2 enfants par femme en moyenne en 1976 à 5,6 en 1987 pour s'établir à 5,2 enfants en moyenne en 2005.

En milieu urbain, l'ISF est passé de 5,2 enfants à 5,1 enfants par femme entre 1976 et 1987 puis à 4,2 en 2005. Entre 1987 et 2005, la baisse est de 0,9. A l'opposé, on note que la fécondité a enregistré une légère hausse en milieu rural ; l'ISF est passé de 5,9 en 1987 à 6,4 en 2005. Au cours de la même période, le taux global de fécondité général (TGFG) en milieu urbain a enregistré une baisse de 38,9 points tandis qu'en milieu rural, il a augmenté de 12,1 points.

L'évolution à la baisse de la fécondité entre 1976 et 2005 est surtout le fait du milieu urbain. L'écart du nombre moyen d'enfants par femme entre les deux milieux qui était déjà remarquable en 1976 (1,3 enfant) s'est creusé sensiblement pour s'établir à 2,2 enfants en 2005.

2.2.2. Evolution de la mortalité

La mortalité, bien qu'en régression, demeure encore élevée. Le taux brut de mortalité est passé de 20,0‰ en 1976 à 13,8‰ en 1987 puis à 13,6‰ en 2005. Le niveau de la mortalité des enfants et celui de la mortalité maternelle ont enregistré une hausse aux cours des récentes années.

S'agissant de la mortalité des enfants, le quotient de mortalité infanto-juvénile² était de 148,5‰ en 2005. Les résultats de l'EDSC-III sur l'évolution de la mortalité infantile et juvénile au cours des vingt dernières années montrent une quasi-stabilité des niveaux de la mortalité post-néonatale et juvénile des enfants, mais aussi pour l'ensemble de la mortalité infanto-juvénile. En effet, par rapport aux résultats de l'enquête réalisée en 1998 (EDSC-II), le niveau de toutes les composantes de la mortalité des enfants obtenu en 2004 est sensiblement le même : mortalité infantile de 74,0‰ en 2004 contre 77,0‰ en 1998 pour les cinq dernières années ; mortalité infanto-juvénile de 144,0‰ les années 1999-2004 contre 151,0‰ pour les années 1994-1998. A l'EDSC-I de 1991, le niveau de la mortalité infantile était estimé à 65,0‰.

En ce qui concerne la mortalité maternelle (décès liés à la grossesse, à l'accouchement et à ses complications), elle est plus élevée aux âges extrêmes de la vie féconde des femmes, c'est-à-dire avant l'âge de 20 ans et après l'âge de 35 ans. Pour les femmes âgées de 35 ans ou plus, les risques sont encore plus élevés lorsque les grossesses surviennent après la naissance du 4ème enfant ou celle d'un enfant de rang supérieur. Aussi, le fait d'éviter d'avoir des grossesses avant 20 ans et après 35 ans peut contribuer à la réduction de la mortalité maternelle.

¹ La transition démographique fait référence au passage historique des niveaux élevés de natalité et de mortalité à des niveaux faibles dans une population. La baisse de la mortalité précède d'ordinaire la baisse de la fécondité, provoquant ainsi une croissance rapide de la population durant la période de transition.

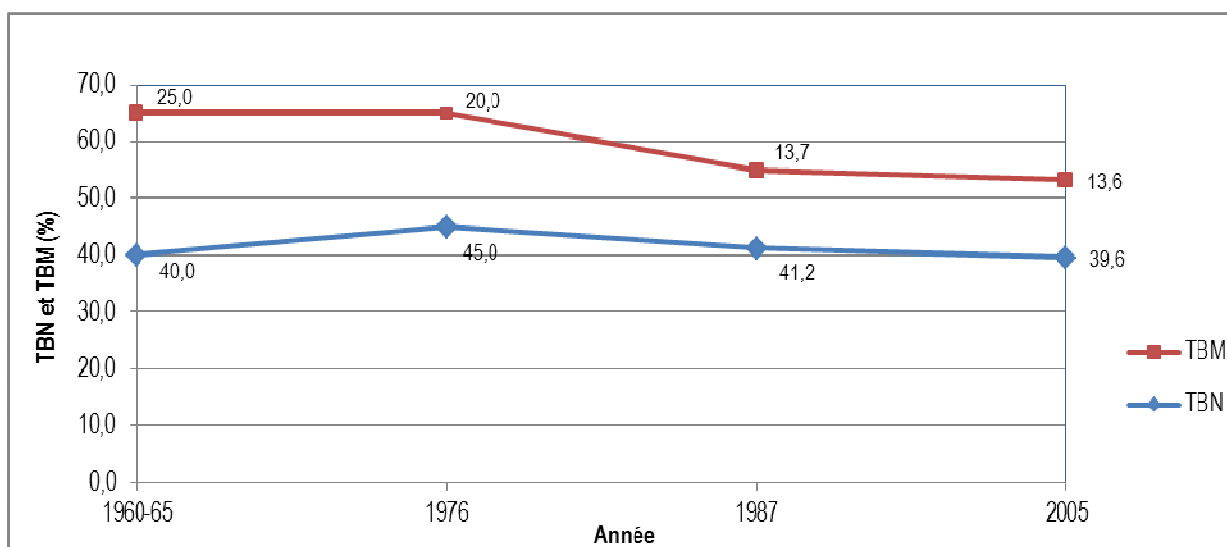
² La probabilité pour un enfant de décéder avant son premier anniversaire.

Au Cameroun, en 2004, le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes pour la période 1998-2004 était évalué à 669 contre 454 pour la période 1991-1997. En 1998, cet indicateur était estimé à 430 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes pour la période 1989-1998 soit, là encore, très voisin de celui estimé en 2004 pour la même période. D'après ces résultats, issus des EDSC I, II et III, la mortalité maternelle est en hausse au Cameroun.

2.2.3. Schéma de la transition démographique

Le Cameroun a déjà entamé sa transition démographique. La baisse du taux d'accroissement naturel pourrait se poursuivre, mais sous un régime de natalité et de mortalité élevées. La mortalité a reculé depuis les années 60 avant de connaître une stagnation entre 1976-2005. La fécondité a d'abord enregistré une hausse entre 1960 et 1976 avant d'amorcer une baisse relativement progressive (depuis les années 1970) (graphique 2.4). Ce qui a conduit à une baisse du taux d'accroissement naturel (2,9 % pour la période intercensitaire 1976-1987 contre 2,8 % pour 1987-2005). Dans cette optique, il faudrait que la fécondité poursuive sa tendance à la baisse pour que s'instaure un schéma classique de transition. Les effets de l'éducation et de l'urbanisation devraient être soutenus par une politique affirmée, manifeste de politique nationale de population pour que la baisse se diffuse dans les couches économiquement faibles de la population.

Graphique 2.4 : Evolution des taux brut de natalité (TBN) et des taux brut de mortalité (TBM) de 1960 à 2005



Sources des données : Enquêtes régionales 1960-1965 ; RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005

Encadré n°2.2 : Transition démographique : des situations variées

Pour décrire la complexité de ces situations, Dominique Tabutin et Bruno Schoumaker ont proposé quatre grands modèles « subsahariens » de transition. Ils distinguent :

- « un modèle encore traditionnel [...] où la mortalité a reculé, mais où la natalité se maintient à des niveaux très élevés ».
- « un modèle classique de changement [...] où la mortalité baisse régulièrement depuis cinquante ans, la natalité diminue depuis vingt ans, et la croissance ralentit tout en demeurant encore forte ».
- « un modèle perturbé par des guerres [...] avec des reprises brutales de mortalité dues aux conflits eux-mêmes, mais aussi à la paupérisation qui s'ensuit, ainsi parfois qu'au Sida ».
- « un modèle perturbé par le VIH-Sida [où] la fécondité et la mortalité ont reculé normalement jusque vers 1990, mais [où] le processus a été brutalement interrompu par des reprises importantes, conduisant [...] à des réductions parfois drastiques de la croissance ».

Source : L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain (Sous la direction de Benoît Ferry), Karthala, CEPED, AFD, Paris, 2007

En tout état de cause, l'évolution future de la population camerounaise dépendra d'une part de l'évolution de la fécondité qui connaît actuellement un déclin relatif, et d'autre part, de la réduction de l'expansion du VIH/Sida dont les effets sur le niveau de la mortalité sont encore mal cernés.

2.2.4. Migrations

➤ Migrations internes

En novembre 2005, sur une population résidente évaluée à 17 463 836 habitants, 5 427 798 avaient changé au-moins une fois de lieu de résidence ; ce qui donne un indice de mobilité résidentielle égal à 31,2%. Comparé à celui d'avril 1987 (32,5%), cet indice a régressé de 1,3 point.

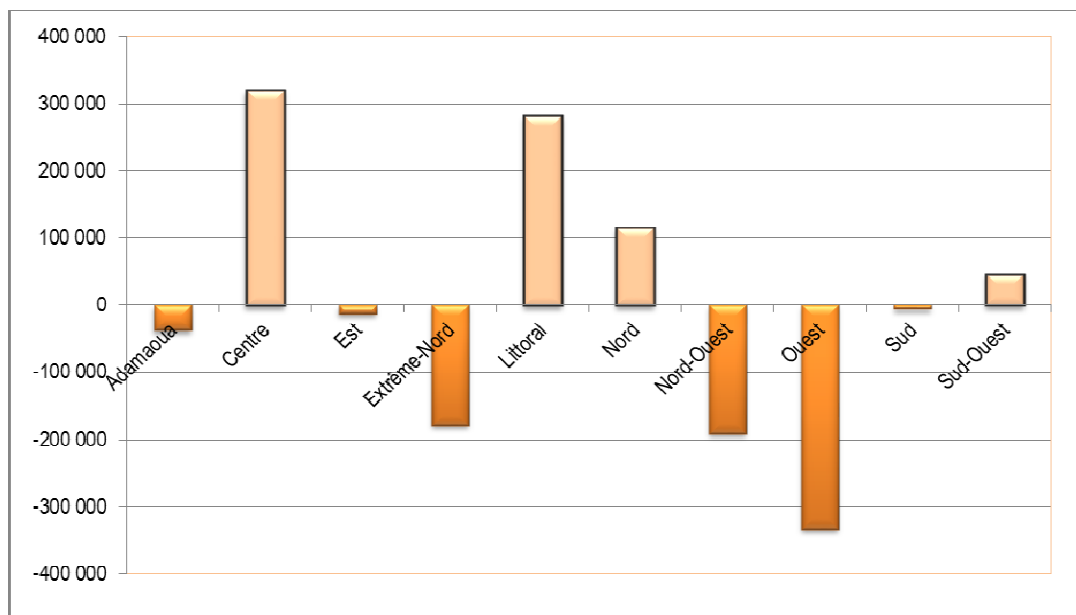
Tableau 2.7 : Impact du bilan migratoire interne sur la croissance démographique des régions de 1987 à 2005

Région	RGPH 1987			RGPH 2005			Bilan des migrations internes nettes entre 1987 et 2005
	Entrants durée de vie	Sortants durée de vie	Solde migratoire en avril 1987	Entrants durée de vie	Sortants durée de vie	Solde migratoire en novembre 2005	
Adamaoua	60 619	41 085	19 534	92 168	110 025	-17 857	-37 391
Centre	300 758	182 312	118 446	784 404	346 594	437 810	319 364
Est	57 678	44 812	12 866	98 304	98 333	-29	-12 895
Extrême-Nord	34 056	146 702	-112 646	66 050	358 061	-292 011	-179 365
Littoral	427 618	157 385	270 233	874 250	322 395	551 855	281 622
Nord	130 696	45 166	85 530	287 152	86 789	200 363	114 833
Nord-Ouest	41 159	157 164	-116 005	88 146	395 549	-307 403	-191 398
Ouest	98 674	389 611	-290 937	185 158	809 635	-624 477	-333 540
Sud	56 587	83 328	-26 741	127 024	160 057	-33 033	-6 292
Sud-Ouest	111 208	71 488	39 720	226 263	141 481	84 782	45 062
CAMEROUN	1 319 053	1 319 053	0	2 828 919	2 828 919	0	0

Sources des données : RGPH 1987 ; RGPH 2005

Dans l'ensemble, au Cameroun, la principale motivation à la base de la décision de migrer est d'ordre économique, la seconde étant d'ordre scolaire. Quand on compare les soldes migratoires régionaux observés en 1987 à ceux de 2005, on constate qu'en dehors de l'Adamaoua et de l'Est, les tendances ont peu évolué.

Graphique 2.5 : Bilan des migrations internes nettes entre 1987 et 2005



Sources des données : RGPH 1987 ; RGPH 2005

Le bilan des migrations internes nettes de la période intercensitaire 1987-2005 présente le même schéma que celui du solde migratoire durée de vie observée en novembre 2005. Les régions qui présentent un solde migratoire positif en 2005, ont également un bilan des migrations internes nettes positif sur la période intercensitaire 1987-2005. Les régions du Centre avec la capitale politique Yaoundé et du Littoral avec Douala sont les principales bénéficiaires des mouvements migratoires internes. Elles sont suivies par la région du Nord avec Garoua qui demeure la ville la plus attractive du Septentrion.

De même, les régions présentant un solde migratoire interne négatif en 2005, accusent un bilan des migrations internes nettes négatif sur la période 1987-2005. La région de l'Ouest reste la principale zone de départ des migrants au Cameroun. Elle est suivie par les régions du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord. La perte continue de la population de l'Extrême-Nord, (112 646 habitants en 1987 et 292 011 habitants en 2005), au profit des autres régions et particulièrement pour les régions du Nord et du Centre, permet de comprendre pourquoi la région de l'Extrême-Nord a perdu son rang de la région la plus peuplée du Cameroun.

En définitive, les grands courants migratoires internes se sont maintenus sur une séquence de temps relativement longue et confirment les statuts migratoires des principales régions pourvoyeuses et/ou bénéficiaires de migrants internes au Cameroun.

➤ Immigration

Le nombre des immigrés recensés au Cameroun est passé de 218 069 en 1976 à 253 969 en 1987 puis à 482 132 en 2005. Ces effectifs représentent, respectivement 3,1% de la population totale du pays en 1976, 2,7% de la population de 1987 et 2,8% de celle de 2005. Aussi bien en 1976 qu'en 2005, les immigrés originaires des pays africains sont, de loin, plus nombreux que ceux des autres continents : 93,3% en 1976 et 91,6% en 2005. Le Nigéria, le Tchad et la République Centrafricaine sont les plus grands contributeurs. La part du Nigéria a cependant varié de 58,3% en 1976 à 32,4% en 2005. Celle du Tchad est passée de 21,7% à 32,5% entre les deux périodes, tandis que celle de la République Centrafricaine est passée de 6,5% à 6,8% au cours de la même période.

2.3. EVOLUTION FUTURE DE LA POPULATION CAMEROUNAISE

Les tendances démographiques passées ont permis d'estimer l'évolution future de la population et d'apprécier son impact sur la demande sociale. De 17 463 836 habitants en 2005, le Cameroun compte 20 138 637 d'habitants en 2011. Cette population atteindra en 24 910 305 en 2020.

Le poids de la population féminine en âge de procréer dans population totale passera de 24,3% en 2005 à 25,0% en 2020. L'effectif initial qui était de 4 248 727 en 2005 sera multiplié par 1,5 pour atteindre 6 229 914 en 2020.

Il apparaît clairement que la population camerounaise demeurera encore longtemps majoritairement jeune. La population âgée de moins de 15 ans qui était de 43,6 % en 2005 régresserait seulement de 1,3 point sur la période de 15 ans. La population des enfants (0-4 ans) sera multipliée par 1,4 en l'espace de 15 ans soit 4 089 060 en 2020. La population scolarisable (6-14 ans) qui était de 4 095 011 en 2005 serait de 5 088 582 en 2015 pour se situer à 5 647 814 en 2020.

Le poids des personnes âgées (60 ans ou plus) ne connaîtra pas beaucoup de changements en termes de proportion. Par contre, l'effectif qui était de 870 642 en 2005 devrait passer à 1 143 691 en 2015 pour atteindre 1 312 282 en 2020. Ces effectifs importants pourraient poser des problèmes de prise en charge.

Tableau 2.8 : Perspectives démographiques et quelques groupes d'âges cibles des programmes de développement

Année	Population totale	Femmes en âge de procréer	Population de 0 à 4 ans	Population de 6-14 ans	Population de 15-34 ans	Population de 15-59 ans	Population de 60 ans ou plus
2005 *	17 463 836	4 248 727	2 951 848	4 095 011	6 061 263	8 974 837	870 642
2010	19 648 287	4 841 514	3 302 091	4 560 843	6 925 790	10 135 983	991 241
2015	22 179 707	5 506 148	3 684 176	5 088 582	7 876 542	11 527 417	1 143 691
2020	24 910 305	6 229 914	4 089 060	5 647 814	8 911 891	13 042 667	1 312 282

*Année de base, 3^{ème} RGPH, 2005

Sources des données : Projections BUCREP

En définitive, la population du Cameroun est caractérisée par son extrême jeunesse. Les femmes y sont plus nombreuses que les hommes, quoique l'évolution du pays suggère une tendance à l'équilibre homme-femme. Des disparités importantes existent dans la répartition de la population suivant le milieu de résidence. L'urbanisation est le fait démographique le plus marquant au Cameroun.

La fécondité est encore élevée en dépit de sa relative baisse. De même, la mortalité, bien qu'en régression, demeure encore élevée. S'agissant des mouvements migratoires, les régions du Centre et celles du Littoral sont les principales bénéficiaires des mouvements migratoires internes.

Chapitre 3 : CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET DEMANDE SOCIALE EN INFRASTRUCTURES DE BASE

L'un des défis majeur lié à la forte croissance démographique est l'augmentation de la demande d'infrastructures sociales de base. Assurer à chaque ménage un logement décent à la mesure de sa taille, développer et étendre les infrastructures de réseau pour que les ménages aient accès à l'énergie électrique, à l'eau potable, à l'assainissement sont des responsabilités que l'état est appelé à assumer. Dans le domaine de la santé et de l'éducation, les besoins en infrastructures croissent en fonction de la charge démographique. Dans ce chapitre, seront analysés les différents aspects de la demande d'infrastructures en matière de logement, d'éducation et de santé.

3.1. LOGEMENTS, ASSAINISSEMENT ET QUALITE DE L'HABITAT

3.1.1. Logements

Au Cameroun, le patrimoine immobilier en termes de maisons à usage d'habitation n'est pas encore maîtrisé. Chaque ménage se trouve certes dans une habitation mais les besoins réels en logement sont difficiles à évaluer. En effet, la sur-occupation des logements, la cohabitation des ménages, les logements indécents, les taudis des bidonvilles traduisent des demandes de logements insatisfaites.

De manière générale, l'évolution du nombre de ménages dépend de plusieurs facteurs dont le principal reste la croissance démographique. Tout d'abord, au fur et à mesure que la population augmente en nombre, de nouveaux ménages se créent. Ensuite, pour un individu, l'acquisition de l'autonomie sociale du fait de l'âge ou du statut économique est un facteur de création de son propre ménage, dans lequel il peut vivre seul ou avec d'autres personnes. En plus, la dislocation ou le détachement du ménage d'origine pour des raisons de travail, d'étude et autres sont également à la base de la création de nouveaux ménages. Ainsi le travailleur ou l'étudiant qui quitte son ménage d'origine pour se retrouver dans une autre localité est souvent contraint d'établir son propre ménage. Le tableau 3.1, en présentant l'évolution des ménages de 1976 à 2005, permet également d'apprécier l'ampleur de la création des nouveaux ménages.

Tableau 3.1 : Evolution du nombre de ménages de 1976 à 2005 et taux d'accroissement des ménages

Milieu de résidence	Nombre de ménages			Taux d'accroissement des ménages	
	1976	1987	2005	1976-1987	1987-2005
Urbain	389 778	732 457	1 777 566	5,9	4,9
Rural	981 574	1 366 273	1 614 251	3,1	0,9
Ensemble	1 371 352	2 098 730	3 391 817	3,9	2,6

Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005

Entre 1976 et 1987, le nombre de ménages s'est accru de 3,9%. Mais entre 1987 et 2005, l'accroissement est beaucoup plus faible, soit 2,6%. Le taux d'accroissement des ménages en milieu urbain est particulièrement très élevé : de 1987 à 2005, le rythme de croissance des ménages en milieu urbain est 6 fois plus élevé qu'en milieu rural.

En 2010, le nombre de ménages est évalué à 3 947 817 en considérant que l'évolution de la taille moyenne des ménages suivra la même tendance jusqu'en 2020. Il est estimé à 4 626 271 en 2015 et à 5 175 103 en 2020. Au-delà de l'augmentation absolue du nombre de ménages, le fait le plus significatif est sans nul doute les défis qui en résultent en termes de besoins en infrastructures de base et en prime les besoins en logements.

Sans faire un inventaire des logements actuellement existants, l'estimation des besoins en logements au Cameroun peut se mesurer en faisant le rapport entre la population projetée et la taille moyenne des ménages estimée. Le modèle est fondé sur les hypothèses suivantes :

- la taille moyenne des ménages ne connaîtra qu'une très légère baisse entre 2005 et 2020 (car bien qu'il y ait une légère tendance à la nucléarisation des ménages, la capacité d'accueil des membres apparentés et non apparentés persistent) ;
- à chaque ménage correspond un logement (ce qui permet de garantir dans une moindre mesure le caractère décent du logement) ;
- les conditions de vie des populations vont s'améliorer progressivement.

Partant sur cette base, les besoins en logements estimés correspondraient plus ou moins à une estimation du nombre de ménages futurs. Ainsi, tel que le révèle le tableau 3.2, pour satisfaire le besoin en logement de la population du Cameroun, il faudra disposer d'un parc d'environ 4,44 millions de logements d'ici 2015 et d'un peu plus de 5 millions de logements d'ici 2020.

Tableau 3.2 : Estimation des besoins en logements de 2010 à 2020

Année	Population estimée	Taille moyenne des ménages estimée	Besoins estimés en logements	Hypothèse d'évolution de la taille moyenne des ménages
2010	19 648 287	5,1	3 852 605	Identique à celle de 2005
2011	20 138 637	5,1	3 948 752	Identique à celle de 2005
2015	22 179 707	5,0	4 435 941	Légère baisse
2020	24 910 305	4,9	5 083 736	Légère baisse

Source : BUCREP, 2011

Pour mettre en œuvre des actions visant à satisfaire le besoin en logements des populations, il serait donc nécessaire dans une première approche, de faire un inventaire des logements décents actuellement existant au sein du territoire national ; et dans une seconde approche d'élaborer et d'exécuter un calendrier de construction de nouveaux logements. L'application des échéances de ce calendrier permettra ainsi de répondre aux besoins en logement décent qui va grandissant.

3.1.2. Assainissement

De manière générale, l'assainissement englobe l'évacuation et le traitement des déchets solides et liquides. Pour un ménage, le raccordement au réseau d'égouts et l'accessibilité au service de ramassage des ordures ménagères permet de gérer convenablement les déchets. Au Cameroun, très peu d'habitations sont raccordées à un réseau d'égouts. Les ménages sont équipés de systèmes individuels comme les latrines traditionnelles ou latrines à fosses étanches pour évacuer leurs eaux usées. D'autres habitations ne disposent d'aucun système d'assainissement de base.

D'après les résultats du 3^{ème} RGPH, ce sont les latrines qui demeurent les lieux d'aisance les plus utilisés (77,5%). La proportion des ménages qui utilisent les WC avec chasse d'eau a augmenté entre 1987 et 2005, passant de 7,0% à 13,3% mais cette proportion reste encore très faible en milieu rural (3,9%).

Tableau 3.3 : Répartition (%) des ménages par type de lieu d'aisance selon la région

Lieu	WC avec chasse d'eau	Latrine	Nature et autre	Ensemble
Adamaoua	7,4	85,7	6,9	100,0
Est	5,1	78,9	16,0	100,0
Extrême-Nord	4,4	72,0	23,6	100,0
Nord	5,1	72,5	22,4	100,0
Nord-Ouest	7,5	88,6	3,9	100,0
Ouest	9,5	86,0	4,5	100,0
Sud	9,2	82,9	7,9	100,0
Sud-Ouest	13,3	79,6	7,1	100,0
Douala	30,9	67,2	1,9	100,0
Yaoundé	30,6	68,7	0,7	100,0
CAMEROUN	13,3	77,5	9,2	100,0

Source des données : RGPH 2005

La proportion de ménages qui utilise les latrines varie de 72,0% dans l'Extrême-Nord à 88,6% dans le Nord-Ouest. Les WC avec chasse d'eau sont plus fréquents dans les ménages des villes de Douala (30,9%) et de Yaoundé (30,6%). Une proportion relativement importante de ménages disposant de WC avec chasse d'eau est rencontrée dans les régions du Sud-Ouest (13,3%) et du littoral sans Douala (11,9%). Dans les autres régions, moins d'un ménage sur 10 dispose d'un WC avec chasse d'eau.

Une proportion importante de ménages dans chaque région ne dispose ni de WC avec chasse d'eau, ni de latrine et par conséquent utilise la nature ou autre moyen non conventionnel pour l'évacuation des excréta. Au niveau de l'ensemble du pays, ce sont 9,2% des ménages qui se trouvent dans cette situation. Malgré les efforts de sensibilisation parfois accompagnés de mesures répressives, plus de deux ménages sur dix dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord utilisent la nature comme lieu d'aisance. Dans la région de l'Est, ce sont 16,0% des ménages qui ne disposent d'aucun type de lieu d'aisance aménagé. Dans les villes de Douala (1,9%) et de Yaoundé (0,7%), certains ménages ne disposent ni de WC avec chasse d'eau, ni de latrine.

Le développement de l'habitat spontané et précaire lié à la croissance rapide de la population urbaine rend difficile l'exécution des programmes d'assainissement et d'équipement urbains. L'un des faits les plus remarquables de l'urbanisation est le volume croissant des ordures ménagères, pour une grande part non traitées ou non recyclées. La société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM) créée en 1969 assure la collecte des déchets ménagers, le balayage des rues, des places et des marchés, le criblage des plages et le traitement des ordures ménagères. Elle est présente seulement dans une dizaine de villes du pays. Toutefois, même dans ces villes, l'enclavement des quartiers limite l'accès des populations aux services d'hygiène et de salubrité publique. De ce fait, la société HYSACAM sillonne uniquement les zones accessibles.

D'après les résultats du 3^{ème} RGPH, 40,4% des ménages urbains utilisent les bacs publics pour évacuer leurs ordures ménagères. En milieu rural et dans les quartiers urbains où les bacs publics font défaut, les ménages jettent leurs ordures dans la broussaille aux alentours de la maison ou aux abords des rues. En milieu urbain, 8,1% des ménages utilisent les abords de rues pour évacuer les ordures ; 31,8% utilisent la broussaille ou les alentours de la maison.

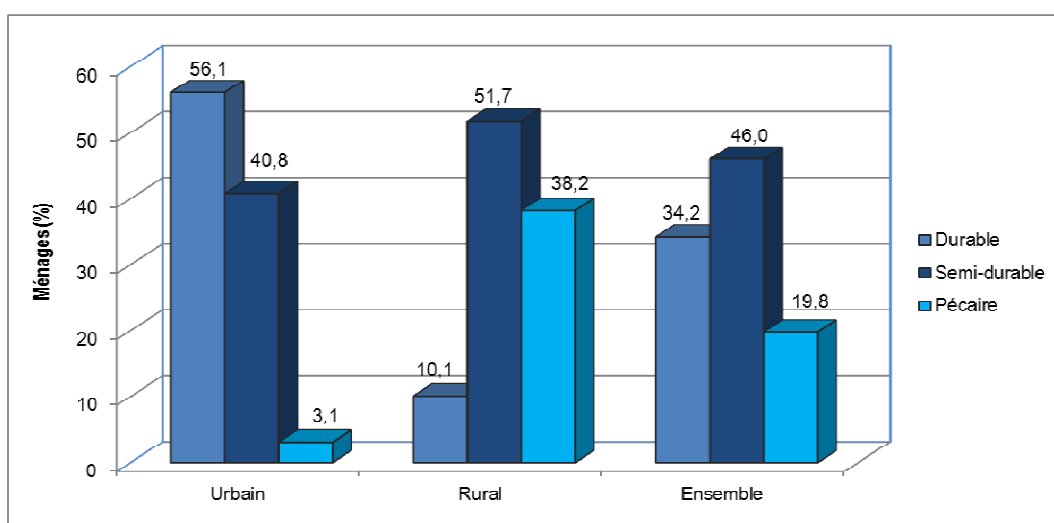
3.1.3. Nature des matériaux de construction

La durabilité des matériaux utilisés dans la construction est un facteur déterminant pour évaluer le niveau de standing du logement. Un logement dont le mur, le toit et le sol sont essentiellement construits en matériaux durables sera classé dans la catégorie habitat en matériaux durables. Les habitats précaires sont construits avec des matériaux bruts souvent prélevés dans la nature (terre, planche, paille et natte etc.). Les habitations combinant les matériaux durables et précaires sont classées dans la catégorie de constructions en matériaux semi-durables.

D'après les résultats du 3^{ème} RGPH, les ménages occupant les logements construits en matériaux semi-durables sont prédominants (46,0%), suivis des ménages installés dans les logements construits en matériaux durables (34,2%). Par contre, près d'un ménage sur cinq (19,8%) vit dans un logement construit en matériaux précaires.

Selon le milieu de résidence, plus de la moitié (56,1%) des ménages urbains ont des logements construits en matériaux durables contre 10,1% pour ceux du milieu rural. Par ailleurs, plus de la moitié des ménages ruraux (51,7%) occupent des logements construits en matériaux semi-durables.

Graphique 3.1 : Répartition (%) des ménages par nature des matériaux de construction selon le milieu de résidence



Source des données : RGPH 2005

Dans sa politique d'amélioration de la qualité de l'habitat, le gouvernement envisage réduire de manière significative la proportion des ménages des villes vivant dans un habitat précaire. Celle-ci devra être ramenée à 20% à l'horizon 2035. Ceci nécessitera en effet d'importants investissements pour augmenter, à au moins 80%, la proportion de logements urbains construits en matériaux durables.

3.1.4. Accès à l'eau potable

L'hydraulique villageoise et l'accès à l'eau potable en milieu urbain constituent de sérieux problèmes pour les populations. Si la couverture en eau potable semble acceptable dans les grands centres urbains, les problèmes de qualité subsistent ; le monde rural par contre, est confronté à un réel problème d'eau, à la fois en disponibilité et en qualité. Dans les villes pourvues d'un réseau d'adduction d'eau, l'accessibilité au réseau n'est pas assurée aux ménages installés dans les quartiers périphériques ou sous intégrés.

Les principaux acteurs du secteur de l'eau au Cameroun sont le Ministère de l'Energie et de l'Eau (MINEE), la Camerounaise des Eaux (CDE) et la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER). Le pays compte 105 stations urbaines d'eau potable et plus de 3 000 stations et points d'eau ruraux. Les stations urbaines sont gérées par la Camerounaise des Eaux (CDE) tandis que la gestion des stations et points d'eau ruraux incombe aux populations bénéficiaires (comités villageois) sous la supervision du MINEE.

Depuis une quinzaine d'années, le nombre de centres de distribution d'eau en milieu urbain est resté statique (105). Sur le plan de la distribution spatiale des stations urbaines de gestion d'eau potable, la région du Centre vient en tête avec 26 centres, suivie du Littoral (13 centres), de l'Ouest (12 centres), de l'Extrême-Nord et du Nord-Ouest (11 centres chacune). Les régions de l'Adamaoua et du Nord réunies comptent 10 centres, le Sud-Ouest (9 centres) et le Sud (7 centres).

Tableau 3.4 : Répartition de centres de gestion d'eau potable par région en 2005

Région	Nombre de centres	Nombre de villes	Proportion de villes desservies
Adamaoua	6	16	37,5
Centre	26	62	41,9
Est	6	31	19,4
Extrême-Nord	11	45	24,4
Littoral	13	25	52,0
Nord	4	18	22,2
Nord-Ouest	11	31	35,5
Ouest	12	37	32,4
Sud	7	23	30,4
Sud-Ouest	9	27	33,3
CAMEROUN	105	315	33,3

Sources des données : SNEC (CAMWATER) ; RGP 2005

Au Cameroun, le secteur de l'eau est confronté à un grave déséquilibre entre la demande et l'offre notamment dans les grandes agglomérations urbaines. Le déficit journalier en eau potable pour la ville de Yaoundé se situe à 53 000 mètres cubes, soit une offre de 97 000 mètres cubes face à une demande de 150 000 mètres cubes. A Douala, les populations doivent faire face à une offre de 115 000 mètres cubes contre une demande de 280 000 mètres cubes. Dans les autres agglomérations urbaines, la situation n'est guère reluisante. Face aux pénuries récurrentes d'eau, certains ménages disposant d'un système adéquat d'évacuation des excréta sont obligés de s'équiper en récipient de grand volume afin de constituer des réserves d'eau. Bien que le Cameroun soit parmi les pays africains les plus riches en ressources en eau avec son réseau hydrographique dense, l'on constate que celui-ci est inégalement réparti sur l'ensemble du territoire national (près de 72% des ressources sont situées dans la partie méridionale du pays).

La pluviométrie est également favorable malgré la grande variabilité spatiotemporelle décroissante du Sud vers le Nord. En 2005, Les ressources en eau renouvelables globales étaient estimées à 286 mètres cubes par an. Les problèmes de l'accès à l'eau potable sont liés à la faiblesse de la capacité de production et de distribution, à la vétusté des équipements, à l'insuffisance des moyens humains, au retard dans les investissements, etc.

Depuis 1976, les puits et les sources demeurent les modes d'approvisionnement en eau utilisés par le plus grand nombre de ménages et particulièrement ceux du milieu rural où la proportion de ces ménages est restée stable (autour de 42,0% entre 1987 et 2005).

De 1976 à 1987, la proportion des ménages qui disposaient d'un robinet à l'intérieur ou à l'extérieur a connu un doublement passant de 5,2% à 11, 0%. Entre 1987 et 2005, cette proportion a également connu un doublement mais en considérant la longueur des deux périodes, il se dégage que le nombre de ménages ayant accès à ce mode d'approvisionnement en eau a évolué moins vite entre 1987 et 2005 qu'entre 1976 et 1987. De 1987 à 2005, la proportion de ménages ayant recours aux bornes fontaines n'a augmenté que d'un point, passant de 20,6% à 21,7%.

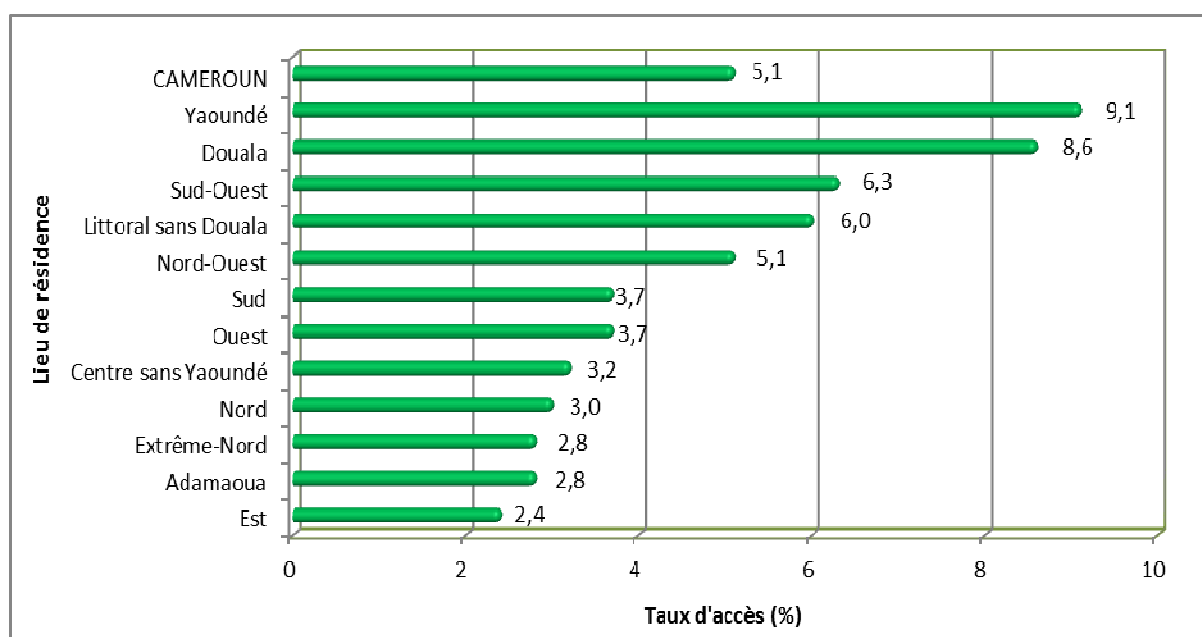
Tableau 3.5 : Répartition (%) des ménages par milieu de résidence selon la source d'approvisionnement en eau de boisson en 1976, 1987 et 2005

Source d'approvisionnement en eau de boisson	1976			1987			2005		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Robinet intérieur ou extérieur	9,2	3,6	5,2	25,1	2,2	11,0	35,4	9,0	22,8
Borne fontaine	48,4	4,2	16,8	37,5	10,1	20,6	35,5	6,5	21,7
Source aménagée	--	--	--	7,8	10,8	9,6	2,3	3,2	2,7
Puits ou source non aménagée	35,9	59,4	52,7	23,6	42,8	35,4	17,1	42,1	29,0
Cours d'eau, marigot	5,2	30,2	23,1	3,9	33,6	22,2	3,9	31,6	17,1
Autres	1,3	2,6	2,2	2,1	0,5	1,2	5,8	7,6	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005

Le taux d'accès des ménages à une source d'eau de boisson salubre se situe à 50,7%. Entre les régions, il existe de fortes disparités. Hormis les villes de Douala et de Yaoundé dans lesquelles les taux d'accès des ménages à une source d'eau de boisson salubre sont respectivement de 86,3% et 90,6%, trois régions enregistrent des taux au-dessus de la moyenne nationale. Il s'agit des régions du Sud-Ouest (63,2%), du Littoral sans Douala (60,4%) et du Nord-Ouest (51,4%). Dans toutes les autres régions, le taux d'accès des ménages à une source d'eau de boisson salubre est inférieur à la moyenne nationale ; la région de l'Est enregistre le plus faible (23,8%).

Graphique 3.2 : Taux (%) d'accès des ménages à une source d'approvisionnement en eau de boisson salubre selon la région



Source des données : RGPH 2005

Le Gouvernement compte atteindre la cible 7 des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui recommande la réduction de moitié à l'horizon 2015 de la population qui n'a pas accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement de base ; ceci reviendra à porter le taux d'accès à au moins 75% en 2020.

Tableau 3.6 : Evolution du nombre de ménages devant avoir accès à l'eau potable d'ici 2020

Année	Nombre de ménages	Pourcentage de ménages devant avoir accès à l'eau potable	Nombre de ménages à desservir en eau potable
2005 *	3 391 817	50,7	1 719 651
2015	4 626 271	66,9	3 094 976
2020	5 175 103	75,0	3 881 327

*Année de base, 3^{ème} RGPH, 2005

Sources des données : RGPH 2005 ; Projections BUCREP

A cet effet, certaines actions prioritaires sont à mettre en œuvre à cette échéance, notamment l'agrandissement des capacités de stockage et de traitement ; la réalisation des branchements en milieu urbain ; et la construction de forage, de puits aménagés en milieu rural. Dans cette perspective, le nombre de ménages à qui l'accès à l'eau potable devra être garanti est estimé respectivement à 3 094 976 en 2015 et à 3 881 327 en 2020.

3.1.5. Accès à l'énergie électrique

La situation de la production de l'énergie au Cameroun se caractérise par un déséquilibre entre une offre instable et inégale d'une part et une demande sans cesse croissante d'autre part. Ce déséquilibre se traduit par de nombreux désagréments (coupure de courant, baisse de tension...) dans les ménages et les entreprises. Or, le Cameroun possède le deuxième potentiel hydroélectrique en Afrique après la République Démocratique du Congo. Ce potentiel hydroélectrique du Cameroun est estimé à 12 000 MW par an, soit plus de 10 fois le potentiel effectivement exploité. A ce jour, la puissance installée est estimée à environ 1 060 MW. Malgré les efforts déployés pour réduire le déficit en la matière, les pénuries énergétiques perdurent avec des conséquences néfastes sur les plans économique et social. Dans certaines zones notamment frontalières, les populations font recours aux groupes électrogènes ou à des unités d'autoproduction indépendantes.

Les problèmes du secteur de l'énergie électrique sont liés à l'insuffisance des capacités de production imputable au retard dans les investissements, à la vétusté, la saturation et la faible disponibilité des équipements de production, de transport et de distribution dues au non-respect des échéances de renouvellement et à une maintenance globalement défailante.

Encadré n°1 : Déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité

Au Cameroun, la demande générale en électricité croît de 10% par an, alors que l'offre dépasse à peine 3%. Ce déséquilibre évident entre l'offre et la demande se traduit dans les faits par des rationnements intempestifs de l'énergie électrique (délestages) à l'échelle de tout le pays. Dans l'arrière-pays, la situation est encore plus pénible ; dans certaines localités rurales, les coupures d'électricité durent parfois plusieurs semaines voire plusieurs mois.

L'insuffisance de l'offre engendre une injustice dans l'accès à l'électricité ; en effet, certaines localités, déjà exsangues en infrastructures de toutes sortes, sont délibérément sevrées en électricité au profit des centres urbains et au mépris du principe d'égalité de traitement des usagers dûment prescrit par la loi. Hôpitaux, écoles et administrations publiques dans ces localités fonctionnent au ralenti, ce qui hypothèque évidemment le développement socioéconomique de ces régions. L'injustice étant génératrice de violence, ces désagréments récurrents créent des tensions sociales qui dégénèrent très souvent en affrontements violents entre les populations victimes et les forces de l'ordre.

Sur le plan strictement social, on note un indéniable regain de dynamisme des populations autour de la question de l'accès à l'électricité. Les usagers s'organisent de mieux en mieux avec une certaine détermination, pour exiger le respect de leur droit d'accès à l'électricité.

On a encore en mémoire les sanglantes émeutes pour l'accès à l'électricité survenues en septembre et novembre 2007 dans les villes d'Abong-Mbang (dans la région de l'Est) et de Kumba (dans la région anglophone du Sud-ouest).

Source : BIKIDIK, P.G., *Analyse du secteur de l'électricité au Cameroun, Bilan des actions de plaidoyer et système de tarification de l'électricité*, 2010, Yaoundé

Malgré le déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie électrique, les résultats des différents Recensements Généraux de la Population et de l'habitat, montrent que le taux d'accessibilité des ménages à l'électricité s'est considérablement et continuellement amélioré depuis 1976. Dans l'ensemble, entre 1987 et 2005, ce taux a connu un doublement, passant de 22,4% à 50,2%. En milieu rural, il a été multiplié par quatre au cours de la même période passant de 3,7% à 16,4%.

En 2005, les deux principaux modes d'éclairage sont l'électricité et le pétrole, mais l'électricité reste le mode d'éclairage le plus fréquemment utilisé par les ménages, soit un taux d'électrification des ménages de 50,2%. Face à cette situation, le Gouvernement a adopté en 2005, le Plan d'Action National Energie pour la Réduction de la Pauvreté (PANERP) dont l'objectif général est d'améliorer l'accès aux services énergétiques des populations pauvres dans le cadre de la réduction de la pauvreté et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Dans la même vision, le Gouvernement a mis en place un organisme chargé spécialement de promouvoir sa politique d'électrification rurale ; il s'agit de l'Agence d'Electrification Rurale (AER).

En matière d'énergie, l'objectif poursuivi est de doubler la production énergétique, soit une évolution de la consommation d'énergie par unité de PIB de 27,7% actuellement à 45% à l'horizon 2035. Les principales cibles intermédiaires sont : 33,5% en 2015 ; 40% en 2025 et 45% en 2035. La priorité est accordée aux énergies propres, à l'hydroélectricité et au gaz, sans oublier l'énergie solaire dont le pays jouit d'un potentiel notable.

Les taux d'accès des ménages à l'électricité attendus ont été calculés sur la base du gain annuel des taux observés en 1987 et 2005. Il ressort de ces estimations que le nombre de ménages ayant accès à l'électricité progressera de 2 347 635 unités en 2010 à 3 179 791 en 2015 pour s'établir à 4 036 580 en 2020.

Tableau 3.7 : Evolution du nombre de ménages devant avoir accès à l'électricité d'ici 2020

Année	Nombre de ménages	Taux d'accès des ménages à l'électricité	Nombre de ménages à desservir en énergie électrique
1987	2 098 730	22,4	-
2005 *	3 391 817	50,2	-
2015	4 626 271	68,7	3 179 791
2020	5 175 103	78,0	4 036 580

*Année de base, 3^{ème} RGPH, 2005

Sources des données : RGPH 2005 et Projections BUCREP

Ainsi, si l'accès des ménages à l'électricité s'accroît au rythme annuel observé entre 1987 et 2005, plus de 20% des ménages au Cameroun n'auront toujours pas accès à l'électricité en 2020. Ceci suppose que les actions précédemment menées devraient être renforcées si l'on veut que la quasi-totalité des ménages ait accès à l'électricité d'ici 2035. En ce sens, les projets de construction de barrages hydro-électriques et de centrales thermiques devraient être opérationnels pour satisfaire la demande des ménages et des industries.

3.2. DEMANDE POTENTIELLE EN EDUCATION DE BASE

L'éducation est l'un des besoins fondamentaux que chaque Etat doit assurer à la population en général et à la jeunesse en particulier. Elle est la clef de voûte du développement économique, social et culturel d'un pays. La Constitution du Cameroun stipule en son préambule que : « *L'Etat assure à l'enfant le droit à l'instruction. L'enseignement primaire est obligatoire. L'organisation et le contrôle de l'enseignement à tous les degrés sont des devoirs impérieux de l'Etat* ». L'âge légal dans l'enseignement primaire au Cameroun est de 6-11 ans. Mais l'éducation est obligatoire pour tous les enfants de 6-14 ans.

3.2.1 Population scolarisable en 2011

La demande potentielle d'éducation primaire (population scolarisable de 6-11 ans et de 6-14 ans) est en constante augmentation. D'après les résultats du 3^{ème} RGPH de 2005, la population d'âge scolaire de 6 à 11 ans était de 2 825 995 enfants. En 2011, cette population est estimée à 3 237 952. S'agissant de la population scolarisable de 6 à 14 ans qui était de 4 095 011 personnes en 2005, elle est estimée à 4 674 665 en 2011.

Les régions de l'Extrême-Nord, du Centre, du Nord, du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest enregistrent les effectifs les plus élevés de la population scolarisable. Elles concentrent à elles seules plus de 80% de la demande potentielle d'éducation primaire. Avec moins de 6% chacune, les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud, sont celles qui ont les plus faibles effectifs de population scolarisable.

Tableau 3.8 : Population scolarisable par région dans l'enseignement primaire en 2011

Région	Population scolarisable			
	6 à 11 ans	%	6 à 14 ans	%
Adamaoua	191 961	5,9	272 722	5,8
Centre	508 242	15,7	749 973	16,1
Est	135 936	4,2	192 107	4,1
Extrême-Nord	689 129	21,3	957 767	20,5
Littoral	369 665	11,4	552 644	11,8
Nord	390 144	12,1	540 251	11,6
Nord-Ouest	321 319	9,9	477 698	10,2
Ouest	320 620	9,9	471 172	10,1
Sud	88 096	2,7	132 533	2,8
Sud-Ouest	222 840	6,9	327 798	7,0
CAMEROUN	3 237 952	100,0	4 674 665	100,0

Source des données : Projections BUCREP

3.2.2 Evolution de la population scolarisable

La population scolarisable de 6-14 ans est estimée à 4 674 665 individus en 2011, puis à 5 088 582 personnes en 2015 et atteindra probablement 5 647 814 enfants en 2020. L'évolution de la population scolarisable préfigure des efforts que l'Etat et les autres acteurs de la communauté éducative doivent fournir pour garantir à chaque enfant non seulement un enseignement de qualité mais également l'achèvement du cycle primaire à un âge approprié.

Tableau 3.9 : Population scolarisable (6-14 ans) par année de projection selon le sexe

Année	Masculin	Féminin	Total
2005 *	2 086 835	2 008 176	4 095 011
2011	2 384 174	2 290 491	4 674 665
2012	2 443 169	2 347 167	4 790 336
2013	2 503 107	2 404 750	4 907 857
2014	2 563 987	2 463 240	5 027 227
2015	2 595 280	2 493 302	5 088 582
2016	2 657 317	2 552 902	5 210 219
2017	2 720 287	2 613 399	5 333 686
2018	2 784 190	2 674 788	5 458 978
2019	2 849 024	2 737 077	5 586 101
2020	2 880 499	2 767 315	5 647 814

Source des données : Projections BUCREP

3.2.3 Niveaux et tendances de la scolarisation

En matière de scolarisation, des progrès notables ont été réalisés depuis les années d'indépendance. Le taux net de scolarisation du primaire est passé de 64,8% en 1976 à 73,1% en 1987 pour s'établir à 75,1% en 2005. Ce taux présente des disparités importantes entre les garçons et les filles. La période

1987-2005 a été marquée par une quasi-stagnation du taux de scolarisation en raison de la sévère crise économique qui a frappé le pays entre 1985/86 et 1994/95.

Tableau 3.10 : Taux net de scolarisation (6-14 ans) du primaire de 1976 à 2005

Année	Taux net de scolarisation (%)		
	Masculin	Féminin	Total
1976	68,3	61,0	64,8
1987	75,6	70,5	73,1
2005	76,6	73,5	75,1

Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005

3.2.4 Estimation de l'évolution du niveau de scolarisation à l'horizon 2020

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020) a retenu, entre autres objectifs, de réaliser à l'horizon 2019, l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, dans le cadre de l'éducation pour tous, il s'agira de concrétiser l'objectif n°2, à savoir, « Assurer l'éducation primaire pour tous » en donnant à tous les enfants (garçons et filles), les moyens d'achever un cycle d'études primaires.

Pour atteindre un taux net de scolarisation (TNS) de 100% en 2020, il faudrait annuellement un gain du TNS de 1,6 % pour les garçons et de 1,8 % pour les filles entre 2005 et 2020. Le tableau xx décrit ce que seront les TNS au Cameroun si l'hypothèse énoncé est respectée.

Tableau 3.11 : Taux net de scolarisation (TNS) attendus dans le primaire entre 2005 et 2020

Année	TNS projetés (%)	
	Masculin	Féminin
2005 *	76,6	73,5
2011	86,0	84,1
2012	87,5	85,9
2013	89,1	87,6
2014	90,6	89,4
2015	92,2	91,2
2016	93,8	92,9
2017	95,3	94,7
2018	96,9	96,5
2019	98,4	98,2
2020	100,0	100,0

*Année de base, 3^{ème} RGPH, 2005

Source : BUCREP, 2011

Les TNS ainsi estimés permettent de déterminer l'évolution de la population scolarisée au regard de la population scolarisable projetée. En se basant sur ces estimations, la population scolarisée passera de 3 975 739 élèves en 2011 à 4 665 908 élèves en 2015 et atteindra 5 647 814 élèves en 2020.

Tableau 3.12 : Estimation de la population scolarisée parmi les enfants de 6-14 ans

Année	Population scolarisée		
	Masculin	Féminin	Total
2011	2 049 436	1 926 303	3 975 739
2012	2 138 262	2 015 434	4 153 696
2013	2 229 768	2 107 363	4 337 130
2014	2 323 998	2 202 137	4 526 134
2015	2 392 848	2 273 060	4 665 908
2016	2 491 500	2 372 497	4 863 997
2017	2 592 978	2 474 889	5 067 866
2018	2 697 323	2 580 279	5 277 602
2019	2 804 579	2 688 722	5 493 301
2020	2 880 499	2 767 315	5 647 814

Source : BUCREP, 2011

Afin de faire face à cette demande sociale d'éducation, il est nécessaire de prendre des mesures adéquates pour le développement des infrastructures et des équipements scolaires ainsi que la formation des ressources humaines pour s'assurer d'une éducation de qualité.

3.2.5 Estimation des besoins en salles de classe dans le primaire

D'après les statistiques du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), les ratios élèves/salle de classe et élèves/enseignant étaient de 48 élèves par salle de classe et de 43 élèves par enseignant au cours de l'année scolaire 2006/2007. Toutefois, ces moyennes nationales masquent d'importantes disparités inter et intra régionales ainsi qu'entre milieu de résidence (urbain/rural).

Pour estimer les besoins en matière d'éducation, trois hypothèses ont été retenues :

- **hypothèse faible** : 55 élèves par salle de classe et par enseignant (H1) ;
- **hypothèse moyenne** : 50 élèves par salle de classe et par enseignant (H2) ;
- **hypothèse forte** : 45 élèves par salle de classe et par enseignant (H3).

Le nombre d'enseignants a évolué de 72 827 maîtres au cours de l'année scolaire 2006/2007 à 77 236 pour l'année scolaire 2010/2011. Au cours de la même période, le nombre de salles de classe est passé de 64 500 à 72 485. Le nombre d'écoles en 2006/2007 était de 12 505 établissements scolaires.

Pour faire face aux besoins d'éducation primaire en termes de nombre de salles de classe, il faudrait, d'ici à 2015, en moyenne 12 350 classes supplémentaires pour l'hypothèse faible, 20 833 pour l'hypothèse moyenne et 31 202 pour l'hypothèse forte ; ceci en partant du principe que les salles de classes actuellement existantes soient en permanence entretenues et rénovées.

Le tableau 3.13 présente de façon plus détaillée les besoins en salles de classe jusqu'en 2020. En supposant que l'on ait un instituteur par salle de classe, ces données permettent également d'estimer les besoins en instituteurs suivant les 3 hypothèses.

Tableau 3.13 : Estimation des besoins en salles de classe dans le primaire de 2011 à 2020

Année	Effectif d'élèves	Nombre de salles classe								
		Hypothèse faible			Hypothèse moyenne			Hypothèse forte		
		Nombre de salles de classe si 55 élèves par classe	Besoins supplémentaires	Nombre d'écoles à 6 niveaux à construire	Nombre de salles de classe si 50 élèves par classe	Besoins supplémentaires	Nombre d'écoles à 6 niveaux à construire	Nombre de salles de classe si 45 élèves par classe	Besoins supplémentaires	Nombre d'écoles à 6 niveaux à construire
2006/2007*	3 120 357	64 500	-		64 500	-	-	64 500	-	-
2010/2011	3 803 167	72 485	-		72 485	-	-	72 485	-	-
2011	3 975 739	72 286	-199		79 515	7 030	1 172	88 350	15 865	2 644
2012	4 153 696	75 522	3 037	506	83 074	10 589	1 765	92 304	19 819	3 303
2013	4 337 131	78 857	6 372	1 062	86 743	14 258	2 376	96 381	23 896	3 983
2014	4 526 135	82 293	9 808	1 635	90 523	18 038	3 006	100 581	28 096	4 683
2015	4 665 908	84 835	12 350	2 058	93 318	20 833	3 472	103 687	31 202	5 200
2016	4 863 997	88 436	15 951	2 659	97 280	24 795	4 133	108 089	35 604	5 934
2017	5 067 867	92 143	19 658	3 276	101 357	28 872	4 812	112 619	40 134	6 689
2018	5 277 602	95 956	23 471	3 912	105 552	33 067	5 511	117 280	44 795	7 466
2019	5 493 301	99 878	27 393	4 566	109 866	37 381	6 230	122 073	49 588	8 265
2020	5 647 814	102 688	30 203	5 034	112 956	40 471	6 745	125 507	53 022	8 837

*Année de base, Annuaire statistique 2008

Source : BUCREP, 2011

3.3. BESOINS EN SERVICES ET SOINS SANITAIRES

La situation sanitaire du Cameroun est préoccupante au regard de l'évolution des principaux indicateurs de santé et de mortalité. La crise économique de la fin des années 80 jusqu'au milieu des années 2000 et ses conséquences sociales ont fortement contribué à la détérioration de l'état sanitaire des populations. Le tableau ci-après présente l'évolution de certains indicateurs de mortalité.

Tableau 3.14 : Evolution de quelques indicateurs de mortalité au Cameroun

Indicateurs	EDSC			RGPH
	1991	1998	2004	2005
Taux de mortalité néonatale (‰)	31,1	37,2	29,0	-
Taux de mortalité infantile (‰)	65,0	77,0	74,1	77,2
Taux de mortalité juvénile (‰)	65,6	79,9	75,0	77,3
Taux de mortalité infanto-juvénile (‰)	126,3	150,7	143,6	148,5
Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	-	430	669	-
Espérance de vie à la naissance (année)	-	-	-	54,8

Sources des données : EDSC 1991 ; EDSC 1998 ; EDSC 2004 ; RGPH 2005

Il ressort du tableau 3.14 que la mortalité maternelle est en augmentation, du moins jusqu'en 2004 alors que la mortalité des enfants, de manière globale, évolue en dents de scie. Cette situation est tributaire en grande partie de la crise économique des années 80-90 qui s'est traduite entre autres par l'arrêt des constructions et de l'acquisition d'équipements des formations sanitaires, le gel des recrutements des personnels de santé dans la Fonction Publique, l'inégale répartition du personnel sur l'ensemble du pays et la forte démotivation des personnes déjà en activité suite aux baisses de salaire et à la dévaluation du Franc CFA de 1994. On peut également, dans une moindre mesure, évoquer la montée de la pandémie du VIH/Sida, avec une prévalence de 5,5% pour les personnes âgées de 15-49 ans (EDS III, 2004) et la persistance du paludisme.

C'est la raison pour laquelle, le Gouvernement camerounais, à travers la stratégie sectorielle de santé actualisée, a réaffirmé sa volonté de garantir de manière pérenne, l'accès universel aux services et soins de qualité à travers l'amélioration de l'offre et le financement de la demande.

Plus spécifiquement, la stratégie sectorielle de santé actualisée vise les objectifs spécifiques ci-après :

- amener 80% des 178 districts de santé existants à achever au moins la phase de consolidation du processus de viabilisation d'un District de Santé ;
- amener 100% des structures de santé des niveaux stratégique et intermédiaire à jouer leur rôle d'appui et d'orientation recours ;
- réduire de 1/3 la charge morbide chez les pauvres et les populations les plus vulnérables ;
- réduire de 2/3 la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- réduire de 2/5 la mortalité maternelle.

3.3.1 Offre des services de santé

L'amélioration de l'état de santé des populations demeure, plus que jamais, un objectif de développement social et de croissance économique. L'Etat doit garantir de manière pérenne, l'accès universel aux services et aux soins de santé de qualité, à travers l'amélioration de l'offre, notamment le renforcement des capacités des formations sanitaires.

Le District de santé³, est une unité opérationnelle du système de santé, qui a pour mission d'assurer des prestations de services et de soins de santé. Pour cela, il faut que les infrastructures, le personnel et les équipements dont il dispose, permettent la mise en œuvre du Paquet Minimum d'Activités (PMA) et du Paquet Complémentaire d'Activités (PCA).

Le tableau 3.15 présente la situation du capital physique de l'offre des services et des soins. De manière générale, l'offre en formations sanitaires a augmenté entre 2001 et 2007, quoique le nombre des hôpitaux de 1^{ère} catégorie et de 2^{ème} catégorie soit stagnant. Les hôpitaux de district et les centres de santé, bien qu'en augmentation depuis 2001, demeurent insuffisants et ne sont pas toujours fonctionnels. Par ailleurs, les formations sanitaires sont assez inégalement réparties sur l'ensemble du territoire avec une concentration des hôpitaux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories et des cabinets de soins à Yaoundé et à Douala.

Tableau 3.15 : Evolution du nombre de formations sanitaires par catégorie de 2001 à 2007

Catégorie	Effectif en 2001	Effectif en 2007		
		Fonctionnels	Non Fonctionnels	Total
Hôpitaux de 1 ^{ère} catégorie	4	4	0	4
Hôpitaux de 2 ^{ème} catégorie	3	3	0	3
Hôpitaux Régionaux et Assimilés	8	11	0	11
Services de Santé de District	143	172	2	174
Hôpitaux de District	130	154	8	162
Centres Médicaux d'Arrondissement	--	155	4	159
Centres de Santé Intégrés	1 689	1888	64	1 952
Centres de Santé Privés à but non lucratif	--	559	20	579
Cabinets de soins	--	/	/	/
Hôpitaux Privés à but non lucratif	--	93	0	93

Source des données : Stratégie sectorielle de la santé

³ Zone géographique et administrative du niveau périphérique de la pyramide sanitaire ayant pour compétence la mise en œuvre des programmes de santé

3.3.2 Pression démographique sur les districts de santé

La pression démographique s'exerce différemment sur les formations sanitaires selon les types de formation. En 2008, il existait 178 Districts de santé au Cameroun (tableau 3.16). Les régions les mieux couvertes étaient le Centre (29), l'Extrême-Nord (28) et l'Ouest (20) alors que l'Adamaoua (8), le Sud (10) et l'Est (14) étaient les moins nanties.

En 2011, le ratio de la population par District de santé est de 113 138 personnes. Il sera de 124 605 personnes en 2015 si de nouveaux districts de santé ne sont pas créés. Au niveau régional en 2011, les ratios les plus élevés sont observés dans régions du Littoral (166 496 personnes), du Nord (144 460) et de l'Adamaoua (133 101) alors que les ratios les plus faibles s'observent dans les régions de l'Est (57 989), du Sud (70 988) et du Sud-Ouest (78 970).

Tableau 3.16 : Evolution du ratio population/district de santé de 2005 à 2015 par région

Région	Districts de santé (2008)	Effectif de population		Ratio Population/District de santé	
		2011	2015	2011	2015
Adamaoua	8	1 064 807	1 200 970	133 101	150 121
Centre	29	3 690 656	4 159 492	127 264	143 431
Est	14	811 844	835 642	57 989	59 689
Extrême-Nord	28	3 617 237	3 993 007	129 187	142 607
Littoral	18	2 996 931	3 354 978	166 496	186 388
Nord	15	2 166 897	2 442 578	144 460	162 839
Nord-Ouest	18	1 842 158	1 968 578	102 342	109 365
Ouest	20	1 816 775	1 921 590	90 839	96 080
Sud	10	709 876	749 552	70 988	74 955
Sud-Ouest	18	1 421 456	1 553 320	78 970	86 296
CAMEROUN	178	20 138 637	22 179 707	113 138	124 605

Sources des données : Stratégie sectorielle de la santé ; Projections BUCREP

En 2008, le Ministère de la Santé Publique comptait 2 648 centres de santé intégrés (public et privé), soit en moyenne 6 972 personnes par centre de santé intégré (CSI). En se fondant sur la quasi stabilité du nombre de ces formations sanitaires jusqu'en 2015, ce ratio progressera assez rapidement au niveau national. Ainsi, le nombre d'habitants par CSI passera de 7 605 en 2011 à 8 376 en 2015.

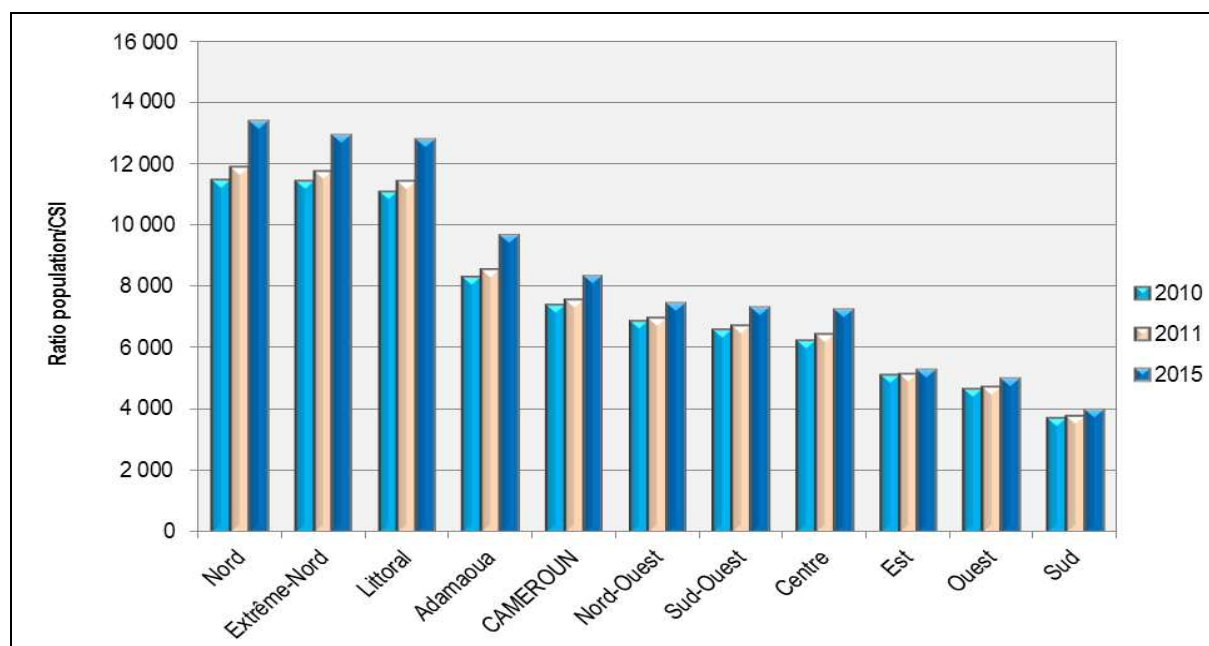
Tableau 3.17 : Evolution de la charge démographique par centre de santé Intégré (public et privé) de 2005 à 2015 par région

Région	Centres de santé (2008)	Ratio Population/Centre de santé	
		2011	2015
Adamaoua	124	8 587	9 685
Centre	571	6 463	7 285
Est	157	5 171	5 323
Extrême-Nord	308	11 744	12 964
Littoral	262	11 439	12 805
Nord	182	11 906	13 421
Nord-Ouest	263	7 004	7 485
Ouest	383	4 744	5 017
Sud	187	3 796	4 008
Sud-Ouest	211	6 737	7 362
CAMEROUN	2 648	7 605	8 376

Sources des données : Stratégie sectorielle de la santé ; Projections BUCREP

Au niveau régional, le Nord (1 CSI pour 11 906 habitants), l'Extrême-Nord (1 CSI pour 11 744 habitants) et le Littoral (1 CSI pour 11 439 habitants) ont les charges démographiques les plus élevées en 2011. Les régions du Sud (1 CSI pour 3 796 habitants), de l'Ouest (1 CSI pour 4 744 habitants) et de l'Est (1 CSI pour 5 171 habitants) enregistrent les plus faibles charges. Cette tendance va s'observer jusqu'en 2015 comme le présente le graphique ci-après.

Graphique 3.3 : Evolution du ratio population/Centre de Santé Intégré par région de 2010 à 2015



Source : BUCREP, 2011

En ce qui concerne les ressources humaines pour la santé, le déficit quantitatif et qualitatif des professionnels de santé par formation sanitaire représente un véritable défi dans l'optique de la viabilisation du district de santé. La mise en place d'un plan d'urgence des ressources humaines et d'une procédure d'évaluation mensuelle des performances sont certes des mesures nécessaires, mais pas suffisantes pour garantir des prestations de qualité.

L'annuaire statistique de 2010 révèle qu'en 2009, on dénombrait au Cameroun 1465 médecins, 9267 infirmiers et 50 chirurgiens-dentistes. La grande majorité de ce personnel exerce dans le secteur public (plus de 80% chez les médecins et les infirmiers). Rapportés à l'effectif de population de 2009, ce nombre de professionnels de santé semble globalement insuffisant tel que le montre le tableau 3.27. En effet, les ratios relatifs aux médecins, infirmiers et chirurgiens-dentistes sont respectivement de 1 pour 13083 habitants, 1 pour 2068 habitants et 1 pour 383 318 habitants. Pourtant, les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommandent 1 médecin pour 1000 habitants, 1 infirmier pour 3000 habitants et 1 chirurgien-dentiste pour 10 000 habitants. Il apparaît ainsi que seul le nombre d'infirmiers se trouve dans la norme et qu'il se dégage un fort déficit pour les médecins et les chirurgiens-dentistes.

Tableau 3.18 : Répartition de quelques professionnels de santé et ratios en 2009

Professionnel de santé	Secteur		Total	Population en 2009	Ratio Professionnel de santé/Population
	Public	Privé			
Médecin	1 346	119	1 465	19 165 905	1 / 13 083
Infirmier	7 626	1 641	9 267	19 165 905	1 / 2 068
Chirurgien-dentiste	32	18	50	19 165 905	1 / 383 318

Sources des données : Stratégie sectorielle de la santé et Projections BUCREP

Il est important toutefois de noter que ces ratios semblent s'améliorer, notamment chez les médecins et les infirmiers. En effet, en 2007, les ratios population par catégorie de professionnels de santé étaient de 1 médecin pour 13 468 personnes, 1 infirmier pour 3 094 personnes et 1 chirurgien dentiste pour 105 882 personnes.

Avec l'augmentation continue l'effectif de la population, la demande en personnel de santé au Cameroun ira croissante. Le tableau 3.28 présente une estimation de l'effectif des professionnels de santé nécessaire d'ici 2015, en fonction de l'évolution de la population, si les pouvoirs publics veulent être en conformité avec les normes internationales.

Tableau 3.19 : Evolution des besoins cumulés des professionnels de santé par catégorie de 2011 à 2015 selon les normes de l'OMS

Année	Effectif population	Catégorie de professionnels de santé		
		Médecin	Infirmier	Chirurgien-dentiste
2011	20 138 637	20 139	6 713	2 014
2012	20 636 954	20 637	6 879	2 064
2013	21 143 237	21 143	7 048	2 114
2014	21 657 488	21 657	7 219	2 166
2015	22 179 707	22 180	7 393	2 218

Source : BUCREP, 2011

En somme, le défi se situe à deux niveaux différents : dans un premier temps en termes de réduction de l'écart entre la réalité et la norme et dans un second temps en termes de formation et de recrutement de nouveaux professionnels de santé pour rester dans la norme.

Chapitre 4 : EMPLOI DES JEUNES ET DEFIS EN MATIERE DE PROTECTION SOCIALE

Le Cameroun comme la plupart des pays en développement, se caractérise par une forte croissance de sa population. Cette croissance démographique est source d'énormes défis en termes de besoins des populations à satisfaire, notamment en matière d'emploi et de protection sociale. Les politiques et programmes que le Gouvernement envisage de mettre en œuvre, ne peuvent être efficaces que s'ils sont fondés d'une part, sur des éléments pertinents du diagnostic de leur situation démographique et socio-économique et d'autre part, sur l'identification correcte de leurs besoins. Dans cette optique, une bonne connaissance des caractéristiques des différents groupes sociaux et une identification de leurs besoins est un préalable incontournable, pour envisager des actions mieux ciblées. Ce chapitre entend ainsi faire un état des lieux de la situation des jeunes face à l'emploi, des travailleurs du secteur informel et des personnes âgées en protection sociale, afin de ressortir les déficits qui méritent d'être comblés par les pouvoirs publics dans ces différents domaines.

4.1. JEUNES ET EMPLOI

Les jeunes représentent plus du tiers de la population du Cameroun. Le poids des jeunes⁴ de 15 à 34 ans est en augmentation constante. Entre 1976 et 2011, la proportion des 15-34 ans est passée de 30,3% à 35,2% (tableau 4.1). Pour la majorité de ceux qui quittent le système scolaire, la préoccupation majeure est d'avoir un emploi. Les traits caractéristiques de l'accès à l'emploi des jeunes sont notamment la difficulté à acquérir une première expérience professionnelle, l'instabilité des parcours professionnels caractérisée par des alternances emploi-chômage et la précarité des conditions de travail. Très souvent, le secteur informel se présente comme une alternative de survie.

Tableau 4.1 : Evolution du poids démographique des jeunes de 15-34 ans par sexe de 1976 à 2011

Sexe	1976	1987	2005	2011
Masculin	28,7	29,4	33,6	34,1
Féminin	31,8	32,5	35,8	36,4
Ensemble	30,3	31,0	34,7	35,2

Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005 et Projections BUCREP

⁴ Les jeunes constituent le groupe des 15-34 ans tel que le définit le Ministère de la Jeunesse du Cameroun. Toutefois, les analyses sur les 15-24 ans sont également effectuées pour des raisons de comparaison internationale.

D'après les données de projection, les jeunes de 15-34 ans avoisineraient 8 millions en 2015 et 9 millions à l'horizon 2020 (tableau 4.2). Ces jeunes représentent 61,6% de l'ensemble de la population d'âge actif (15 ans et plus) et constituent un réel potentiel en termes de main-d'œuvre. Le défi à relever par les pouvoirs publics est de procurer à chaque jeune, un emploi, à la fois décent et productif tel que prévu dans la vision que s'est donnée le Cameroun à l'horizon 2035.

Tableau 4.2 : Evolution des effectifs selon divers groupes d'âges de 2005 à 2020

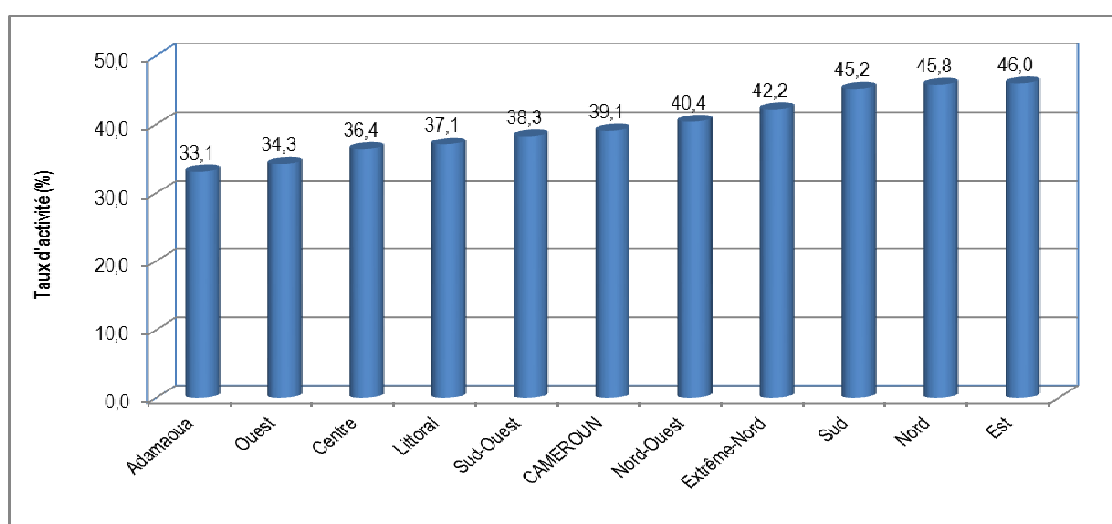
Année	15-24 ans			25-34 ans			15-34 ans		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2005 *	1 731 567	1 875 129	3 606 696	1 611 409	1 340 785	2 952 194	3 342 976	3 215 914	6 558 890
2010	1 977 284	2 159 020	4 136 304	1 328 963	1 460 523	2 789 486	3 306 247	3 619 543	6 925 790
2011	2 026 631	2 212 900	4 239 531	1 362 127	1 496 975	2 859 102	3 388 758	3 709 875	7 098 633
2015	2 248 718	2 455 404	4 704 122	1 511 397	1 661 023	3 172 420	3 760 115	4 116 427	7 876 542
2020	2 544 309	2 778 156	5 322 465	1 710 065	1 879 361	3 589 426	4 254 374	4 657 517	8 911 891

*Année de base, 3^{ème} RGPH, 2005

Sources des données : RGPH 2005 et Projections BUCREP

Parmi les jeunes de 15-24 ans, 39,1% sont actifs au sens du Bureau International du Travail⁵ (BIT). De façon générale, à cet âge, la plupart des jeunes, notamment en ville sont encore à l'école. Par contre, ceux résidant dans les campagnes exercent déjà une activité économique ou sont à la recherche d'un travail.

Graphique 4.1 : Taux d'activité (%) des jeunes de 15-24 ans par région



Source des données : RGPH 2005

⁵ Au sens du BIT, une personne est active lorsqu'elle a exercé une activité économique ou a été à la recherche d'un emploi au cours des 7 jours précédant le passage de l'agent enquêteur.

Lorsqu'on s'intéresse aux 15-34 ans, le taux d'activité passe à 49,9%, soit une augmentation de 10,8 points par rapport aux 15-24 ans. Ce qui dénote du niveau relativement plus élevé d'activité des 25-34 ans, qui quittent l'école et sont à la recherche d'un premier emploi.

4.1.1. Chômage des jeunes

Le chômage résulte d'un déséquilibre du marché du travail qui se traduit par une offre excédentaire de main-d'œuvre par rapport à l'offre d'emplois. Au sens du Bureau International du Travail (BIT), est chômeur toute personne sans emploi, mais qui a été à la recherche d'un emploi au cours des 7 derniers jours précédant le passage de l'agent enquêteur.

D'après le recensement démographique de 2005, près de 39,3% des jeunes de 15-24 ans sont sans emploi. Chez les jeunes hommes, cette proportion est de 40,5% contre 38,5% chez les jeunes femmes. Parmi ces jeunes en quête d'emploi, 75,7% sont des primo-demandeurs alors que 24,3% seulement ont une expérience professionnelle.

Le taux de chômage est particulièrement élevé en milieu urbain (57,9%) qu'en milieu rural (20,1%). La jeune femme en milieu urbain est particulièrement défavorisée sur le marché du travail : 63,4% d'entre elles sont en chômage contre 53,7% chez les garçons.

En référence à l'ensemble des chômeurs, on peut constater que 47,0% parmi eux sont des jeunes. A la lecture du tableau 4.3, il ressort que la part des jeunes touchés par le chômage est en réalité beaucoup plus faible que ne le suggère leur taux de chômage, calculé en proportion des actifs. Ces jeunes chômeurs ne représentent qu'environ 15% des effectifs de jeunes.

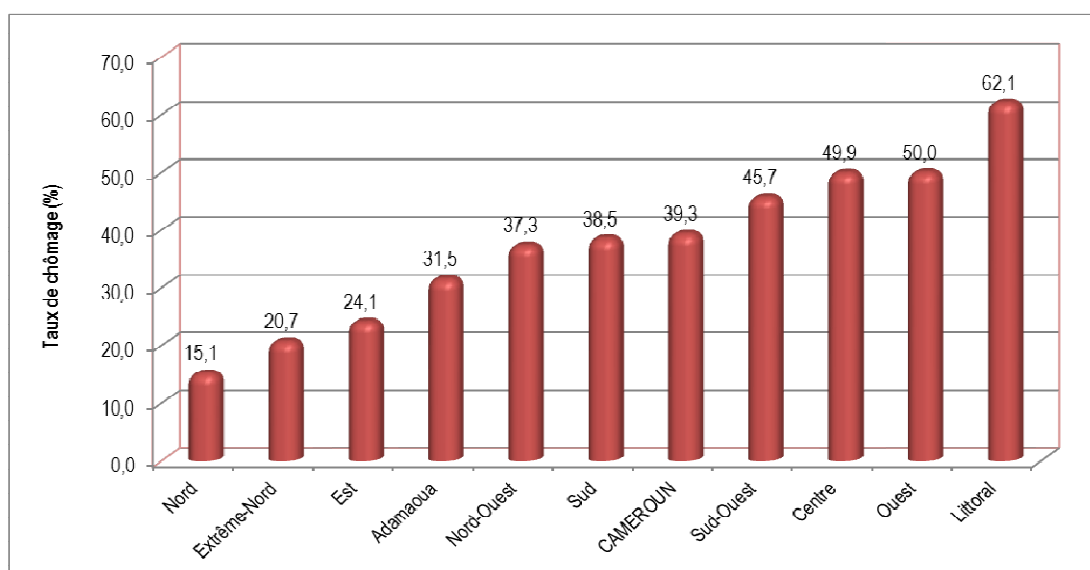
Tableau 4.3 : Quelques indicateurs du chômage des jeunes de 15-24 ans

Indicateurs	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Part de chômage des jeunes de 15-24 ans(%)	20,8	18,4	19,7	10,9	9,5	10,1	16,7	13,4	15,0
Taux de chômage des jeunes de 15-24(%)	53,7	63,4	57,9	24,3	16,4	20,1	40,5	38,0	39,3
Population 15-24 ans	1 018 491	1 049 581	2 068 072	713 076	825 548	1 538 624	1 731 567	1 875 129	3 606 696

Source des données : RGPH 2005

Au plan régional, le chômage affecte particulièrement les jeunes des régions du Littoral (62,1%), de l'Ouest (50,0%), du Centre (49,9%) et du Sud-Ouest (45,7%). Dans les autres régions, le taux de chômage se situe en-dessous de la moyenne nationale qui est de 39,3%. Il s'agit notamment du Nord (15,1%) et de l'Extrême-Nord (20,7%) qui enregistrent les plus faibles taux de chômage.

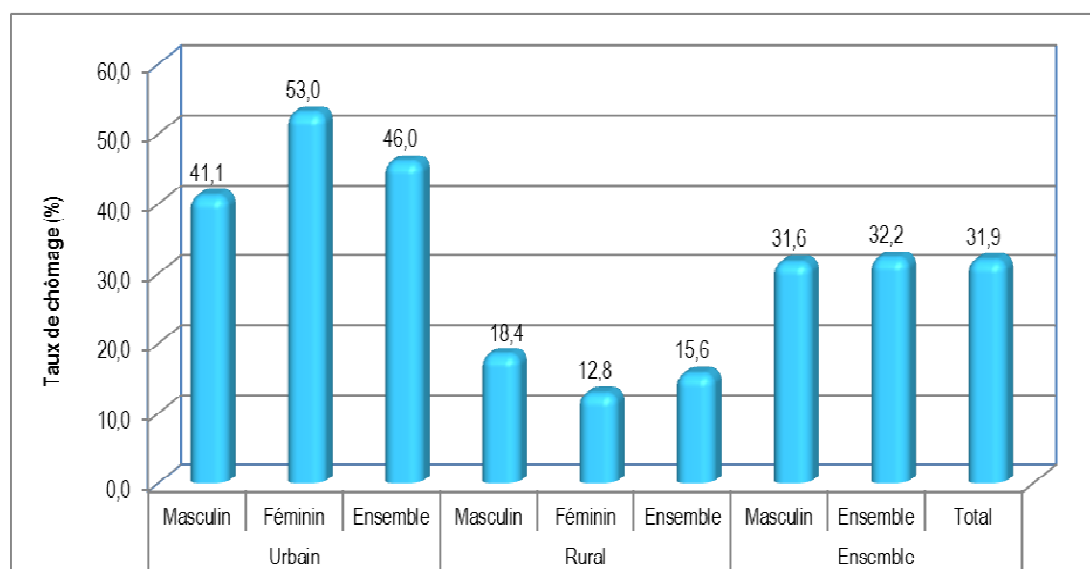
Graphique 4.2 : Taux de chômage (%) des jeunes de 15-24 ans par région



Source des données : RGPH 2005

Le taux de chômage des 15-34 ans au Cameroun est de 31,9%. Ce taux est plus élevé chez les femmes : 32,2% contre 31,6% chez les hommes. Le chômage dans cette tranche d'âge est également plus élevé en milieu urbain : 46,0% contre 15,6% en milieu rural.

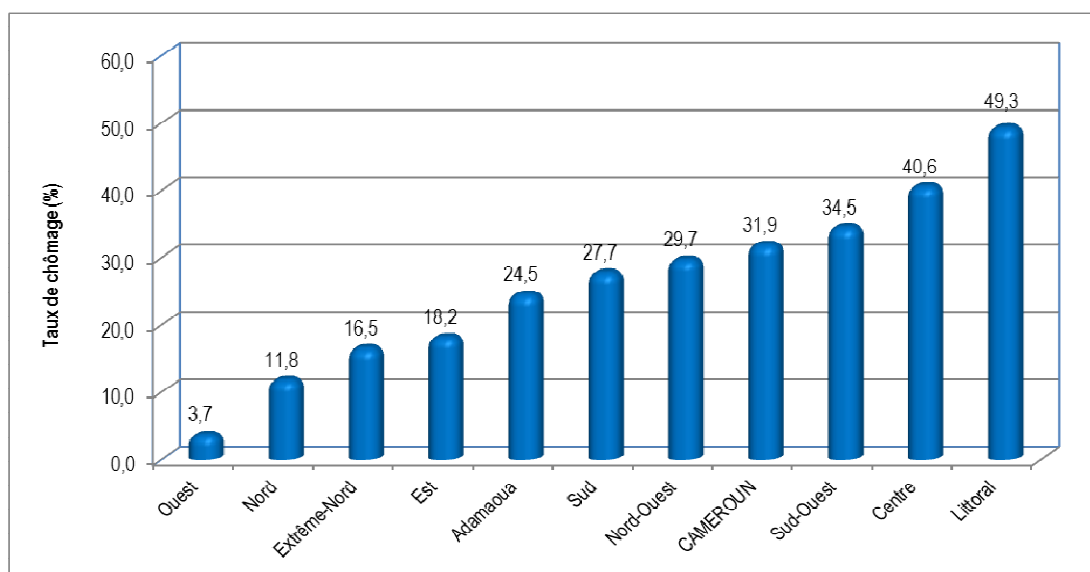
Graphique 4.3 : Taux de chômage (%) des jeunes de 15-34 ans selon le milieu de résidence et le sexe



Source des données : RGPH 2005

Au niveau régional, les taux de chômage des jeunes de 15-34 ans les plus élevés sont enregistrés dans le Littoral (49,3%), au Centre (40,6%), à l'Ouest (37,0%) et au Sud-Ouest (34,5%).

Graphique 4.4 : Taux de chômage (%) des jeunes de 15-34 ans par région



Source des données : RGP 2005

Le chômage des jeunes au Cameroun est exacerbé par l'inadéquation entre la formation qu'ils ont suivie et les besoins réels du marché du travail. Dans le passé, les diplômés de l'enseignement supérieur trouvaient très facilement un emploi dans les secteurs public et privé. Aujourd'hui, la Fonction publique recrute très peu. Dans le secteur privé, les opportunités d'emploi sont également restreintes car les formations reçues par ces jeunes, ne cadrent pas toujours avec les besoins des entreprises. Les nouveaux entrants sur le marché du travail, avec une formation inadaptée et une faible expérience professionnelle, mettent beaucoup plus de temps à trouver un emploi et se retrouvent ainsi à exercer des emplois qui ne correspondent ni à leurs aspirations, ni à leur profil académique. Une réforme du système d'éducation et de formation des jeunes ainsi qu'une plus grande information sur les opportunités du marché du travail pourraient réduire l'inadéquation entre les formations reçues et les besoins exprimés par les employeurs.

4.1.2. Emploi des jeunes : activités informelles comme refuge

L'emploi est généralement apprécié par le niveau du taux d'emploi. Chez les jeunes, ce taux représente la part des jeunes actifs occupés par rapport à l'ensemble des jeunes, quel que soit le secteur d'activité. Cependant, cet indicateur ne renseigne pas sur la qualité des emplois occupés.

En 2005, le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) s'établit à 23,8%. Il est plus élevé chez les hommes (25,2%) que chez les femmes (22,5%). Ce taux est beaucoup plus élevé en milieu rural (36,1%) qu'en milieu urbain (14,6%). Dans l'ensemble, le taux d'emploi des jeunes est plus faible que celui des adultes car beaucoup de jeunes poursuivent encore leurs études.

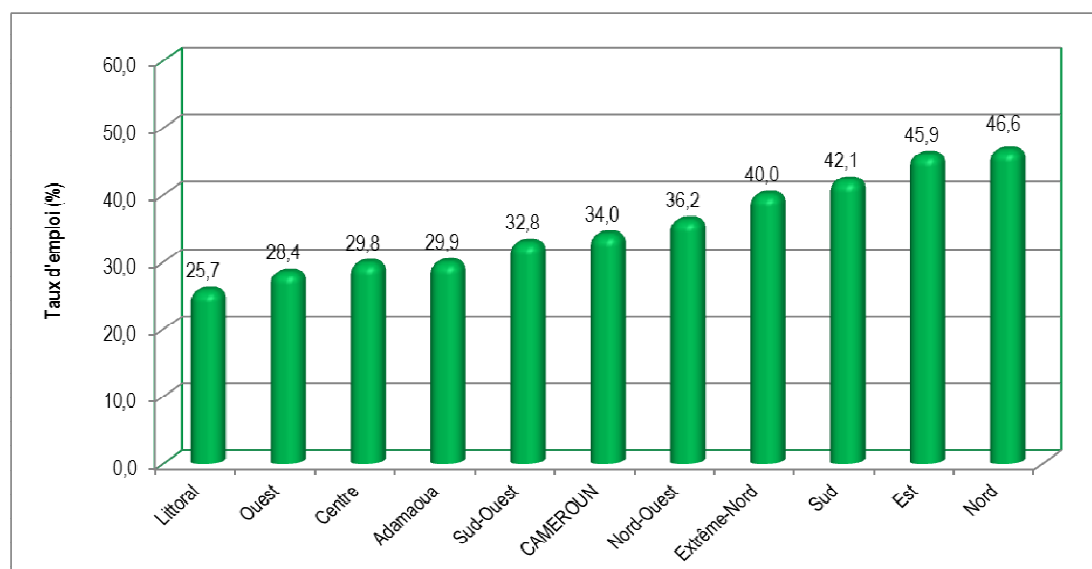
Tableau 4.4 : Taux d'emploi (%) des jeunes de 15-24 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe

Région	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Adamaoua	20,1	8,2	14,3	37,5	22,8	29,5	29,3	16,6	22,7
Centre	18,6	9,9	14,2	32,3	35,8	34,1	21,4	15,2	18,2
Est	22,0	15,1	18,6	49,0	47,1	48,0	36,2	33,7	34,9
Extrême-Nord	16,9	11,1	14,2	36,8	44,0	40,7	30,9	35,9	33,5
Littoral	17,6	9,3	13,3	30,6	24,8	27,8	18,4	10,1	14,1
Nord	21,0	10,9	16,1	48,1	51,6	50,1	38,1	39,6	38,9
Nord-Ouest	20,1	17,5	18,8	28,3	32,7	30,7	24,5	26,0	25,3
Ouest	15,2	10,2	12,6	20,8	23,1	22,1	17,7	16,7	17,2
Sud	20,8	11,3	16,3	40,2	39,7	39,9	29,8	25,8	27,8
Sud-Ouest	17,3	13,2	15,2	28,4	24,9	26,6	22,8	18,9	20,8
CAMEROUN	18,3	10,9	14,6	34,9	37,2	36,1	25,2	22,5	23,8

Source des données : RGPH 2005

En s'intéressant aux 15-34 ans, on constate que le taux d'emploi reste faible mais en nette progression par rapport à celui des 15-24 ans. Au niveau national, le taux d'emploi est de 34,0%, soit une augmentation de 10,2 points. Les dix régions suivent cette tendance à la hausse du taux d'emploi.

Graphique 4.5 : Taux d'emploi (%) de la population des jeunes de 15-34 ans par région selon le milieu de résidence et le sexe



Source des données : RGPH 2005

Le chômage n'est pas le seul problème auquel sont confrontés les jeunes. Pour ceux d'entre eux qui ont un emploi, il est important de s'intéresser aux conditions dans lesquelles s'exerce leur activité économique. Pour beaucoup de jeunes femmes et de jeunes hommes, le travail décent continue de relever du rêve. Face aux difficultés de trouver un emploi décent, ils restent dépendants de leur famille ou sont contraints de se réfugier dans le secteur informel.

A l'examen du tableau 4.5, l'on note que la grande majorité des jeunes en emploi exerce dans le secteur informel. On y retrouve 95,6%, contre seulement 4,4% dans le secteur moderne. Le secteur informel agricole est celui qui occupe le plus de jeunes, avec 64,6% de jeunes en emploi ; il s'agit d'activités peu productives et donc faiblement rémunératrices. Par ailleurs, la faible présence des jeunes dans le secteur moderne pourrait s'expliquer par le fait que ce secteur est très sélectif. Dans le secteur privé moderne, la majorité des recrutements s'effectue dans le vivier des personnes ayant déjà travaillé. Au regard du statut des jeunes en emploi, on peut aisément présumer que ceux-ci exercent leurs activités sans contrat écrit.

Tableau 4.5 : Répartition des jeunes actifs occupés de 15-24 ans par secteur dans l'emploi selon le sexe

Secteur dans l'emploi	Sexe				Ensemble	
	Masculin		Féminin			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moderne	24 852	5,9	11 821	2,9	36 673	4,4
Informel de production artisanale	71 915	17,0	42 132	10,3	114 047	13,7
Informel des travaux publics et bâtiments	287	0,1	249	0,1	536	0,1
Informel de mécanique et réparation	521	0,1	190	0,0	711	0,1
Informel de communication et transport	590	0,1	937	0,2	1 527	0,2
Informel de petit commerce et de produits manufacturés	20 487	4,9	6 716	1,7	27 203	3,3
Informel vente denrées alimentaires et restauration	22 030	5,2	19 024	4,7	41 054	4,9
Informel de services personnels	47 535	11,2	24 696	6,1	72 231	8,7
Activités de type traditionnel de l'agriculture, chasse, pêche et forêt	234 731	55,5	301 685	74,0	536 416	64,6
Total	422 948	100,0	407 450	100,0	830 398	100,0

Source des données : RGP 2005

En zone rurale, l'agriculture est l'activité prépondérante et certainement celle qui occupe le plus de jeunes. En revanche, en zone urbaine, très peu de jeunes exercent un emploi, du fait de la poursuite d'études et du manque d'expérience qui réduit leurs opportunités d'embauche.

Les régions du Centre, du Littoral et de l'Ouest, qui enregistrent des taux d'emploi des jeunes inférieurs à 20,0%, contrastent avec celles de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord où ces taux sont supérieurs à 30,0%.

Le statut dans l'emploi des jeunes permet de se prononcer sur la qualité des emplois qu'ils exercent, mieux, sur leur précarité. Les emplois vulnérables au sens du BIT sont ceux exercés en tant que travailleur indépendant ou aide-familial. Par ailleurs, la proportion des emplois salariés permet de se faire une idée du niveau de développement d'une économie. Dans le tableau 4.6, l'on peut constater que seulement 4,2% des jeunes en emploi perçoivent un salaire permanent. En milieu rural, à peine 0,8% des jeunes en emploi sont salariés contre 10,3% en milieu urbain.

Plus de la moitié des jeunes actifs occupés (52,2%) exercent en tant que travailleurs indépendants tandis qu'un tiers (33,3%) d'entre eux sont des aides-familiaux. Ainsi, le taux d'emploi vulnérable⁶ parmi les jeunes est de 85,5%. Il est fort probable que ces jeunes soient particulièrement exposés à la pauvreté. En milieu rural, le taux d'emplois vulnérables est de 94,9% contre 68,2% en milieu urbain.

Tableau 4.6 : Répartition (%) de la population active occupée de 15-24 ans par statut dans l'emploi selon le sexe

Statut dans l'emploi	Masculin	Féminin	Ensemble
Salarié permanent	5,5	2,8	4,2
Salarié temporaire	13,0	4,4	8,8
Employeur	0,3	0,2	0,3
Indépendant	52,5	51,9	52,2
Aide-familial	27,8	39,1	33,3
Apprenti rémunéré	0,6	0,4	0,4
Apprenti non rémunéré	0,3	1,2	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source des données : RGPH 2005

Il existe cependant des jeunes qui ne sont ni en emploi ni au chômage. Ce sont des oisifs ou encore des chômeurs déguisés, qui sont autant vulnérables que les deux catégories sus-évoquées.

Le Gouvernement camerounais s'est engagé dans la réalisation de grands projets structurants en vue de freiner la progression du chômage et du sous-emploi des jeunes. Il s'agit d'investissements à forte intensité de main d'œuvre pouvant créer à court terme, des opportunités d'emplois plus accessibles aux jeunes. L'agriculture moderne constitue également un riche gisement d'emplois sur lequel le gouvernement fonde l'espoir pour satisfaire les besoins en emploi d'un grand nombre des jeunes ruraux, candidats à l'exode rural ou des jeunes sous-employés des milieux urbains.

L'un des défis qui interpelle le Gouvernement, est de pouvoir garantir à chaque jeune au Cameroun, un emploi décent. Compte tenu des difficultés rencontrées par les jeunes sur le marché du travail, seul un ensemble d'actions concertées sur le long terme, couvrant un large éventail de politiques et de

⁶ Le taux d'emploi vulnérable, de 90% au Cameroun, est la part que représentent les indépendants et les aides-familiaux dans l'ensemble de la population active occupée.

programmes, permettra d'assurer un emploi décent aux jeunes. Une professionnalisation de l'enseignement en vue d'adapter le système de formation aux besoins du marché de travail. Cette stratégie pour laquelle les pouvoirs publics ont opté permet de doter les jeunes à travers les formations, de compétences centrées sur un métier précis, en vue d'accroître la productivité de la main d'œuvre nationale et de lutter contre le chômage qui sévit au sein de cette catégorie de population.

4.2. DEFIS DE LA PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR INFORMEL

Il est question ici de ressortir les traits caractéristiques du travail dans l'informel au Cameroun et de faire non seulement un état des lieux de la situation des travailleurs face à la protection sociale mais aussi d'analyser les mécanismes d'accès à une couverture sociale.

4.2.1. Quelques traits caractéristiques du travail informel au Cameroun

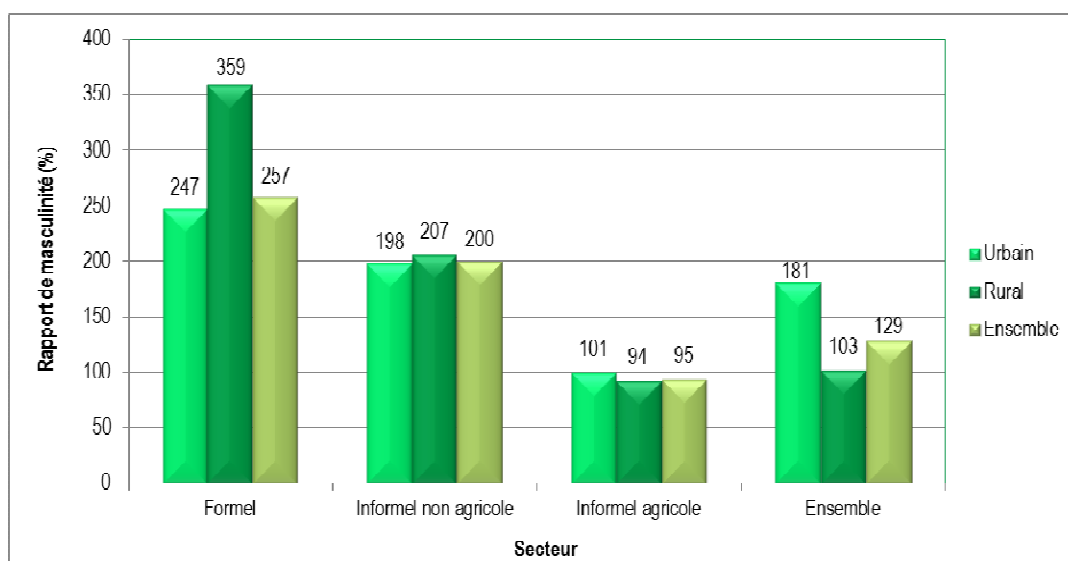
Le secteur informel regroupe les activités menées par des entreprises ou des unités de production à caractère individuel ou familial dans le domaine de l'artisanat, du petit commerce, de fabrication d'articles divers et de petits services. Ce secteur couvre également des emplois salariés exercés sans contrat garanti, sans avantages liés à l'emploi et sans protection juridique.

On y retrouve des salariés d'entreprises informelles, des salariés exerçant un travail domestique chez des particuliers, des travailleurs journaliers occasionnels, des travailleurs en sous-traitance, des travailleurs temporaires et à temps partiel, des personnes travaillant pour leur propre compte, des travailleurs familiaux non rémunérés, des apprentis, etc.

Les conditions de travail dans le secteur informel sont très souvent précaires, dangereuses et malsaines. Elles exposent le travailleur aux accidents et aux maladies professionnelles. En outre, les revenus tirés de ces activités, sont généralement faibles. L'informel n'offre par ailleurs aucune garantie de protection sociale aux travailleurs. Le travail dans l'informel c'est aussi l'absence d'un lieu de travail fixe, une inadéquation entre la qualification et l'emploi, une faible productivité, un revenu aléatoire, une durée de travail sans limites, un manque d'accès à l'information, au marché, au crédit, à la formation professionnelle et à la technologie, des degrés divers de dépendance et de vulnérabilité, etc.

Au Cameroun, l'emploi informel occupe à lui tout seul, près de neuf travailleurs sur dix, dont 6 environ exercent une activité agricole. Quant au secteur formel, l'on y retrouve à peine 12,7% de l'ensemble des actifs occupés. Ce secteur de l'économie est occupé en majorité par les hommes tandis que les femmes sont plus présentes dans le secteur informel agricole.

Graphique 4.6 : Rapport de masculinité⁷ de la population active occupée par secteur de l'économie selon le milieu de résidence



Source des données : RGPH 2005

La majorité (63,8%) des travailleurs du secteur informel exerce en tant qu'indépendant. Il s'agit des individus aux conditions de vie précaires, qui luttent en permanence pour leur survie. La grande majorité des travailleurs du secteur informel non agricole exerce des activités commerciales, artisanales et de prestations de services : travailleurs à domicile, commerçants ambulants, vendeurs de denrées alimentaires, etc.

Les femmes sont généralement confinées dans les emplois vulnérables : plus de huit emplois sur dix occupés par les femmes sont vulnérables. Ainsi, la plupart d'entre elles exercent une activité à leur propre compte ou sont employées, sans rémunération dans une entreprise familiale. Rares sont celles qui sont en mesure d'embaucher des salariés. Ainsi, très peu d'entre elles peuvent espérer tirer un salaire de leur activité économique. Celles qui perçoivent un salaire de leur activité ne représentent que 12,3% contre 27,2%, chez les hommes.

De façon générale, les travailleurs du secteur informel gagnent moins que leurs homologues du secteur formel. Ainsi en 2005, le revenu mensuel moyen dans le secteur informel était de 29 600 FCFA. Toutefois, il existe une différence très marquée en termes de revenu entre les hommes et les femmes. Le revenu mensuel moyen des femmes est à peine supérieur à la moitié de celui des hommes (respectivement 22 500 FCFA et 38 200 FCFA). Cet écart est plus accentué en ce qui concerne le revenu mensuel médian comme l'illustre le tableau 4.7 ci-après. Il est de 7 000 FCFA pour les femmes contre 19 000 FCFA pour les hommes. Ce qui signifie qu'une femme sur deux, exerçant dans le secteur informel, reçoit un revenu inférieur au quart du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) qui est de 28 216 FCFA.

⁷ Nombre d'hommes pour 100 femmes

Tableau 4.7 : Rémunération dans le secteur informel

Sexe	Revenu mensuel moyen (FCFA)	Revenu mensuel médian (FCFA)	Revenu horaire moyen (FCFA)
Homme	38 200	19 000	230,4
Femme	22 500	7 000	175,0
Ensemble	29 600	11 000	203,5

Source des données : EESI- phase 2 (2005)

L'instabilité de l'emploi est aussi l'un des traits caractéristiques du travail dans l'informel. La majorité des emplois exercés dans le secteur se font sans qu'un contrat de travail ait été préalablement établi. Le secteur informel est aussi le lieu où l'on rencontre le travail des enfants en dépit de sa prohibition. En moyenne, 8,6% des enfants âgés de 6 à 14 ans exercent une activité économique au détriment de la fréquentation scolaire. Il faut dire que ce phénomène est plus marqué en zone rurale. Ils sont 13,7% en zone rurale contre 2,4% en zone urbaine. La grande majorité des enfants qui travaillent est constituée d'aides-familiaux (non rémunérés) et dans une moindre proportion d'indépendants. On retrouve également dans le secteur informel, de nombreux travailleurs âgés. Le taux d'activité des personnes âgées (60 ans et plus) en milieu rural est de 64,0% alors qu'il n'est que de 36,6% en milieu urbain.

4.2.2. Situation de quelques catégories de travailleurs de l'informel face à la protection sociale

De nouvelles formes de travail salarié et d'emplois indépendants (les moto-taximen, les gérants de call-box, etc.) sont apparus au Cameroun. L'on s'intéresse particulièrement dans cette section, au profil démographique des travailleurs qui exercent ce type d'emploi et aux travailleurs domestiques, à leurs conditions de travail ainsi qu'à leur situation face à la protection sociale.

➤ Revendeurs (bayam sellam)

Cette catégorie de travailleurs se retrouve dans les marchés, où elle ravitaille les populations en vivres et autres denrées alimentaires. Cette activité n'est plus aujourd'hui, le seul apanage des femmes dans la mesure où 30,6% de revendeurs sont des hommes. C'est d'abord en tant qu'aides-familiaux que ces revendeurs rentrent dans cette activité et progressivement s'installent à leur compte. Les données du recensement de 2005, ont permis de savoir que 80,2% des revendeurs sont âgés de 25 à 59 ans. Ces travailleurs ont un niveau d'instruction relativement faible, ne dépassant pas celui du primaire, pour les deux tiers environ. On retrouve tout de même parmi eux, une minorité (1,6%) qui a un niveau de l'enseignement supérieur.

Leurs conditions de travail sont difficiles. Dès l'aube, ces revendeurs doivent se rendre au marché, le plus souvent dans des conditions d'insécurité. Certaines dorment à la belle étoile, s'exposant ainsi à de nombreuses maladies (respiratoires, contagieuses). De plus, l'insuffisance de toilettes publiques bien

emménagées et bien entretenues, le non accès à l'eau potable, sont autant de facteurs de risques de contamination et de propagation de maladies auxquels ces travailleurs sont exposés.

➤ **Motos-taximen**

Quasi-inexistant il y a de cela une dizaine d'années, le phénomène de « moto taxi » a pris de l'ampleur dans le pays. Cette activité, qui emploie presque exclusivement des jeunes garçons, est en pleine expansion dans nos villes. Les jeunes qui s'adonnent à cette activité ont un niveau d'instruction relativement faible, ne dépassant généralement pas le primaire. En raison du coût accessible d'une moto, nombre de jeunes désœuvrés, ont trouvé dans l'activité de mototaxi, un moyen d'assurer leur subsistance. L'exercice d'une telle activité est, à la limite, dangereuse et comporte de nombreux risques professionnels (accidents de route, vols, agressions, etc.). L'activité des motos-taxi est devenue un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics qui tentent tant bien que mal d'inciter ces jeunes à obtenir un permis de conduire.

➤ **Travailleurs domestiques**

Le travail d'employé de maison peut aller de l'exécution des tâches ménagères à la garde des enfants, des personnes âgées ou des handicapés. En 2005, 29 360 travailleurs, dont une majorité de femmes (59,6%), exerçaient un emploi de domestique. Les conditions de travail des employés domestiques sont assez difficiles. Elles se caractérisent généralement par le non-respect des horaires conventionnels de travail, une surcharge de travail, l'absence de congés de maladie ou de maternité ou encore de repos pendant les jours fériés. Ces travailleurs sont également sujets à de violences (verbales ou physiques) ou à des licenciements abusifs. De plus, ils sont rarement affiliés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), ce qui leur ôte le droit de bénéficier d'une prise en charge en cas d'accident professionnel, d'une allocation sociale ou d'une pension-retraite.

Plusieurs éléments contribuent à entretenir la vulnérabilité sociale et économique de ces travailleurs. Tout d'abord, du fait que ces travailleurs ne bénéficient d'aucun contrat de travail, leur rémunération est fixée par les employeurs des travailleurs domestiques qui ne se soumettent pas très souvent aux dispositions du code du travail. De plus, les mécanismes conventionnels de contrôle, tels que les services d'inspection du travail se heurtent à des obstacles juridiques relatifs à l'inspection des domiciles privés. En outre, la faible rémunération des travailleurs domestiques est souvent justifiée par le fait que c'est un travail de femmes au foyer dont la valeur productive est encore perçue comme nulle. Enfin, le fait de travailler généralement seul, constitue un frein à la négociation et un facteur limitatif dans la recherche de conseils et d'appuis, face à des situations de maltraitance. En effet, ils ne peuvent bénéficier de l'appui des autres collègues domestiques et n'ont aucun moyen de pression sur leur employeur.

➤ **Gérants de « call-box »**

L'activité de gérant de « call-box » a pris de l'ampleur avec l'avènement de la téléphonie mobile. Elle s'exerce en plein air, sous des abris de fortune ou alors de façon ambulante. On y retrouve aussi bien

les hommes que les femmes, tant en milieu urbain où elle est prépondérante qu'en zone rurale où, elle s'installe petit à petit dans les mœurs. Cette activité est très souvent pratiquée par des jeunes. D'après le troisième recensement, 41,1% d'entre eux ont moins de 25 ans. Ce qui traduit leur sortie précoce du système scolaire. Comparativement aux travailleurs domestiques et aux revendeurs, les gérants de call-box ont un niveau d'éducation relativement plus élevé : 69,5% d'entre eux ont au-moins un niveau d'études équivalent au secondaire. Cette activité leur offre tout de même des moyens de survie. Toutefois, il y a lieu de se préoccuper des conditions dans lesquelles cette activité est exercée ainsi que des risques encourus par cette catégorie de travailleurs dans l'exercice de leur activité : agression, accidents, abus de la part de leurs employeurs, etc.

La croissance démographique en hausse continue combinée à la crise économique a contribué au développement du secteur informel au sein de l'économie camerounaise. La protection sociale des travailleurs du secteur informel constitue ainsi un autre défi auquel les pouvoirs publics devront faire face dans les décennies futures. Un dispositif efficace devrait ainsi être mis en place afin de réduire la fracture sociale qui existe entre les travailleurs du secteur formel et ceux du secteur informel. Cela exige entre autres mesures la mise en place des stratégies novatrices de renforcement du système de protection sociale actuellement en vigueur, l'élargissement des dispositions statutaires en vigueur, l'extension des systèmes privés d'assurance, et/ou le développement des mécanismes alternatifs.

4.2.3. Dispositifs et mécanismes de protection sociale

Le système de protection sociale au Cameroun repose aussi bien sur le système contributif que non contributif. A mi-chemin de ces deux systèmes, il existe aussi un système dit volontaire, géré par les banques et les compagnies d'assurances. Dans le premier cas, il faut avoir au préalable cotisé pour prétendre bénéficier d'une couverture sociale. Le système contributif actuel est assis sur deux régimes principaux : le régime des travailleurs relevant du Code du travail, géré par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et le régime des Fonctionnaires et assimilés, géré par l'Etat. Ainsi, seuls les fonctionnaires et agents de l'Etat ainsi que les travailleurs des structures privées et parapubliques, affiliés à la CNPS bénéficient des avantages offerts par la sécurité sociale. Or, l'économie camerounaise est à près de 90% informelle. La plupart des travailleurs, ne peut ni faire valoir ses droits à la retraite, ni bénéficier d'une prise en charge en cas d'accident professionnel, d'incapacité, de maladie, etc.

Le système non contributif de protection sociale quant à lui, comporte non seulement un ensemble de mesures relevant de l'assistance sociale générale, de l'assistance judiciaire et des mesures spécifiques en faveur de personnes vulnérables. L'assistance sociale « aux indigents et nécessiteux » relève du ressort du ministère en charge des affaires sociales. Les revenus d'assistance sociale apportés dans ce cadre, sont généralement faibles. Il convient toutefois de relever qu'à la faveur des lois sur la décentralisation, de nombreuses prérogatives de l'Etat, notamment en matière d'aides sociales, ont été transférées aux collectivités territoriales décentralisées, à l'instar des communes, qui désormais seront fortement interpellées pour apporter une assistance aux personnes vulnérables ou indigentes de leur circonscription.

Plusieurs raisons sont susceptibles d'expliquer l'exclusion des travailleurs du système de protection sociale actuellement en vigueur au Cameroun. On peut citer, entre autres : i) l'absence de cadre réglementaire qui donne un contenu aux types de soutien à apporter aux différentes catégories de population vulnérables et aux mécanismes de mobilisation des ressources permettant de les mettre en œuvre ; ii) le grand décalage entre les politiques de protection sociale, les réalités sociales, culturelles et économiques ; iii) le refus d'immatriculation des employés à la CNPS par leurs employeurs, l'ignorance de leurs droits par certains travailleurs, etc.

Ces travailleurs s'organisent tant qu'ils peuvent pour pouvoir bénéficier d'une couverture sociale. Ces derniers font généralement recours à des systèmes alternatifs, formels ou non, gérés par le secteur privé ou communautaire et se constituent généralement en syndicats pour défendre leurs intérêts. Les plus nanties souscrivent des assurances. D'autres, par contre, s'orientent vers les établissements de micro-finance pour constituer une épargne de sécurité.

La tontine se présente également comme un mécanisme traditionnel d'entraide et d'encouragement à l'épargne. Ces tontines se caractérisent essentiellement par l'accord tacite entre les membres, qui entretiennent des relations de confiance, en dehors de tout contrat formel. Elles ont permis à de nombreux travailleurs du secteur informel, en particulier les femmes, de financer certains événements sociaux.

En matière de santé, les mutuelles de santé n'ont pas encore pris une réelle ampleur au Cameroun. Pourtant, les travailleurs du secteur informel expriment un grand besoin de se soigner, à un coût accessible à tous.

4.3. DEFIS DE LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES AGEES

La proportion des personnes âgées (60 ans et plus) reste faible, autour de 5%. En 2011, l'effectif des personnes âgées est estimé à 1 015 979 individus. A ce rythme, on devrait s'attendre à voir les effectifs de personnes âgées s'accroître considérablement au cours des prochaines décennies. Une telle évolution va très certainement engendrer d'énormes défis en termes de soins gériatriques, de renforcement des filets de sécurité et de protection sociale.

Tableau 4.8 : Evolution des effectifs des personnes âgées selon le sexe entre 1976 et 2020 et rapport de masculinité

Année	Sexe		Total	Rapport de masculinité (%)
	Masculin	Féminin		
1976	219 271	222 179	441 450	98,7
1987	270 396	284 757	555 153	95,0
2005	414 843	455 799	870 642	91,0
2011	486 575	529 404	1 015 979	91,9
2015	547 622	596 069	1 143 691	91,9
2020	628 222	684 060	1 312 282	91,8

Sources des données : RGPH 1976 ; RGPH 1987 ; RGPH 2005 ; Projections BUCREP

4.3.1. Quelques catégories des personnes âgées vulnérables

Au sein des personnes âgées, certaines se trouvent en situation de vulnérabilité tant sur le plan structurel que relationnel, économique ou sanitaire. Les personnes âgées faisant face à une vulnérabilité structurelle sont toutes celles qui vivent seules ou avec des enfants et des jeunes. Celles qui vivent avec des parents éloignés ou des membres non apparentés dans des ménages ordinaires ou collectifs font face à une vulnérabilité relationnelle. La vulnérabilité économique quant à elle, est la situation des personnes âgées ne disposant d'aucune source de revenu ou assumant seules les charges du ménage. Enfin, les personnes âgées malades sont celles qui font face à une vulnérabilité sanitaire.

Les résultats du recensement de 2005 révèlent que 9,0% des personnes âgées au Cameroun vivent seules. Parmi celles qui ne vivent pas seules, la majorité accueille des enfants en bas âge. Sur 10 membres d'un ménage dirigé par une personne âgée, environ 6 sont des enfants ou des jeunes. Le phénomène de « confiage » d'enfants en bas âge ou d'orphelins à leurs grands-parents expliquerait leur proportion importante. En outre, le chômage des jeunes et leurs séjours prolongés chez les parents en raison des difficultés d'accès aux logements se conjuguent pour alourdir les charges des parents âgés.

Bien que le placement des personnes âgées en institution ne soit pas encore une pratique courante au Cameroun, notamment en raison des liens de solidarité familiale et communautaire qui sont encore vivaces, il n'en demeure pas moins qu'un bon nombre vit dans des ménages collectifs tels que les institutions religieuses et les hospices. Dans un contexte socio-culturel où la prise en charge des personnes âgées est généralement du ressort de la famille, l'on pourrait s'interroger sur les raisons ayant amené certaines personnes âgées à se retrouver dans des maisons institutionnalisées. Il pourrait s'agir de personnes n'ayant pas de descendance vivante ou alors celles abandonnées par les membres de leur famille.

Une autre catégorie de personnes âgées vulnérables est constituée des « Sans domicile fixe ». Cette catégorie était de 1 325 individus lors du 3^{ème} RGPH. Dans ce groupe, on retrouve des mendiants, des lépreux, des malades mentaux et autres personnes souffrant de maladies infectieuses ou chroniques. Sur le plan social, certains ont rompu tout lien avec leur famille.

La vulnérabilité économique⁸ touche 39,6% des personnes âgées. Les femmes sont 2 fois plus nombreuses que les hommes dans cette situation. Très peu de personnes âgées bénéficient d'une pension retraite.

⁸ Les personnes âgées faisant face à une vulnérabilité économique sont toutes celles qui, à l'évidence n'ont aucune source de revenus (chômeurs, femmes au foyer, vieillards, handicapés, oisifs).

Tableau 4.9 : Taux de vulnérabilité économique (%) des personnes âgées par milieu selon le sexe

Milieu de résidence	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Urbain	27,6	44,7	36,1
Rural	23,6	43,7	33,6
Ensemble	26,5	51,9	39,6

Source des données : RGPH 2005

En outre, en raison du coût élevé de la vie, la pension allouée aux personnes âgées bénéficiaires ne leur permet pas de faire face à tous leurs besoins essentiels : soins de santé, alimentation, logement et autres charges locatives (eau, électricité, etc.). Par exemple, au cours du quatrième trimestre de l'année 2005, un retraité affilié à la CNPS a touché en moyenne au, 122 683 FCFA soit un montant mensuel moyen de 40 894 FCFA.

En termes d'autonomie physique, l'on note que 5,7% des personnes âgées présentent au-moins un handicap. La cécité constitue leur principal type de handicap parmi les types identifiés en 2005. L'infirmité des membres inférieurs tout comme la surdité, sont également d'une relative importance.

4.3.2. Mécanismes de protection sociale en faveur des personnes âgées

Au Cameroun, la protection sociale des personnes âgées est assurée, dans le cadre formel, par des institutions publiques. Au niveau informel, elle est assurée par les associations caritatives et les ONG de bienfaisance. Enfin, au sein des cellules familiales et des communautés, des systèmes de solidarité qui prennent le relais. Il convient toutefois de relever, qu'il y a cohabitation entre système contributif et système non contributif dans le cadre formel. Dans le premier cas, il faut avoir au préalable «cotisé» pour prétendre à la «solidarité» alors que cette condition ne s'impose pas dans la seconde hypothèse. A mi-chemin de ces deux systèmes, il existe un système à caractère participatif constitué d'institutions d'encadrement.

Le système contributif repose sur un certain nombre de piliers institutionnels qui offrent diverses prestations en termes de sécurité sociale⁹. Les cotisations sociales qui financent les régimes d'assurance sociale proviennent pour l'essentiel de prélèvements obligatoires sur les revenus d'activité des agents économiques, employeurs et salariés. Une partie de ces prélèvements est imputée aux employeurs au titre de la cotisation patronale et une autre partie, aux salariés au titre de la déduction proportionnelle pour cotisation sociale. On parle ainsi de système par répartition.

Le système actuel de sécurité sociale est assis sur deux régimes principaux : le régime des travailleurs relevant du Code du travail, géré par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) et le régime

⁹ La sécurité sociale désigne un ensemble d'organismes publics à but non lucratif, chargés de gérer différents régimes d'assurance sociale fondée sur des cotisations obligatoires des personnes qui en bénéficient.

des Fonctionnaires et assimilés, géré par l'Etat. A côté de ce système public obligatoire, il existe un système dit «volontaire», géré par les banques et les compagnies d'assurances.

L'un des défis qui interpelle les pouvoirs publics en matière de protection sociale des personnes âgées est l'amélioration et l'extension des infrastructures de soins spécialisés. A ce jour, il existe un seul centre de soins gériatriques (Hôpital Central de Yaoundé). Par ailleurs, l'Etat devrait promouvoir et renforcer les compétences des professionnels de la santé dans le domaine de la gériatrie. Enfin, des campagnes de dépistage et de soins gratuits pour des problèmes visuels ou des maladies telles que l'hypertension, le diabète et devraient être initiées et intensifiées par le MINSANTE.

En résumé, la croissance rapide de la population réduit les possibilités d'offre, de services adéquats à certaines catégories de la population. C'est notamment le cas des travailleurs du secteur informel ; des jeunes ; des personnes âgées vulnérables.

CONCLUSION

La population du Cameroun est estimée au 1^{er} juillet 2011 à 20 138 635 habitants dont 9 949 938 hommes et 10 188 697 femmes soit respectivement 49,4% et 50,6% de la population totale avec un taux de masculinité de 97,7. Cette population est essentiellement jeune, les moins de 15 ans représentant 43,0% de celle-ci. La proportion des personnes potentiellement actives (15-59 ans) est de 52,0% et celle des personnes âgées (plus de 60 ans) bien qu'en augmentation en effectif absolu n'est que de 5,0%.

Si la densité moyenne dans le pays est de 43,2 habitants au km² (hbts/km²), la répartition de cette population est cependant très inégale à travers le territoire. Plus de la moitié (51,1%) de celle-ci vit dans les villes. Par région, 4 régions sont densément peuplées (Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Extrême-Nord) ; 3 sont moyennement peuplées (Sud-Ouest, Centre et Nord) et 3 sont faiblement peuplées (Adamaoua, Sud et Est). Cette inégale répartition de la population doit être prise en compte dans les plans de développement et d'aménagement du territoire par le gouvernement.

De manière générale, avec un taux d'accroissement moyen de 2,6% la population du Cameroun augmente rapidement en volume, ce qui implique une demande de plus en plus croissante des besoins en infrastructures socio-économiques de celle-ci, demande qui constitue pour les pouvoirs publics un véritable défi à relever.

En matière de logements, le patrimoine en termes de maisons n'est pas encore maîtrisé, mais le constat au quotidien de la suroccupation des logements, la cohabitation des ménages, les logements indécents, les taudis des bidonvilles traduit à souhait les demandes de logements insatisfaits. Avec l'augmentation du nombre de ménages du fait de l'accroissement de la population la demande en logements augmente. En se basant sur les projections de la population pour les années 2015 et 2020 il est à prévoir pour ces années respectivement 4,5 millions et 5 millions de logements.

Dans le domaine de l'assainissement, l'incidence de l'accroissement rapide de la population est grande du fait du développement de l'habitat spontané et précaire qui s'en suit. L'exécution des programmes des programmes d'assainissement et d'équipement urbain devient très difficile. La Société d'Hygiène et Salubrité du Cameroun chargée de la collecte et du traitement des déchets ménagers n'est présente que dans une dizaine de villes au Cameroun. Il est évident que plus la va grandissante plus ces problèmes d'assainissement vont se poser avec acuité.

Sur le plan de l'accès à l'eau potable des ménages, l'hydraulique villageoise et l'accès au réseau de distribution dans les villes posent de nombreux problèmes aux populations. Les résultats du 3^{ème} RGPH révèlent que seuls 50,7% de la population ont accès à une source d'eau de boisson. Si le Gouvernement compte atteindre la cible 7 des OMD à l'horizon 2020 des efforts doivent être faits pour l'agrandissement des capacités de stockage et de traitement, la réalisation des branchements en milieu urbain, la construction des forages et puits en milieu rural.

En ce qui concerne l'accès à l'énergie électrique, on note encore au Cameroun un déséquilibre entre une offre insuffisante et une demande croissante. Les résultats du 3^{ème} RGPH révèlent qu'en 2005, seuls 50,2% des ménages ont accès à l'électricité en milieu urbain et seulement 16,4% en milieu rural. Il faut toutefois remarquer le Gouvernement a entrepris la réalisation de nouvelles centrales électriques.

Si la population peut être un facteur de développement il faut toutefois la valoriser et c'est à travers l'éducation que cette valorisation doit être faite. Le secteur de l'éducation au Cameroun a subi les contrecoups de la sévère crise économique qui a durement frappé le pays durant les années 80 et 90. Cette situation a eu pour corollaire : la diminution des ressources, l'arrêt des constructions des salles de classes et établissements scolaires, la fermeture des écoles de formation du personnel enseignant, le gel des recrutements des enseignants. Suite à la reprise économique, à l'admission du pays à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) et face à la pression démographique des enfants et des adolescents, des mesures ont été prises pour améliorer l'offre d'éducation à savoir : ouverture de nouvelles écoles, construction des salles de classe, recrutement et formation du personnel enseignant, contractualisation des enseignants vacataires, etc.

Pour un pays qui veut se développer comme le Cameroun, la santé de sa population est primordiale pour la réalisation de ses projets et programmes. Compte tenu de l'accroissement rapide de la population la situation des principaux indicateurs de santé reste préoccupante, du fait que les efforts des pouvoirs publics pour améliorer l'offre des services et soins de santé sont annihilés par cette croissance de la population dans la mesure où l'augmentation des formations sanitaires ainsi que la mise en place du personnel dans celles-ci ne sont pas calquées sur le rythme d'accroissement de la population. Conscient de cette situation le gouvernement camerounais, dans sa stratégie sectorielle de santé actualisée s'est prescrit les objectifs suivants entre autres ,amener 80% des 178 districts de santé existants à achever au moins la phase de consolidation du processus de viabilisation d'un district de santé et amener 100% des structures de santé des niveaux stratégiques et intermédiaires à jouer leur rôle d'appui et d'orientation.

Dans ses efforts de lutte contre la pauvreté de la population, l'une des préoccupations prioritaires du Gouvernement est l'accession de chaque camerounais à un emploi décent. Avec l'accroissement de la population la part des demandeurs d'emplois qui sont en majorité les jeunes (15-34 ans) ne cesse de croître posant un véritable défi pour les pouvoirs publics de leur garantir des emplois décents. Faute de s'insérer dans le secteur formel de l'économie, la majorité de ces jeunes se retrouvent dans le secteur informel qui ne leur offre aucune garantie de protection sociale. Il est indéniable que les grands travaux structurants à venir vont offrir de nombreuses opportunités d'emplois à tous ces jeunes mais ne pourront pas résorber totalement le chômage parmi eux. Il est impérieux pour les pouvoirs publics d'intensifier les mesures d'encouragement de l'auto-emploi de ces jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat.

Avec la croissance rapide de la population le nombre de personnes âgées va grandissant, posant par là un véritable défi social pour les pouvoirs publics. La grande majorité de ces personnes n'a ni assurance sociale ni ressources propres pour survivre. Il revient aux pouvoirs publics de les prendre en charge en multipliant leurs centres d'accueil et en améliorant leurs infrastructures des soins spécialisés.

En somme l'accroissement rapide de la population interpelle les pouvoirs publics ainsi que les partenaires au développement à des efforts de plus en plus accrus pour pouvoir satisfaire la demande croissante des besoins de cette population. Ceci d'autant plus que le Cameroun doit atteindre à brève échéance les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et entend devenir un pays émergeant à l'horizon 2035.

BIBLIOGRAPHIE

- BCR** (1978) : *Structures par sexe et âges*, Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1976, Vol. II : Analyse, Tome 1, Yaoundé, SOPECAM.
- BIKIDIK, P.** (2010) : *Analyse du secteur de l'électricité au Cameroun : Bilan des actions de plaidoyer et système de tarification de l'électricité*, Yaoundé.
- BUCREP** (2010) : *Etat et structures de la population*, 3^{ème} RGPH 2005, Yaoundé, Saint-Paul.
- BUCREP** (2010) : *Rapport de présentation des résultats définitifs*, 3^{ème} RGPH 2005, Yaoundé, Saint-Paul.
- BUCREP** (sous presse) : *Etat et structures de la population*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 1, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Scolarisation – Instruction – Alphabétisation*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 2, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Activités économiques de la population*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 3, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 5, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Natalité et Fécondité*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 7, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Mortalité*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 8, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Mouvements migratoires*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 9, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Situation socioéconomique des enfants et des jeunes*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique, Tome 10, Yaoundé.
- BUCREP** (sous presse) : *Situation Socio-économique des personnes âgées*, 3^{ème} RGPH 2005, Vol. II : Analyse thématique : Tome 12, Yaoundé.
- CAMEROUN** (2007) : *Plan d'Action National Energie pour la réduction de la pauvreté*, Yaoundé.
- CAMEROUN** (2003) : *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*, Yaoundé.
- CAMEROUN** (2009) : *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi : cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020*, MINEPAT, Yaoundé.
- Direction Nationale du 2^{ème} RGPH** (1992) : *Répartition par sexe et par âge de la population ; Démo 87*, Vol. III : Analyse préliminaire, Tome 3, Yaoundé, SOPECAM.

- ELOUNDOU, E.** (1992) : « Solidarité dans la crise ou crise des solidarités africaines au Cameroun ? », *Les dossiers du CEPED* n° 22, Paris.
- EYINGA, E.** (2011) : « Situation socio-économique des personnes âgées au Cameroun : Etat des lieux et facteurs explicatifs », Communication Colloque International de Meknès (Maroc) sur « *Vieillessement de la population dans les pays du Sud : Famille, Conditions de vie, Solidarités publiques et privées... : Etat des lieux et perspectives* », du 17 au 19 mars 2011.
- FERRY, B. et al.**, (2007) : L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain, Karthala, CEPED, AFD, Paris.
- GOLAZ, V. et ANTOINE, P.** (2011) : « Quelles sont les personnes âgées en situation de vulnérabilité ? Estimations à partir de données censitaires en Ouganda et au Sénégal », Communication Colloque International de Meknès (Maroc) sur « *Vieillessement de la population dans les pays du Sud : Famille, Conditions de vie, Solidarités publiques et privées... : Etat des lieux et perspectives* », du 17 au 19 mars 2011.
- INS** (2009) : *Annuaire statistique 2008*, INS, Yaoundé
- INS** (2010) : *Annuaire statistique 2010*, INS, Yaoundé
- MINAS** (2009) : *Avant-projet de politique nationale de protection et de promotion des personnes âgées*, Document de travail, MINAS, Yaoundé.
- MINEPAT** (1994) : *Rapport National sur la Population et le Développement*, MINEPAT, Yaoundé.
- MINEPAT** (2007) : *Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux et des Sols dans l'Espace agro-sylvo-pastoral au Cameroun*, Comité de Pilotage du Développement Rural, MINEPAT, Yaoundé.
- MINEPAT** (2009) : *Cameroun Vision 2035*, MINEPAT, Yaoundé.
- MINEPAT** (2010) : *Rapport National sur le Développement Humain 2008/2009, Cameroun : le défi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement*, MINEPAT, Yaoundé.
- MINSANTE** (2009) : *Stratégie sectorielle de santé actualisée 2001-2015*, MINSANTE, Yaoundé.
- MINSANTE** (2010) : *Cadre des dépenses à moyen terme MINSANTE 2011-2013*, MINSANTE, Yaoundé.
- MVEING, S. et FOMEKONG, F.** (2008) : « Conditions de vie des ménages et recours aux soins parmi les personnes âgées au Cameroun », in *African Population Studies*, Vol. 23, N° 1.
- Nations Unies** (2006) : *Analyse pays des défis de développement au Cameroun : Bilan commun du Système des Nations Unies fondé sur le Document de Stratégie de la Réduction de la Pauvreté du Gouvernement du Cameroun*, Yaoundé.
- SOH, R.** (2007) : « La protection sociale des couches vulnérables au Cameroun : Présentation générale », Document de travail, Yaoundé.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Objectifs du Millénaire pour le développement et objectifs du DSCE

Objectifs			Cibles mondiales (Référence OMD)	Cibles nationalisées (Référence DSCE)
1	Éliminer l'extrême pauvreté et la faim	1	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Relever, au cours de la période 2010-2019, le taux de croissance à 7% en moyenne annuelle
		2	Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Ramener à l'horizon 2019, le taux de pauvreté à moins de 25%
2	Assurer une éducation primaire pour tous	3	D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Augmenter à l'horizon 2019, le taux d'admission d'au moins 50% dans l'enseignement primaire et secondaire
3	Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4	Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Augmenter à l'horizon 2019, l'indice de parité (fille/garçon) d'au moins 5% dans l'enseignement primaire et secondaire
4	Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans	5	Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Ramener, à l'horizon 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans à un niveau inférieur à 50 pour 1.000
5	Améliorer la santé maternelle	6	Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Ramener, à l'horizon 2015, le taux de mortalité maternelle à un niveau inférieur à 250 pour 100.000
6	Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies	7	D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	D'ici 2015, - réduire de 50% la prévalence du VIH/SIDA - diminution de 50% du nombre de nouveaux malades du VIH/SIDA - ramener à moins de 0,8% la prévalence du VIH/SIDA chez les filles et garçons de 15-24 ans dans toutes les régions
		8	D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle	Ramener d'ici 2015, l'incidence du paludisme à un niveau inférieur à 320 pour 1000 habitants et le taux de décès associés au paludisme à moins de 10% Ramener d'ici 2015, la prévalence des maladies non transmissibles à un niveau inférieur à 20%
7	Assurer un environnement durable	9	Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre	Amener à l'horizon 2019, 80 à 90% des populations à être en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels Améliorer l'accès aux services sociaux de base (source d'eau
		10	Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis	meilleure, sécurité d'occupation des logements, meilleur système d'assainissement, éducation, santé, etc.)

8	Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	11	En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile	Réduire considérablement d'ici à 2019, le taux de chômage des populations Augmenter à l'horizon 2019, d'au moins 90% le taux de couverture en matière de sécurité sociale
		12	En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	Mettre à la disposition de tous les centres de santé du pays les médicaments génériques et faciliter l'accès aux ARV
		13	En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.	A l'horizon 2020, porter la télé densité fixe à 45% et la télé densité mobile à 65% et mettre à la disposition du public une offre d'accès à 2 Mbit/s dans toutes les villes ayant un central numérique

Sources des informations : OMD ; DSRP ; DSCE

ANNEXE 2 : Structure par âge et sexe de la population du Cameroun en 2011

Tableau A.1 : Répartition de la population du **CAMEROUN** par région selon le sexe en 2011

Région	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Adamaoua	527 909	536 898	1 064 807
Centre	1 847 199	1 843 457	3 690 656
Est	404 689	407 155	811 844
Extrême-Nord	1 782 581	1 834 656	3 617 237
Littoral	1 503 681	1 493 250	2 996 931
Nord	1 073 170	1 093 727	2 166 897
Nord-Ouest	882 126	960 032	1 842 158
Ouest	849 805	966 970	1 816 775
Sud	359 019	350 857	709 876
Sud-Ouest	719 394	702 062	1 421 456
CAMEROUN	9 949 573	10 189 064	20 138 637

Tableau A.2 : Répartition de la population du **CAMEROUN** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	386 342	380 097	766 439
1 an	354 604	343 708	698 312
2 ans	335 848	328 546	664 394
3 ans	324 240	315 497	639 737
4 ans	311 922	303 696	615 618
0-4 ans	1 712 956	1 671 544	3 384 500
5 ans	304 420	296 032	600 452
6 ans	299 067	290 653	589 720
7 ans	286 037	277 759	563 796
8 ans	281 613	271 635	553 248
9 ans	265 742	254 780	520 522
5-9 ans	1 436 879	1 390 859	2 827 738
10 ans	263 521	251 041	514 562
11 ans	254 526	241 578	496 104
12 ans	249 322	237 207	486 529
13 ans	243 117	231 988	475 105
14 ans	241 229	233 850	475 079
10-14 ans	1 251 715	1 195 664	2 447 379
15 ans	235 022	232 578	467 600
16 ans	232 458	235 453	467 911
17 ans	224 399	231 236	455 635
18 ans	219 568	240 587	460 155
19 ans	209 513	232 248	441 761
15-19 ans	1 120 960	1 172 102	2 293 062
20 ans	201 927	228 517	430 444
21 ans	189 130	215 663	404 793
22 ans	178 824	205 416	384 240
23 ans	171 259	198 650	369 909
24 ans	164 531	192 552	357 083
20-24 ans	905 671	1 040 798	1 946 469
25 ans	158 018	183 155	341 173
26 ans	151 739	175 867	327 606
27 ans	148 746	169 945	318 691
28 ans	148 670	166 780	315 450
29 ans	142 341	156 655	298 996
25-29 ans	749 514	852 402	1 601 916
30 ans	137 508	149 368	286 876
31 ans	130 041	138 229	268 270
32 ans	122 844	130 049	252 893
33 ans	112 809	114 719	227 528
34 ans	109 411	112 208	221 619
30-34 ans	612 613	644 573	1 257 186

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	102 690	105 570	208 260
36 ans	98 106	102 545	200 651
37 ans	96 274	101 142	197 416
38 ans	92 678	100 971	193 649
39 ans	89 390	96 521	185 911
35-39 ans	479 138	506 749	985 887
40 ans	87 861	93 949	181 810
41 ans	85 084	89 398	174 482
42 ans	81 162	84 958	166 120
43 ans	75 065	73 509	148 574
44 ans	73 321	71 733	145 054
40-44 ans	402 493	413 547	816 040
45 ans	70 265	68 670	138 935
46 ans	67 790	66 515	134 305
47 ans	67 651	66 633	134 284
48 ans	64 389	66 386	130 775
49 ans	62 288	63 969	126 257
45-49 ans	332 383	332 173	664 556
50 ans	59 676	61 100	120 776
51 ans	57 626	58 282	115 908
52 ans	54 729	54 724	109 453
53 ans	46 416	42 054	88 470
54 ans	44 751	40 120	84 871
50-54 ans	263 198	256 280	519 478
55 ans	42 103	37 587	79 690
56 ans	39 088	35 014	74 102
57 ans	37 519	33 677	71 196
58 ans	39 600	39 346	78 946
59 ans	37 168	37 345	74 513
55-59 ans	195 478	182 969	378 447
60 ans	35 134	35 888	71 022
61 ans	34 152	35 221	69 373
62 ans	32 546	33 903	66 449
63 ans	26 491	26 229	52 720
64 ans	25 692	25 871	51 563
60-64 ans	154 015	157 112	311 127
65 ans	26 807	27 315	54 122
66 ans	25 256	26 333	51 589
67 ans	24 889	26 458	51 347
68 ans	25 819	28 705	54 524
69 ans	24 135	27 310	51 445
65-69 ans	126 906	136 121	263 027

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	22 586	25 947	48 533
71 ans	21 540	24 521	46 061
72 ans	19 966	22 680	42 646
73 ans	14 450	15 178	29 628
74 ans	13 744	14 344	28 088
70-74 ans	92 286	102 670	194 956
75 ans	12 454	12 846	25 300
76 ans	11 263	11 868	23 131
77 ans	10 652	11 551	22 203
78 ans	9 965	11 469	21 434
79 ans	9 132	10 795	19 927
75-79 ans	53 466	58 529	111 995
80 ans	8 432	10 306	18 738
81 ans	7 581	9 467	17 048
82 ans	7 087	8 994	16 081
83 ans	4 074	4 649	8 723
84 ans	3 684	4 279	7 963
80-84 ans	30 858	37 695	68 553
85 ans et +	29 044	37 277	66 321
CAMEROUN	9 949 573	10 189 064	20 138 637

Tableau A.3 : Répartition de la population de la région de l'ADAMAOUA par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	21 755	21 796	43 551
1 an	19 328	18 942	38 270
2 ans	19 023	19 009	38 032
3 ans	18 417	18 329	36 746
4 ans	18 062	17 901	35 963
0-4 ans	96 585	95 977	192 562
5 ans	17 834	17 582	35 416
6 ans	17 901	17 693	35 594
7 ans	16 912	16 586	33 498
8 ans	16 994	16 454	33 448
9 ans	15 713	15 172	30 885
5-9 ans	85 354	83 487	168 841
10 ans	15 436	14 746	30 182
11 ans	14 525	13 829	28 354
12 ans	14 329	13 672	28 001
13 ans	13 504	12 896	26 400
14 ans	13 347	13 013	26 360
10-14 ans	71 141	68 156	139 297
15 ans	12 695	12 716	25 411
16 ans	12 467	12 907	25 374
17 ans	11 589	12 292	23 881
18 ans	11 515	13 232	24 747
19 ans	10 837	12 501	23 338
15-19 ans	59 103	63 648	122 751
20 ans	10 462	12 202	22 664
21 ans	9 547	10 955	20 502
22 ans	9 079	10 357	19 436
23 ans	8 432	9 704	18 136
24 ans	8 079	9 398	17 477
20-24 ans	45 599	52 616	98 215
25 ans	7 591	8 780	16 371
26 ans	7 310	8 569	15 879
27 ans	7 108	8 237	15 345
28 ans	7 109	8 313	15 422
29 ans	6 753	7 875	14 628
25-29 ans	35 871	41 774	77 645
30 ans	6 470	7 482	13 952
31 ans	5 964	6 746	12 710
32 ans	5 645	6 441	12 086
33 ans	5 074	5 396	10 470
34 ans	4 994	5 269	10 263
30-34 ans	28 147	31 334	59 481

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	4 700	4 970	9 670
36 ans	4 542	4 952	9 494
37 ans	4 481	4 864	9 345
38 ans	4 430	4 963	9 393
39 ans	4 327	4 782	9 109
35-39 ans	22 480	24 531	47 011
40 ans	4 329	4 665	8 994
41 ans	4 186	4 372	8 558
42 ans	4 039	4 210	8 249
43 ans	3 675	3 359	7 034
44 ans	3 541	3 249	6 790
40-44 ans	19 770	19 855	39 625
45 ans	3 359	3 071	6 430
46 ans	3 250	2 965	6 215
47 ans	3 192	2 900	6 092
48 ans	3 001	2 915	5 916
49 ans	2 900	2 805	5 705
45-49 ans	15 702	14 656	30 358
50 ans	2 800	2 676	5 476
51 ans	2 709	2 532	5 241
52 ans	2 617	2 431	5 048
53 ans	2 123	1 616	3 739
54 ans	2 106	1 572	3 678
50-54 ans	12 355	10 827	23 182
55 ans	2 018	1 503	3 521
56 ans	1 913	1 441	3 354
57 ans	1 848	1 395	3 243
58 ans	2 050	1 766	3 816
59 ans	1 941	1 676	3 617
55-59 ans	9 770	7 781	17 551
60 ans	1 832	1 603	3 435
61 ans	1 779	1 587	3 366
62 ans	1 732	1 544	3 276
63 ans	1 279	971	2 250
64 ans	1 239	941	2 180
60-64 ans	7 861	6 646	14 507
65 ans	1 300	964	2 264
66 ans	1 226	911	2 137
67 ans	1 182	878	2 060
68 ans	1 380	1 135	2 515
69 ans	1 301	1 092	2 393
65-69 ans	6 389	4 980	11 369

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	1 229	1 056	2 285
71 ans	1 187	1 014	2 201
72 ans	1 149	987	2 136
73 ans	746	508	1 254
74 ans	725	496	1 221
70-74 ans	5 036	4 061	9 097
75 ans	669	460	1 129
76 ans	627	442	1 069
77 ans	583	431	1 014
78 ans	604	574	1 178
79 ans	555	551	1 106
75-79 ans	3 038	2 458	5 496
80 ans	522	545	1 067
81 ans	473	517	990
82 ans	456	507	963
83 ans	227	207	434
84 ans	215	201	416
80-84 ans	1 893	1 977	3 870
85 ans et +	1 815	2 134	3 949
ADAMAOUA	527 909	536 898	1 064 807

Tableau A.4 : Répartition de la population de la région du **CENTRE** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	69 924	69 640	139 564
1 an	62 891	61 128	124 019
2 ans	57 036	55 984	113 020
3 ans	53 623	52 194	105 817
4 ans	49 920	48 689	98 609
0-4 ans	293 394	287 635	581 029
5 ans	48 244	46 973	95 217
6 ans	46 127	44 881	91 008
7 ans	44 678	43 671	88 349
8 ans	42 752	41 891	84 643
9 ans	41 624	40 633	82 257
5-9 ans	223 425	218 049	441 474
10 ans	40 821	40 045	80 866
11 ans	40 803	40 316	81 119
12 ans	39 989	39 741	79 730
13 ans	40 432	40 494	80 926
14 ans	40 201	40 874	81 075
10-14 ans	202 246	201 470	403 716
15 ans	41 291	42 490	83 781
16 ans	41 566	42 890	84 456
17 ans	42 482	44 217	86 699
18 ans	42 621	44 791	87 412
19 ans	42 800	45 140	87 940
15-19 ans	210 760	219 528	430 288
20 ans	42 706	45 064	87 770
21 ans	42 435	45 049	87 484
22 ans	40 592	42 866	83 458
23 ans	39 950	41 867	81 817
24 ans	38 407	40 040	78 447
20-24 ans	204 090	214 886	418 976
25 ans	37 035	37 971	75 006
26 ans	34 943	35 032	69 975
27 ans	34 168	33 817	67 985
28 ans	33 135	31 646	64 781
29 ans	31 506	29 493	60 999
25-29 ans	170 787	167 959	338 746
30 ans	29 954	27 784	57 738
31 ans	28 484	26 355	54 839
32 ans	26 538	24 214	50 752
33 ans	24 795	22 708	47 503
34 ans	23 627	21 792	45 419
30-34 ans	133 398	122 853	256 251

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	22 132	20 532	42 664
36 ans	20 825	19 336	40 161
37 ans	20 383	19 130	39 513
38 ans	19 140	18 085	37 225
39 ans	18 602	17 406	36 008
35-39 ans	101 082	94 489	195 571
40 ans	18 269	16 952	35 221
41 ans	17 743	16 403	34 146
42 ans	16 938	15 563	32 501
43 ans	16 071	14 928	30 999
44 ans	15 611	14 542	30 153
40-44 ans	84 632	78 388	163 020
45 ans	14 822	13 974	28 796
46 ans	14 138	13 415	27 553
47 ans	13 966	13 335	27 301
48 ans	12 885	12 456	25 341
49 ans	12 253	11 834	24 087
45-49 ans	68 064	65 014	133 078
50 ans	11 643	11 119	22 762
51 ans	11 049	10 483	21 532
52 ans	10 173	9 521	19 694
53 ans	9 026	8 465	17 491
54 ans	8 391	7 814	16 205
50-54 ans	50 282	47 402	97 684
55 ans	7 615	7 211	14 826
56 ans	6 875	6 516	13 391
57 ans	6 423	6 130	12 553
58 ans	6 183	6 255	12 438
59 ans	5 758	5 892	11 650
55-59 ans	32 854	32 004	64 858
60 ans	5 441	5 539	10 980
61 ans	5 295	5 493	10 788
62 ans	4 995	5 270	10 265
63 ans	4 555	4 993	9 548
64 ans	4 404	4 939	9 343
60-64 ans	24 690	26 234	50 924
65 ans	4 508	5 266	9 774
66 ans	4 208	5 069	9 277
67 ans	4 151	5 118	9 269
68 ans	3 909	5 137	9 046
69 ans	3 510	4 790	8 300
65-69 ans	20 286	25 380	45 666

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	3 239	4 492	7 731
71 ans	3 018	4 174	7 192
72 ans	2 687	3 722	6 409
73 ans	2 337	3 120	5 457
74 ans	2 171	2 912	5 083
70-74 ans	13 452	18 420	31 872
75 ans	1 919	2 584	4 503
76 ans	1 606	2 303	3 909
77 ans	1 446	2 183	3 629
78 ans	1 185	1 929	3 114
79 ans	1 055	1 779	2 834
75-79 ans	7 211	10 778	17 989
80 ans	921	1 642	2 563
81 ans	805	1 458	2 263
82 ans	714	1 365	2 079
83 ans	547	918	1 465
84 ans	468	817	1 285
80-84 ans	3 455	6 200	9 655
85 ans et +	3 091	6 768	9 859
CENTRE	1 847 199	1 843 457	3 690 656

Tableau A.5 : Répartition de la population de la région de l'**EST** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	17 827	17 419	35 246
1 an	15 204	14 902	30 106
2 ans	15 226	14 813	30 039
3 ans	14 515	14 032	28 547
4 ans	14 052	13 584	27 636
0-4 ans	76 824	74 750	151 574
5 ans	13 532	13 112	26 644
6 ans	13 102	12 701	25 803
7 ans	12 303	11 941	24 244
8 ans	11 954	11 447	23 401
9 ans	11 178	10 516	21 694
5-9 ans	62 069	59 717	121 786
10 ans	10 893	10 049	20 942
11 ans	10 395	9 457	19 852
12 ans	10 166	9 141	19 307
13 ans	9 750	8 869	18 619
14 ans	9 434	8 811	18 245
10-14 ans	50 638	46 327	96 965
15 ans	9 032	8 803	17 835
16 ans	8 809	8 978	17 787
17 ans	8 370	8 960	17 330
18 ans	7 970	9 397	17 367
19 ans	7 627	9 157	16 784
15-19 ans	41 808	45 295	87 103
20 ans	7 367	8 988	16 355
21 ans	7 013	8 414	15 427
22 ans	6 629	7 809	14 438
23 ans	6 546	7 314	13 860
24 ans	6 306	6 926	13 232
20-24 ans	33 861	39 451	73 312
25 ans	6 060	6 496	12 556
26 ans	5 836	6 184	12 020
27 ans	5 845	6 051	11 896
28 ans	5 824	5 890	11 714
29 ans	5 643	5 648	11 291
25-29 ans	29 208	30 269	59 477
30 ans	5 516	5 475	10 991
31 ans	5 244	5 134	10 378
32 ans	4 927	4 861	9 788
33 ans	4 648	4 473	9 121
34 ans	4 481	4 368	8 849
30-34 ans	24 816	24 311	49 127

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	4 164	4 124	8 288
36 ans	3 931	4 025	7 956
37 ans	3 891	4 029	7 920
38 ans	3 637	3 826	7 463
39 ans	3 553	3 713	7 266
35-39 ans	19 176	19 717	38 893
40 ans	3 570	3 633	7 203
41 ans	3 494	3 457	6 951
42 ans	3 334	3 269	6 603
43 ans	3 196	3 060	6 256
44 ans	3 146	2 970	6 116
40-44 ans	16 740	16 389	33 129
45 ans	3 031	2 878	5 909
46 ans	2 923	2 797	5 720
47 ans	2 934	2 818	5 752
48 ans	2 706	2 643	5 349
49 ans	2 619	2 560	5 179
45-49 ans	14 213	13 696	27 909
50 ans	2 467	2 411	4 878
51 ans	2 356	2 276	4 632
52 ans	2 187	2 087	4 274
53 ans	1 911	1 781	3 692
54 ans	1 822	1 704	3 526
50-54 ans	10 743	10 259	21 002
55 ans	1 701	1 636	3 337
56 ans	1 567	1 525	3 092
57 ans	1 501	1 477	2 978
58 ans	1 513	1 558	3 071
59 ans	1 402	1 468	2 870
55-59 ans	7 684	7 664	15 348
60 ans	1 312	1 353	2 665
61 ans	1 286	1 321	2 607
62 ans	1 221	1 266	2 487
63 ans	1 031	1 085	2 116
64 ans	1 012	1 058	2 070
60-64 ans	5 862	6 083	11 945
65 ans	1 055	1 121	2 176
66 ans	998	1 069	2 067
67 ans	969	1 077	2 046
68 ans	939	1 100	2 039
69 ans	856	1 032	1 888
65-69 ans	4 817	5 399	10 216

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	796	966	1 762
71 ans	722	899	1 621
72 ans	661	797	1 458
73 ans	524	571	1 095
74 ans	478	537	1 015
70-74 ans	3 181	3 770	6 951
75 ans	410	470	880
76 ans	360	417	777
77 ans	339	410	749
78 ans	269	349	618
79 ans	238	323	561
75-79 ans	1 616	1 969	3 585
80 ans	211	300	511
81 ans	185	273	458
82 ans	164	252	416
83 ans	115	146	261
84 ans	101	134	235
80-84 ans	776	1 105	1 881
85 ans et +	657	984	1 641
EST	404 689	407 155	811 844

Tableau A.6 : Répartition de la population de la région de l'**EXTRÊME-NORD** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	77 672	75 329	153 001
1 an	76 221	73 450	149 671
2 ans	71 890	70 119	142 009
3 ans	70 451	68 463	138 914
4 ans	68 678	66 755	135 433
0-4 ans	364 912	354 116	719 028
5 ans	67 055	64 991	132 046
6 ans	67 050	64 815	131 865
7 ans	62 534	60 075	122 609
8 ans	62 336	59 295	121 631
9 ans	56 116	52 944	109 060
5-9 ans	315 091	302 120	617 211
10 ans	55 259	51 347	106 606
11 ans	50 819	46 539	97 358
12 ans	49 324	45 215	94 539
13 ans	45 747	41 408	87 155
14 ans	45 390	41 554	86 944
10-14 ans	246 539	226 063	472 602
15 ans	41 608	38 951	80 559
16 ans	40 641	39 568	80 209
17 ans	36 818	36 324	73 142
18 ans	36 138	40 338	76 476
19 ans	32 563	37 015	69 578
15-19 ans	187 768	192 196	379 964
20 ans	30 721	36 179	66 900
21 ans	26 389	31 316	57 705
22 ans	24 947	30 164	55 111
23 ans	22 730	28 830	51 560
24 ans	22 004	28 669	50 673
20-24 ans	126 791	155 158	281 949
25 ans	20 821	27 209	48 030
26 ans	20 702	27 892	48 594
27 ans	20 195	26 856	47 051
28 ans	20 949	28 259	49 208
29 ans	19 990	26 519	46 509
25-29 ans	102 657	136 735	239 392
30 ans	19 303	25 452	44 755
31 ans	17 507	22 461	39 968
32 ans	16 722	21 746	38 468
33 ans	14 047	16 833	30 880
34 ans	13 903	17 057	30 960
30-34 ans	81 482	103 549	185 031

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	13 017	15 844	28 861
36 ans	12 982	16 304	29 286
37 ans	12 941	16 025	28 966
38 ans	13 521	18 124	31 645
39 ans	13 132	17 218	30 350
35-39 ans	65 593	83 515	149 108
40 ans	13 022	16 800	29 822
41 ans	12 512	15 627	28 139
42 ans	12 018	15 053	27 071
43 ans	10 246	10 269	20 515
44 ans	10 086	10 204	20 290
40-44 ans	57 884	67 953	125 837
45 ans	9 680	9 682	19 362
46 ans	9 584	9 713	19 297
47 ans	9 626	9 702	19 328
48 ans	10 477	11 871	22 348
49 ans	10 230	11 451	21 681
45-49 ans	49 597	52 419	102 016
50 ans	10 008	11 229	21 237
51 ans	9 706	10 636	20 342
52 ans	9 461	10 397	19 858
53 ans	6 795	5 225	12 020
54 ans	6 919	5 264	12 183
50-54 ans	42 889	42 751	85 640
55 ans	6 763	4 915	11 678
56 ans	6 675	4 903	11 578
57 ans	6 601	4 730	11 331
58 ans	8 370	7 742	16 112
59 ans	7 933	7 375	15 308
55-59 ans	36 342	29 665	66 007
60 ans	7 645	7 289	14 934
61 ans	7 402	7 047	14 449
62 ans	7 210	6 945	14 155
63 ans	4 739	3 115	7 854
64 ans	4 608	3 042	7 650
60-64 ans	31 604	27 438	59 042
65 ans	4 843	3 128	7 971
66 ans	4 638	3 100	7 738
67 ans	4 507	3 054	7 561
68 ans	5 797	4 914	10 711
69 ans	5 584	4 854	10 438
65-69 ans	25 369	19 050	44 419

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	5 286	4 804	10 090
71 ans	5 070	4 608	9 678
72 ans	4 884	4 520	9 404
73 ans	2 445	1 678	4 123
74 ans	2 392	1 651	4 043
70-74 ans	20 077	17 261	37 338
75 ans	2 161	1 461	3 622
76 ans	2 105	1 491	3 596
77 ans	2 011	1 484	3 495
78 ans	2 573	2 399	4 972
79 ans	2 424	2 337	4 761
75-79 ans	11 274	9 172	20 446
80 ans	2 371	2 347	4 718
81 ans	2 183	2 230	4 413
82 ans	2 142	2 195	4 337
83 ans	759	630	1 389
84 ans	731	604	1 335
80-84 ans	8 186	8 006	16 192
85 ans et +	8 526	7 489	16 015
EXTRÊME-NORD	1 782 581	1 834 656	3 617 237

Tableau A.7 : Répartition de la population de la région du LITTORAL par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	47 008	45 618	92 626
1 an	43 776	41 541	85 317
2 ans	40 960	39 078	80 038
3 ans	39 480	37 536	77 016
4 ans	37 012	35 384	72 396
0-4 ans	208 236	199 157	407 393
5 ans	35 353	33 954	69 307
6 ans	33 770	32 574	66 344
7 ans	32 360	31 568	63 928
8 ans	30 812	30 040	60 852
9 ans	30 075	29 260	59 335
5-9 ans	162 370	157 396	319 766
10 ans	30 002	29 462	59 464
11 ans	29 967	29 775	59 742
12 ans	29 748	29 788	59 536
13 ans	30 290	30 815	61 105
14 ans	30 687	31 651	62 338
10-14 ans	150 694	151 491	302 185
15 ans	31 768	32 973	64 741
16 ans	32 592	33 959	66 551
17 ans	33 409	35 108	68 517
18 ans	33 923	36 379	70 302
19 ans	34 185	37 069	71 254
15-19 ans	165 877	175 488	341 365
20 ans	34 149	37 645	71 794
21 ans	34 045	38 004	72 049
22 ans	33 085	37 298	70 383
23 ans	32 980	37 297	70 277
24 ans	32 076	36 253	68 329
20-24 ans	166 335	186 497	352 832
25 ans	31 288	34 867	66 155
26 ans	30 051	32 962	63 013
27 ans	29 528	31 644	61 172
28 ans	29 626	29 851	59 477
29 ans	28 483	27 831	56 314
25-29 ans	148 976	157 155	306 131
30 ans	27 781	26 349	54 130
31 ans	26 794	24 725	51 519
32 ans	25 367	22 877	48 244
33 ans	23 893	21 094	44 987
34 ans	23 004	20 238	43 242
30-34 ans	126 839	115 283	242 122

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	21 525	19 001	40 526
36 ans	20 324	18 009	38 333
37 ans	19 662	17 643	37 305
38 ans	18 448	16 909	35 357
39 ans	17 579	16 110	33 689
35-39 ans	97 538	87 672	185 210
40 ans	17 191	15 786	32 977
41 ans	16 522	15 068	31 590
42 ans	15 644	14 156	29 800
43 ans	14 742	13 274	28 016
44 ans	14 375	12 910	27 285
40-44 ans	78 474	71 194	149 668
45 ans	13 654	12 209	25 863
46 ans	13 078	11 682	24 760
47 ans	12 969	11 596	24 565
48 ans	11 911	10 935	22 846
49 ans	11 509	10 470	21 979
45-49 ans	63 121	56 892	120 013
50 ans	11 047	9 868	20 915
51 ans	10 690	9 315	20 005
52 ans	10 092	8 545	18 637
53 ans	8 921	7 407	16 328
54 ans	8 283	6 767	15 050
50-54 ans	49 033	41 902	90 935
55 ans	7 388	6 035	13 423
56 ans	6 452	5 328	11 780
57 ans	5 937	4 942	10 879
58 ans	5 603	4 940	10 543
59 ans	5 094	4 613	9 707
55-59 ans	30 474	25 858	56 332
60 ans	4 718	4 393	9 111
61 ans	4 496	4 335	8 831
62 ans	4 141	4 118	8 259
63 ans	3 584	3 900	7 484
64 ans	3 423	3 877	7 300
60-64 ans	20 362	20 623	40 985
65 ans	3 453	4 077	7 530
66 ans	3 185	3 872	7 057
67 ans	3 103	3 919	7 022
68 ans	2 877	3 765	6 642
69 ans	2 617	3 497	6 114
65-69 ans	15 235	19 130	34 365

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	2 444	3 277	5 721
71 ans	2 248	3 045	5 293
72 ans	2 017	2 703	4 720
73 ans	1 745	2 176	3 921
74 ans	1 635	2 025	3 660
70-74 ans	10 089	13 226	23 315
75 ans	1 447	1 791	3 238
76 ans	1 265	1 598	2 863
77 ans	1 193	1 542	2 735
78 ans	928	1 246	2 174
79 ans	818	1 126	1 944
75-79 ans	5 651	7 303	12 954
80 ans	709	1 039	1 748
81 ans	626	935	1 561
82 ans	551	860	1 411
83 ans	414	586	1 000
84 ans	359	527	886
80-84 ans	2 659	3 947	6 606
85 ans et +	1 718	3 036	4 754
LITTORAL	1 503 681	1 493 250	2 996 931

Tableau A.8 : Répartition de la population de la région du **NORD** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	48 858	48 526	97 384
1 an	43 969	42 401	86 370
2 ans	42 965	42 570	85 535
3 ans	41 572	40 966	82 538
4 ans	40 442	40 092	80 534
0-4 ans	217 806	214 555	432 361
5 ans	39 396	39 169	78 565
6 ans	38 516	38 279	76 795
7 ans	35 780	35 209	70 989
8 ans	34 734	33 787	68 521
9 ans	31 393	30 022	61 415
5-9 ans	179 819	176 466	356 285
10 ans	30 350	28 316	58 666
11 ans	28 179	25 579	53 758
12 ans	27 159	24 763	51 922
13 ans	25 749	23 454	49 203
14 ans	25 273	23 709	48 982
10-14 ans	136 710	125 821	262 531
15 ans	23 709	23 389	47 098
16 ans	23 062	24 468	47 530
17 ans	21 588	23 480	45 068
18 ans	21 247	26 268	47 515
19 ans	19 983	24 864	44 847
15-19 ans	109 589	122 469	232 058
20 ans	19 193	24 340	43 533
21 ans	17 507	21 772	39 279
22 ans	16 697	20 744	37 441
23 ans	15 900	20 081	35 981
24 ans	15 320	19 820	35 140
20-24 ans	84 617	106 757	191 374
25 ans	14 772	18 980	33 752
26 ans	14 534	18 923	33 457
27 ans	14 332	18 290	32 622
28 ans	14 650	18 613	33 263
29 ans	14 138	17 448	31 586
25-29 ans	72 426	92 254	164 680
30 ans	13 720	16 380	30 100
31 ans	12 744	14 580	27 324
32 ans	12 094	13 986	26 080
33 ans	10 562	11 046	21 608
34 ans	10 281	10 946	21 227
30-34 ans	59 401	66 938	126 339

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	9 516	10 254	19 770
36 ans	9 153	10 227	19 380
37 ans	9 067	10 014	19 081
38 ans	9 086	10 446	19 532
39 ans	8 834	9 915	18 749
35-39 ans	45 656	50 856	96 512
40 ans	8 767	9 520	18 287
41 ans	8 583	8 908	17 491
42 ans	8 237	8 528	16 765
43 ans	7 311	5 974	13 285
44 ans	7 206	5 804	13 010
40-44 ans	40 104	38 734	78 838
45 ans	6 972	5 503	12 475
46 ans	6 774	5 361	12 135
47 ans	6 783	5 300	12 083
48 ans	6 728	5 802	12 530
49 ans	6 418	5 582	12 000
45-49 ans	33 675	27 548	61 223
50 ans	6 032	5 334	11 366
51 ans	5 779	5 068	10 847
52 ans	5 508	4 906	10 414
53 ans	4 271	2 632	6 903
54 ans	4 257	2 561	6 818
50-54 ans	25 847	20 501	46 348
55 ans	4 194	2 412	6 606
56 ans	3 955	2 329	6 284
57 ans	3 874	2 229	6 103
58 ans	4 286	3 382	7 668
59 ans	4 076	3 236	7 312
55-59 ans	20 385	13 588	33 973
60 ans	3 768	3 141	6 909
61 ans	3 646	3 036	6 682
62 ans	3 495	2 973	6 468
63 ans	2 489	1 440	3 929
64 ans	2 307	1 383	3 690
60-64 ans	15 705	11 973	27 678
65 ans	2 444	1 427	3 871
66 ans	2 300	1 384	3 684
67 ans	2 213	1 349	3 562
68 ans	2 585	2 066	4 651
69 ans	2 452	2 027	4 479
65-69 ans	11 994	8 253	20 247

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	2 228	1 989	4 217
71 ans	2 114	1 931	4 045
72 ans	2 016	1 901	3 917
73 ans	1 052	722	1 774
74 ans	1 017	695	1 712
70-74 ans	8 427	7 238	15 665
75 ans	948	617	1 565
76 ans	907	614	1 521
77 ans	847	603	1 450
78 ans	998	911	1 909
79 ans	937	887	1 824
75-79 ans	4 637	3 632	8 269
80 ans	889	887	1 776
81 ans	818	838	1 656
82 ans	799	824	1 623
83 ans	325	239	564
84 ans	304	230	534
80-84 ans	3 135	3 018	6 153
85 ans et +	3 237	3 126	6 363
NORD	1 073 170	1 093 727	2 166 897

Tableau A.9 : Répartition de la population de la région du **NORD-OUEST** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	30 708	30 434	61 142
1 an	28 031	27 722	55 753
2 ans	27 505	27 167	54 672
3 ans	27 362	26 900	54 262
4 ans	27 132	26 651	53 783
0-4 ans	140 738	138 874	279 612
5 ans	27 157	26 422	53 579
6 ans	27 385	26 649	54 034
7 ans	27 149	26 422	53 571
8 ans	27 633	26 657	54 290
9 ans	26 811	25 741	52 552
5-9 ans	136 135	131 891	268 026
10 ans	27 416	26 325	53 741
11 ans	27 073	26 058	53 131
12 ans	26 794	25 776	52 570
13 ans	26 378	25 526	51 904
14 ans	26 281	25 624	51 905
10-14 ans	133 942	129 309	263 251
15 ans	25 302	25 000	50 302
16 ans	24 870	24 875	49 745
17 ans	23 526	23 979	47 505
18 ans	22 138	23 751	45 889
19 ans	20 198	22 336	42 534
15-19 ans	116 034	119 941	235 975
20 ans	18 661	21 477	40 138
21 ans	16 486	19 779	36 265
22 ans	14 958	18 481	33 439
23 ans	13 695	17 600	31 295
24 ans	12 909	16 976	29 885
20-24 ans	76 709	94 313	171 022
25 ans	12 227	16 189	28 416
26 ans	11 534	15 450	26 984
27 ans	11 123	14 981	26 104
28 ans	10 899	14 730	25 629
29 ans	10 354	13 865	24 219
25-29 ans	56 137	75 215	131 352
30 ans	9 973	13 329	23 302
31 ans	9 472	12 453	21 925
32 ans	9 001	11 650	20 651
33 ans	8 457	10 542	18 999
34 ans	8 331	10 350	18 681
30-34 ans	45 234	58 324	103 558

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	7 910	9 733	17 643
36 ans	7 563	9 358	16 921
37 ans	7 328	9 234	16 562
38 ans	6 918	8 968	15 886
39 ans	6 558	8 518	15 076
35-39 ans	36 277	45 811	82 088
40 ans	6 339	8 238	14 577
41 ans	6 142	7 942	14 084
42 ans	5 883	7 552	13 435
43 ans	5 624	7 062	12 686
44 ans	5 449	6 788	12 237
40-44 ans	29 437	37 582	67 019
45 ans	5 289	6 565	11 854
46 ans	5 076	6 261	11 337
47 ans	5 134	6 384	11 518
48 ans	4 564	5 790	10 354
49 ans	4 513	5 720	10 233
45-49 ans	24 576	30 720	55 296
50 ans	4 281	5 449	9 730
51 ans	4 217	5 357	9 574
52 ans	4 014	5 012	9 026
53 ans	3 730	4 522	8 252
54 ans	3 670	4 406	8 076
50-54 ans	19 912	24 746	44 658
55 ans	3 660	4 387	8 047
56 ans	3 509	4 156	7 665
57 ans	3 495	4 131	7 626
58 ans	3 579	4 321	7 900
59 ans	3 409	4 115	7 524
55-59 ans	17 652	21 110	38 762
60 ans	3 238	3 880	7 118
61 ans	3 166	3 773	6 939
62 ans	3 002	3 541	6 543
63 ans	2 751	3 107	5 858
64 ans	2 696	2 971	5 667
60-64 ans	14 853	17 272	32 125
65 ans	2 836	3 069	5 905
66 ans	2 671	2 880	5 551
67 ans	2 715	2 882	5 597
68 ans	2 492	2 532	5 024
69 ans	2 363	2 437	4 800
65-69 ans	13 077	13 800	26 877

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	2 221	2 286	4 507
71 ans	2 153	2 148	4 301
72 ans	1 965	1 965	3 930
73 ans	1 627	1 463	3 090
74 ans	1 541	1 351	2 892
70-74 ans	9 507	9 213	18 720
75 ans	1 401	1 206	2 607
76 ans	1 273	1 129	2 402
77 ans	1 228	1 103	2 331
78 ans	926	902	1 828
79 ans	854	867	1 721
75-79 ans	5 682	5 207	10 889
80 ans	787	830	1 617
81 ans	700	756	1 456
82 ans	639	715	1 354
83 ans	460	436	896
84 ans	411	412	823
80-84 ans	2 997	3 149	6 146
85 ans et +	3 227	3 555	6 782
NORD-OUEST	882 126	960 032	1 842 158

Tableau A.10 : Répartition de la population de la région de l'OUEST par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	33 138	32 265	65 403
1 an	29 635	28 422	58 057
2 ans	29 455	28 632	58 087
3 ans	28 913	28 023	56 936
4 ans	28 538	27 621	56 159
0-4 ans	149 679	144 963	294 642
5 ans	28 455	27 424	55 879
6 ans	28 144	27 093	55 237
7 ans	27 645	26 720	54 365
8 ans	27 699	26 515	54 214
9 ans	26 894	25 648	52 542
5-9 ans	138 837	133 400	272 237
10 ans	26 933	25 590	52 523
11 ans	26 612	25 127	51 739
12 ans	26 212	24 775	50 987
13 ans	25 652	24 456	50 108
14 ans	25 056	24 401	49 457
10-14 ans	130 465	124 349	254 814
15 ans	24 377	24 187	48 564
16 ans	23 123	23 480	46 603
17 ans	21 466	22 304	43 770
18 ans	19 344	21 120	40 464
19 ans	17 348	19 277	36 625
15-19 ans	105 658	110 368	216 026
20 ans	15 342	17 829	33 171
21 ans	13 331	16 252	29 583
22 ans	11 808	14 911	26 719
23 ans	10 466	13 931	24 397
24 ans	9 506	13 303	22 809
20-24 ans	60 453	76 226	136 679
25 ans	8 720	12 517	21 237
26 ans	8 150	11 963	20 113
27 ans	7 826	11 646	19 472
28 ans	7 849	11 730	19 579
29 ans	7 616	11 287	18 903
25-29 ans	40 161	59 143	99 304
30 ans	7 624	11 239	18 863
31 ans	7 426	10 908	18 334
32 ans	7 306	10 661	17 967
33 ans	7 151	10 385	17 536
34 ans	7 131	10 363	17 494
30-34 ans	36 638	53 556	90 194

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	6 834	9 972	16 806
36 ans	6 753	9 784	16 537
37 ans	6 692	9 681	16 373
38 ans	6 450	9 465	15 915
39 ans	6 303	9 128	15 431
35-39 ans	33 032	48 030	81 062
40 ans	6 260	8 953	15 213
41 ans	6 090	8 564	14 654
42 ans	5 860	8 107	13 967
43 ans	5 691	7 725	13 416
44 ans	5 618	7 657	13 275
40-44 ans	29 519	41 006	70 525
45 ans	5 513	7 474	12 987
46 ans	5 435	7 387	12 822
47 ans	5 462	7 490	12 952
48 ans	5 369	7 392	12 761
49 ans	5 335	7 166	12 501
45-49 ans	27 114	36 909	64 023
50 ans	5 282	6 938	12 220
51 ans	5 233	6 656	11 889
52 ans	5 147	6 305	11 452
53 ans	4 670	5 473	10 143
54 ans	4 494	5 253	9 747
50-54 ans	24 826	30 625	55 451
55 ans	4 146	4 875	9 021
56 ans	3 774	4 501	8 275
57 ans	3 506	4 335	7 841
58 ans	3 569	4 837	8 406
59 ans	3 355	4 650	8 005
55-59 ans	18 350	23 198	41 548
60 ans	3 188	4 576	7 764
61 ans	3 123	4 545	7 668
62 ans	3 000	4 375	7 375
63 ans	2 731	4 187	6 918
64 ans	2 702	4 266	6 968
60-64 ans	14 744	21 949	36 693
65 ans	2 888	4 666	7 554
66 ans	2 762	4 574	7 336
67 ans	2 779	4 683	7 462
68 ans	2 712	4 627	7 339
69 ans	2 556	4 355	6 911
65-69 ans	13 697	22 905	36 602

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	2 415	4 024	6 439
71 ans	2 346	3 827	6 173
72 ans	2 161	3 486	5 647
73 ans	1 944	2 884	4 828
74 ans	1 894	2 766	4 660
70-74 ans	10 760	16 987	27 747
75 ans	1 782	2 549	4 331
76 ans	1 655	2 369	4 024
77 ans	1 617	2 343	3 960
78 ans	1 329	1 847	3 176
79 ans	1 227	1 712	2 939
75-79 ans	7 610	10 820	18 430
80 ans	1 104	1 592	2 696
81 ans	988	1 468	2 456
82 ans	898	1 360	2 258
83 ans	685	879	1 564
84 ans	619	798	1 417
80-84 ans	4 294	6 097	10 391
85 ans et +	3 968	6 439	10 407
OUEST	849 805	966 970	1 816 775

Tableau A.11 : Répartition de la population de la région du **SUD** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	17 550	17 706	35 256
1 an	15 067	15 024	30 091
2 ans	11 795	11 699	23 494
3 ans	10 089	9 896	19 985
4 ans	8 609	8 301	16 910
0-4 ans	63 110	62 626	125 736
5 ans	8 211	7 910	16 121
6 ans	7 864	7 498	15 362
7 ans	7 704	7 336	15 040
8 ans	7 495	7 015	14 510
9 ans	7 415	6 891	14 306
5-9 ans	38 689	36 650	75 339
10 ans	7 438	6 815	14 253
11 ans	7 682	6 943	14 625
12 ans	7 609	6 874	14 483
13 ans	7 872	7 083	14 955
14 ans	7 836	7 163	14 999
10-14 ans	38 437	34 878	73 315
15 ans	8 084	7 491	15 575
16 ans	8 004	7 501	15 505
17 ans	8 067	7 751	15 818
18 ans	7 751	7 775	15 526
19 ans	7 605	7 728	15 333
15-19 ans	39 511	38 246	77 757
20 ans	7 288	7 471	14 759
21 ans	7 020	7 242	14 262
22 ans	6 536	6 619	13 155
23 ans	6 394	6 212	12 606
24 ans	6 089	5 740	11 829
20-24 ans	33 327	33 284	66 611
25 ans	5 936	5 404	11 340
26 ans	5 685	4 933	10 618
27 ans	5 673	4 802	10 475
28 ans	5 471	4 473	9 944
29 ans	5 314	4 292	9 606
25-29 ans	28 079	23 904	51 983
30 ans	5 066	4 086	9 152
31 ans	4 913	3 986	8 899
32 ans	4 619	3 716	8 335
33 ans	4 420	3 566	7 986
34 ans	4 221	3 443	7 664
30-34 ans	23 239	18 797	42 036

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	4 050	3 337	7 387
36 ans	3 746	3 170	6 916
37 ans	3 740	3 241	6 981
38 ans	3 510	3 134	6 644
39 ans	3 407	3 095	6 502
35-39 ans	18 453	15 977	34 430
40 ans	3 357	3 044	6 401
41 ans	3 326	3 018	6 344
42 ans	3 168	2 868	6 036
43 ans	3 082	2 832	5 914
44 ans	3 105	2 820	5 925
40-44 ans	16 038	14 582	30 620
45 ans	3 004	2 759	5 763
46 ans	2 882	2 671	5 553
47 ans	2 809	2 740	5 549
48 ans	2 594	2 650	5 244
49 ans	2 459	2 570	5 029
45-49 ans	13 748	13 390	27 138
50 ans	2 299	2 469	4 768
51 ans	2 184	2 445	4 629
52 ans	2 089	2 257	4 346
53 ans	1 943	2 120	4 063
54 ans	1 850	2 053	3 903
50-54 ans	10 365	11 344	21 709
55 ans	1 749	2 014	3 763
56 ans	1 632	1 905	3 537
57 ans	1 580	1 921	3 501
58 ans	1 543	2 024	3 567
59 ans	1 508	1 970	3 478
55-59 ans	8 012	9 834	17 846
60 ans	1 479	1 899	3 378
61 ans	1 540	1 948	3 488
62 ans	1 515	1 877	3 392
63 ans	1 520	1 832	3 352
64 ans	1 520	1 848	3 368
60-64 ans	7 574	9 404	16 978
65 ans	1 651	2 027	3 678
66 ans	1 580	2 002	3 582
67 ans	1 563	2 044	3 607
68 ans	1 511	2 104	3 615
69 ans	1 386	1 976	3 362
65-69 ans	7 691	10 153	17 844

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	1 293	1 868	3 161
71 ans	1 309	1 777	3 086
72 ans	1 200	1 604	2 804
73 ans	1 121	1 388	2 509
74 ans	1 047	1 285	2 332
70-74 ans	5 970	7 922	13 892
75 ans	963	1 161	2 124
76 ans	792	1 003	1 795
77 ans	741	957	1 698
78 ans	637	891	1 528
79 ans	560	821	1 381
75-79 ans	3 693	4 833	8 526
80 ans	487	737	1 224
81 ans	414	638	1 052
82 ans	360	578	938
83 ans	299	401	700
84 ans	255	355	610
80-84 ans	1 815	2 709	4 524
85 ans et +	1 268	2 324	3 592
SUD	359 019	350 857	709 876

Tableau A.12 : Répartition de la population de la région du **SUD-OUEST** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	21 902	21 364	43 266
1 an	20 482	20 176	40 658
2 ans	19 993	19 475	39 468
3 ans	19 818	19 158	38 976
4 ans	19 477	18 718	38 195
0-4 ans	101 672	98 891	200 563
5 ans	19 183	18 495	37 678
6 ans	19 208	18 470	37 678
7 ans	18 972	18 231	37 203
8 ans	19 204	18 534	37 738
9 ans	18 523	17 953	36 476
5-9 ans	95 090	91 683	186 773
10 ans	18 973	18 346	37 319
11 ans	18 471	17 955	36 426
12 ans	17 992	17 462	35 454
13 ans	17 743	16 987	34 730
14 ans	17 724	17 050	34 774
10-14 ans	90 903	87 800	178 703
15 ans	17 156	16 578	33 734
16 ans	17 324	16 827	34 151
17 ans	17 084	16 821	33 905
18 ans	16 921	17 536	34 457
19 ans	16 367	17 161	33 528
15-19 ans	84 852	84 923	169 775
20 ans	16 038	17 322	33 360
21 ans	15 357	16 880	32 237
22 ans	14 493	16 167	30 660
23 ans	14 166	15 814	29 980
24 ans	13 835	15 427	29 262
20-24 ans	73 889	81 610	155 499
25 ans	13 568	14 742	28 310
26 ans	12 994	13 959	26 953
27 ans	12 948	13 621	26 569
28 ans	13 158	13 275	26 433
29 ans	12 544	12 397	24 941
25-29 ans	65 212	67 994	133 206
30 ans	12 101	11 792	23 893
31 ans	11 493	10 881	22 374
32 ans	10 625	9 897	20 522
33 ans	9 762	8 676	18 438
34 ans	9 438	8 382	17 820
30-34 ans	53 419	49 628	103 047

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	8 842	7 803	16 645
36 ans	8 287	7 380	15 667
37 ans	8 089	7 281	15 370
38 ans	7 538	7 051	14 589
39 ans	7 095	6 636	13 731
35-39 ans	39 851	36 151	76 002
40 ans	6 757	6 358	13 115
41 ans	6 486	6 039	12 525
42 ans	6 041	5 652	11 693
43 ans	5 427	5 026	10 453
44 ans	5 184	4 789	9 973
40-44 ans	29 895	27 864	57 759
45 ans	4 941	4 555	9 496
46 ans	4 650	4 263	8 913
47 ans	4 776	4 368	9 144
48 ans	4 154	3 932	8 086
49 ans	4 052	3 811	7 863
45-49 ans	22 573	20 929	43 502
50 ans	3 817	3 607	7 424
51 ans	3 703	3 514	7 217
52 ans	3 441	3 263	6 704
53 ans	3 026	2 813	5 839
54 ans	2 959	2 726	5 685
50-54 ans	16 946	15 923	32 869
55 ans	2 869	2 599	5 468
56 ans	2 736	2 410	5 146
57 ans	2 754	2 387	5 141
58 ans	2 904	2 521	5 425
59 ans	2 692	2 350	5 042
55-59 ans	13 955	12 267	26 222
60 ans	2 513	2 215	4 728
61 ans	2 419	2 136	4 555
62 ans	2 235	1 994	4 229
63 ans	1 812	1 599	3 411
64 ans	1 781	1 546	3 327
60-64 ans	10 760	9 490	20 250
65 ans	1 829	1 570	3 399
66 ans	1 688	1 472	3 160
67 ans	1 707	1 454	3 161
68 ans	1 617	1 325	2 942
69 ans	1 510	1 250	2 760
65-69 ans	8 351	7 071	15 422

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	1 435	1 185	2 620
71 ans	1 373	1 098	2 471
72 ans	1 226	995	2 221
73 ans	909	668	1 577
74 ans	844	626	1 470
70-74 ans	5 787	4 572	10 359
75 ans	754	547	1 301
76 ans	673	502	1 175
77 ans	647	495	1 142
78 ans	516	421	937
79 ans	464	392	856
75-79 ans	3 054	2 357	5 411
80 ans	431	387	818
81 ans	389	354	743
82 ans	364	338	702
83 ans	243	207	450
84 ans	221	201	422
80-84 ans	1 648	1 487	3 135
85 ans et +	1 537	1 422	2 959
SUD-OUEST	719 394	702 062	1 421 456

Tableau A.13 : Répartition de la population de **YAOUNDE** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	43 285	43 137	86 422
1 an	39 406	38 500	77 906
2 ans	35 496	35 080	70 576
3 ans	33 330	32 751	66 081
4 ans	30 782	30 418	61 200
0-4 ans	182 299	179 886	362 185
5 ans	29 716	29 305	59 021
6 ans	28 165	27 900	56 065
7 ans	27 046	27 063	54 109
8 ans	25 585	25 849	51 434
9 ans	24 768	25 032	49 800
5-9 ans	135 280	135 149	270 429
10 ans	23 967	24 603	48 570
11 ans	23 726	24 769	48 495
12 ans	22 994	24 403	47 397
13 ans	23 270	25 190	48 460
14 ans	23 358	25 832	49 190
10-14 ans	117 315	124 797	242 112
15 ans	24 492	27 390	51 882
16 ans	25 409	28 261	53 670
17 ans	26 898	29 862	56 760
18 ans	28 168	30 966	59 134
19 ans	29 198	31 874	61 072
15-19 ans	134 165	148 353	282 518
20 ans	30 084	32 549	62 633
21 ans	30 721	33 215	63 936
22 ans	30 010	32 118	62 128
23 ans	30 016	31 833	61 849
24 ans	29 192	30 739	59 931
20-24 ans	150 023	160 454	310 477
25 ans	28 344	29 258	57 602
26 ans	26 847	26 973	53 820
27 ans	26 171	25 928	52 099
28 ans	25 358	24 055	49 413
29 ans	23 947	22 151	46 098
25-29 ans	130 667	128 365	259 032
30 ans	22 611	20 616	43 227
31 ans	21 284	19 308	40 592
32 ans	19 636	17 466	37 102
33 ans	18 118	16 123	34 241
34 ans	17 155	15 295	32 450
30-34 ans	98 804	88 808	187 612

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	15 890	14 169	30 059
36 ans	14 883	13 215	28 098
37 ans	14 511	12 919	27 430
38 ans	13 466	11 954	25 420
39 ans	12 933	11 360	24 293
35-39 ans	71 683	63 617	135 300
40 ans	12 635	10 945	23 580
41 ans	12 127	10 406	22 533
42 ans	11 482	9 788	21 270
43 ans	10 724	9 261	19 985
44 ans	10 362	8 889	19 251
40-44 ans	57 330	49 289	106 619
45 ans	9 703	8 377	18 080
46 ans	9 151	7 917	17 068
47 ans	8 946	7 752	16 698
48 ans	8 115	7 025	15 140
49 ans	7 587	6 518	14 105
45-49 ans	43 502	37 589	81 091
50 ans	7 161	6 013	13 174
51 ans	6 687	5 520	12 207
52 ans	6 057	4 898	10 955
53 ans	5 247	4 241	9 488
54 ans	4 782	3 794	8 576
50-54 ans	29 934	24 466	54 400
55 ans	4 154	3 349	7 503
56 ans	3 626	2 945	6 571
57 ans	3 304	2 655	5 959
58 ans	3 044	2 524	5 568
59 ans	2 725	2 291	5 016
55-59 ans	16 853	13 764	30 617
60 ans	2 499	2 108	4 607
61 ans	2 313	1 978	4 291
62 ans	2 095	1 851	3 946
63 ans	1 760	1 637	3 397
64 ans	1 635	1 578	3 213
60-64 ans	10 302	9 152	19 454
65 ans	1 589	1 629	3 218
66 ans	1 424	1 528	2 952
67 ans	1 356	1 505	2 861
68 ans	1 192	1 483	2 675
69 ans	1 039	1 366	2 405
65-69 ans	6 600	7 511	14 111

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	945	1 282	2 227
71 ans	865	1 190	2 055
72 ans	737	1 067	1 804
73 ans	624	887	1 511
74 ans	561	828	1 389
70-74 ans	3 732	5 254	8 986
75 ans	464	716	1 180
76 ans	373	632	1 005
77 ans	337	599	936
78 ans	269	548	817
79 ans	253	519	772
75-79 ans	1 696	3 014	4 710
80 ans	234	499	733
81 ans	212	451	663
82 ans	193	439	632
83 ans	146	297	443
84 ans	118	261	379
80-84 ans	903	1 947	2 850
85 ans et +	812	1 718	2 530
YAOUNDE	1 191 900	1 183 133	2 375 033

Tableau A.14 : Répartition de la population de **DOUALA** par âge selon le sexe en 2011

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
0 an	38 439	37 278	75 717
1 an	35 936	34 140	70 076
2 ans	33 207	31 670	64 877
3 ans	31 783	30 238	62 021
4 ans	29 499	28 232	57 731
0-4 ans	168 864	161 558	330 422
5 ans	27 987	26 924	54 911
6 ans	26 491	25 647	52 138
7 ans	25 176	24 755	49 931
8 ans	23 707	23 387	47 094
9 ans	23 020	22 714	45 734
5-9 ans	126 381	123 427	249 808
10 ans	22 776	22 843	45 619
11 ans	22 568	23 094	45 662
12 ans	22 349	23 089	45 438
13 ans	22 762	24 025	46 787
14 ans	23 102	24 847	47 949
10-14 ans	113 557	117 898	231 455
15 ans	24 126	26 084	50 210
16 ans	25 112	27 170	52 282
17 ans	26 113	28 483	54 596
18 ans	27 066	29 985	57 051
19 ans	27 790	30 968	58 758
15-19 ans	130 207	142 690	272 897
20 ans	28 290	31 907	60 197
21 ans	28 664	32 584	61 248
22 ans	28 235	32 240	60 475
23 ans	28 466	32 433	60 899
24 ans	27 848	31 641	59 489
20-24 ans	141 503	160 805	302 308
25 ans	27 241	30 464	57 705
26 ans	26 220	28 784	55 004
27 ans	25 694	27 553	53 247
28 ans	25 718	25 874	51 592
29 ans	24 634	23 964	48 598
25-29 ans	129 507	136 639	266 146
30 ans	23 948	22 541	46 489
31 ans	23 015	20 984	43 999
32 ans	21 764	19 277	41 041
33 ans	20 442	17 619	38 061
34 ans	19 668	16 837	36 505
30-34 ans	108 837	97 258	206 095

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
35 ans	18 312	15 706	34 018
36 ans	17 225	14 851	32 076
37 ans	16 594	14 517	31 111
38 ans	15 502	13 839	29 341
39 ans	14 691	13 092	27 783
35-39 ans	82 324	72 005	154 329
40 ans	14 349	12 784	27 133
41 ans	13 744	12 126	25 870
42 ans	12 980	11 313	24 293
43 ans	12 162	10 487	22 649
44 ans	11 809	10 171	21 980
40-44 ans	65 044	56 881	121 925
45 ans	11 148	9 529	20 677
46 ans	10 638	9 021	19 659
47 ans	10 508	8 911	19 419
48 ans	9 554	8 308	17 862
49 ans	9 209	7 872	17 081
45-49 ans	51 057	43 641	94 698
50 ans	8 812	7 356	16 168
51 ans	8 465	6 876	15 341
52 ans	7 948	6 241	14 189
53 ans	6 920	5 276	12 196
54 ans	6 382	4 743	11 125
50-54 ans	38 527	30 492	69 019
55 ans	5 623	4 127	9 750
56 ans	4 850	3 555	8 405
57 ans	4 407	3 228	7 635
58 ans	4 082	3 131	7 213
59 ans	3 656	2 868	6 524
55-59 ans	22 618	16 909	39 527
60 ans	3 332	2 677	6 009
61 ans	3 105	2 617	5 722
62 ans	2 808	2 462	5 270
63 ans	2 324	2 276	4 600
64 ans	2 134	2 219	4 353
60-64 ans	13 703	12 251	25 954
65 ans	2 088	2 291	4 379
66 ans	1 874	2 137	4 011
67 ans	1 787	2 132	3 919
68 ans	1 599	2 045	3 644
69 ans	1 452	1 911	3 363
65-69 ans	8 800	10 516	19 316

Age	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
70 ans	1 336	1 833	3 169
71 ans	1 206	1 684	2 890
72 ans	1 072	1 515	2 587
73 ans	892	1 177	2 069
74 ans	822	1 100	1 922
70-74 ans	5 328	7 309	12 637
75 ans	708	950	1 658
76 ans	613	863	1 476
77 ans	574	822	1 396
78 ans	453	710	1 163
79 ans	391	647	1 038
75-79 ans	2 739	3 992	6 731
80 ans	345	610	955
81 ans	299	547	846
82 ans	265	516	781
83 ans	188	347	535
84 ans	168	321	489
80-84 ans	1 265	2 341	3 606
85 ans et +	794	1 792	2 586
DOUALA	1 211 055	1 198 404	2 409 459



**Bureau Central des Recensements
et des Etudes de Population**



**Contact : MFANDENA - STADE OMNISPORTS,
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Contact@bucrep.cm
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71
www.bucrep.cm/www.bucrep.org**